

LES PARCS URBAINS COMME VECTEUR D'INCLUSION SOCIALE

Analyse d'initiatives et de leur
impact sur la communauté

Novembre 2025



REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette recherche. Tout d'abord, nous remercions chaleureusement les participantes et participants qui ont généreusement consacré leur temps et partagé leurs expériences. Votre contribution libre et sincère est inestimable et a permis d'enrichir considérablement cette étude.

Nous souhaitons également adresser nos sincères remerciements à nos partenaires et collègues pour leur soutien indéfectible et leurs précieux conseils tout au long de ce projet. Votre expertise et votre dévouement ont été essentiels à la réussite de cette recherche. Nous remercions aussi les professeur.es et étudiant.es du Cégep de Rosemont qui ont participé à ce projet, que ce soit par la transcription d'entrevues, la création de cartes ou la conception et le montage de capsules audios.

Nous tenons également à remercier toutes les personnes ayant contribué à la phase 1 de ce projet de recherche (2022 à 2023) : Faten Kikano, Serge Olivier Sankara, Clément Bilodeau, Simon Benoit-Boivin, Laurie Fréchette, Éric Côté et Olivier Corbin-Charland.

Merci à toutes et tous pour votre engagement et votre soutien.

Cette recherche est rendue possible grâce au financement du Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés (FISCC) du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH).

Citation suggérée : Nadeau, A., Guay-Charpentier, E. et Lavoie, F. (2025) *Les parcs comme vecteur d'inclusion sociale : analyse d'initiatives et d'impacts sur la communauté*. Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ)

RAPPORT DE RECHERCHE RÉDIGÉ PAR :

Alexandra Nadeau

Chercheuse et conseillère en transfert, CÉRSÉ (alnadeau@crosemont.qc.ca)

Émilie Guay-Charpentier

Technicienne en recherche et gestion de données, CÉRSÉ (egcharpentier@crosemont.qc.ca)

France Lavoie

Assistante de recherche (flavoie2013@gmail.com)

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES AYANT CONTRIBUÉ À LA RÉDACTION :

Sonia Blank

Chargée de recherche, Architecture sans frontières Québec

Pascal Melançon

Directeur général, Sentier urbain

Chloé Zerini-Le Reste

Chargée de projets réseau Montréal, Ami.es des parcs

Lidia Iarotsky

Vice-présidente de l'Atelier Culture Vélo

Émilie Côté

Responsable de la brigade propreté TAPAJ, Spectre de rue

Laurent Michaud

Intervenant de suivi programme TAPAJ, Spectre de rue

Martin Fortier

Agent de programmation environnement, loisirs et éducation, TOHU

Félix Lemay

Graphisme, illustrations et mise en page du rapport

Alexis Guillemard

Chercheur et conseiller en transfert, CÉRSÉ

Éric Côté

Agent de soutien administratif, CÉRSÉ

L'usage de ce document est permis conditionnellement au respect des termes de la licence publique Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 International. Pour obtenir une copie de la licence : creativecommons.org



SSHRC ≡ CRSH
CRSH ≡ SSHRC

TABLE DES MATIÈRES

4	CONTEXTE	
5	Objectifs	
6	Cadre opérationnel	
8	Approches méthodologiques	
8	Démarches et choix des initiatives	
8	Outils et collecte de données	
9	Bilan de la collecte et analyse des données	
9	Limites de l'étude	
9	Présentation des résultats	
10	ÉTUDE DE CAS : LE PARC FRÉDÉRIC-BACK ET DES INITIATIVES DE LA TOHU	
10	Le quartier Saint-Michel	
12	Contexte social	
13	Contexte urbain et mobilité	
14	Le parc Frédéric-Back	
15	Aménagement et infrastructures publiques	
16	Accessibilité physique	
18	Des initiatives de la TOHU	
18	Mission de la TOHU	
18	Initiatives : activités et services	
19	Accessibilité sociale aux initiatives	
21	Développement de la capacité à la participation	
22	Développement des liens sociaux	
24	ÉTUDE DE CAS : LE PARC JARRY ET L'INITIATIVE ATELIER CULTURE VÉLO	
24	Le quartier Parc-Extension	
24	Contexte social	
26	Contexte urbain et mobilité	
28	Aménagement du parc et infrastructures publiques	
29	Accessibilité physique	
30	L'Atelier Culture Vélo	
30	Mission de l'Atelier Culture Vélo	
30	Initiative : activités et services	
31	Accessibilité sociale à l'initiative	
33	Développement de la capacité à la participation	
35	Développement des liens sociaux	
38	ÉTUDE DE CAS : LE SECTEUR DE LA PLACE ÉMILIE-GAMELIN, SPECTRE DE RUE ET L'INITIATIVE TAPAJ	
38	Le secteur de la place Émilie-Gamelin	
40	Contexte social	
40	Contexte urbain et mobilité	
41	La place Émilie-Gamelin, le parc de la Grande Bibliothèque et le potager du voyageur	
42	Aménagement et infrastructures publiques	
45	Le programme TAPAJ et les organisations Spectre de rue et Sentier urbain	
45	Mission de Spectre de rue TAPAJ	
46	Mission de Sentier urbain	
46	Initiative : activités et services	
47	Accessibilité sociale à l'initiative	
49	Développement de la capacité à la participation	
51	Développement des liens sociaux	
54	DISCUSSION	
55	Démonstration d'une volonté d'inclusion	
56	Démonstration d'une appropriation de l'espace menant à une inclusion	
57	Démonstration de stratégies soutenant l'inclusion des personnes en situation de précarité sociale	
59	Défis observés à l'échelle du quartier et du parc	
61	En bref : pratiques porteuses pour l'inclusion sociale dans les quartiers, parcs et initiatives	
62	CONCLUSION L'INCLUSION À CIEL OUVERT : RÉALITÉS DES PARCS URBAINS	
63	BIBLIOGRAPHIE	

CONTEXTE

Les villes sont touchées par les multiples crises sociales et environnementales qui marquent notre époque. Les changements climatiques, la crise du logement, la hausse de l'itinérance, l'augmentation de la vulnérabilité socioéconomique et des inégalités ainsi que la polarisation des débats publics sont tous des défis de taille pour la gouvernance urbaine et la cohabitation sociale.

Dans ce contexte, les espaces publics – en particulier les espaces verts et les parcs urbains – renouvellent leur importance dans le tissu urbain. Oasis de verdure aux nombreux bienfaits environnementaux reconnus, ces lieux deviennent plus que jamais des milieux de vie pour diverses communautés. En ce sens, plusieurs municipalités et organisations reconnaissent que l'accès à des espaces verts dans les villes contribue à bien plus que l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction des îlots de chaleur. En effet, ces espaces jouent un rôle primordial sur la santé physique et mentale des individus, en plus de participer à

stimuler les interactions entre divers groupes et à briser l'isolement social (Grenier, 2025 ; INSPQ, Beaudoin, Levasseur, 2017). En ce sens, l'Organisation mondiale de la Santé recommande que chaque citoyen.ne des villes puisse avoir accès à un espace vert à proximité de sa résidence (OMS, 2017). Toutefois, l'accès à ces espaces verts n'est pas égal pour toutes et tous, et le sentiment d'y être bienvenu.e ou inclus.e diffère grandement au sein des communautés qui composent les villes.

Ce rapport complète la deuxième et dernière phase du projet de recherche mené par le CÉRSÉ, visant initialement à identifier les modèles de gouvernance les plus adaptés pour une appropriation optimale des parcs par les populations en situation de vulnérabilité à Montréal. Lors de la phase 1 du projet (2022-2023), quatre parcs ont été étudiés : Jarry, Frédéric-Back, Cabot et la place Émilie-Gamelin. Ce document s'ajoute ainsi aux trois premiers livrables réalisés lors de la phase 1 du projet : une recension des écrits, quatre portraits sociodémographiques des secteurs entourant les parcs à l'étude et 30 entretiens exploratoires portant notamment sur la vulnérabilité sociale et les enjeux de cohabitation. Ces travaux ont permis de faire l'ébauche de recommandations ainsi qu'une liste exploratoire de leviers et d'obstacles influençant le sentiment d'appropriation des groupes en situation de vulnérabilité dans les parcs.



À la lumière des conclusions et enjeux identifiés lors de cette première phase, le projet de recherche s'est recentré plus précisément sur le rôle des initiatives communautaires et leur effet sur l'inclusion sociale dans les parcs montréalais. Après avoir cerné les enjeux externes de gouvernance, il s'est avéré essentiel de mieux comprendre les points de vue des usager.ères des parcs et les dynamiques concrètes qui y opèrent. En étudiant la portée d'initiatives concrètes qui tentent à leur façon d'inclure des communautés plus vulnérables, ce rapport final tente de mieux comprendre la complexité de l'opérationnalisation de l'inclusion sociale dans les espaces publics urbains.

Cette recherche est rendue possible grâce au financement du Fonds d'innovation sociale destiné aux collèges et aux communautés (FISCC) du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), en partenariat avec Architecture sans frontières Québec, Amies des parcs et Sentier urbain. Pour la réalisation des activités terrains de ce second volet du projet, nous avons également collaboré avec la TOHU, l'organisation Spectre de rue et l'initiative ATELIER CULTURE VÉLO.

Objectifs

Cette dernière phase de l'étude vise à répondre à la question de recherche suivante : « de quelles façons les initiatives menées par les organisations communautaires dans des parcs de Montréal peuvent-elles contribuer à l'inclusion sociale des communautés ? ». Basée sur des études de cas, cette question se décline en trois objectifs spécifiques :

- 1 **Identifier les pratiques d'inclusion sociale dans des parcs urbains;**
- 2 **Relever les éléments favorisant et limitant l'inclusion sociale dans le cadre d'initiatives se déroulant dans des parcs urbains;**
- 3 **Analyser l'incidence de la participation à des initiatives dans des parcs urbains sur la fréquentation et l'appropriation par les usager.ères.**

La finalité de l'ensemble de la recherche vise à outiller les organisations partenaires, les milieux preneurs et les administrations locales sur les pratiques inclusives dans les parcs de Montréal.



Cadre opérationnel

Plusieurs définitions de l'inclusion sociale ont été étudiées afin de construire le cadre d'analyse de cette deuxième phase de la recherche.

Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) considère que l'inclusion sociale « consiste en la mise en place d'actions, de mesures et de pratiques qui permettent à toute personne de développer un **sentiment de sécurité et d'appartenance** ». Cette inclusion serait le fruit de « l'effort collectif continu pour créer un **environnement sain** où les différentes caractéristiques identitaires sont non seulement acceptées et respectées, mais également valorisées » (MIFI, 2024). Selon d'autres sources, l'inclusion sociale fait référence à **l'accès à des ressources matérielles**, à un **revenu décent**, à un **emploi convenable**, à des **services d'éducation et de santé**, à **des opportunités de participer socialement à la collectivité** et l'opportunité de **faire valoir sa voix dans des décisions politiques** (Labonté, Hadi et Kauffmann, 2011). Ces définitions se distinguent du concept de mixité sociale, qui réfère pour sa part à la « cohabitation en un même secteur géographique de personnes appartenant à des catégories socioprofessionnelles, à des cultures, à des nationalités, à des tranches d'âge différentes » (Vivre en ville, 2024).

Les causes de l'exclusion sociale étant nombreuses, interreliées et intersectionnelles, le concept d'inclusion sociale ne peut être simplifié, isolé ou opérationnalisé de manière univoque. Comme tout enjeu complexe, l'inclusion sociale se révèle être un paradoxe qui n'est pas destiné à être résolu, mais avec lequel toute société doit composer. L'inclusion est ainsi influencée par la mise en place de mécanismes pluriels et différenciés (Lazar, 2001 ; Ville de Montréal, 2021). Pour Toye et Dowing (2006) l'inclusion sociale est un concept aux définitions et **mises en œuvre multiples**, et est comprise comme étant un **processus** et un **résultat**. L'aspect processuel fait référence aux **nombreuses dimensions interreliées** à considérer pour proposer des mesures et conditions permettant l'inclusion. Le résultat, quant à lui, se révèle par une **expérience positive** et une **participation la plus large possible**, une égalité des chances et des possibilités, ainsi que d'un **niveau de bien-être appréciable**.

Le concept de l'inclusion sociale se matérialise également en une **appropriation de l'espace** par les communautés. L'appropriation de l'espace se définit par « une **occupation d'un espace** et de son **adaptation aux besoins et aux aspirations d'un individu ou d'un groupe**. Elle se manifeste également par le développement d'un **sentiment d'appartenance et d'attachement** et un **prolongement identitaire vis-à-vis de l'espace approprié**. » (Kikano et al., 2023-A, p 8). En ce sens, l'appropriation de l'espace considère « la manière dont enfants et adultes intègrent des dispositions à se représenter l'espace, à investir ou éviter certains lieux et à s'y mouvoir et s'y comporter » (Cayouette-Rembrière, Lion et Rivière, 2019, p. 15).

Ainsi, s'approprier un espace public consiste à répondre aux besoins des personnes qui le fréquentent et à permettre, entre autres, un état de bien-être des usager.ères (Bourdier, 2022).

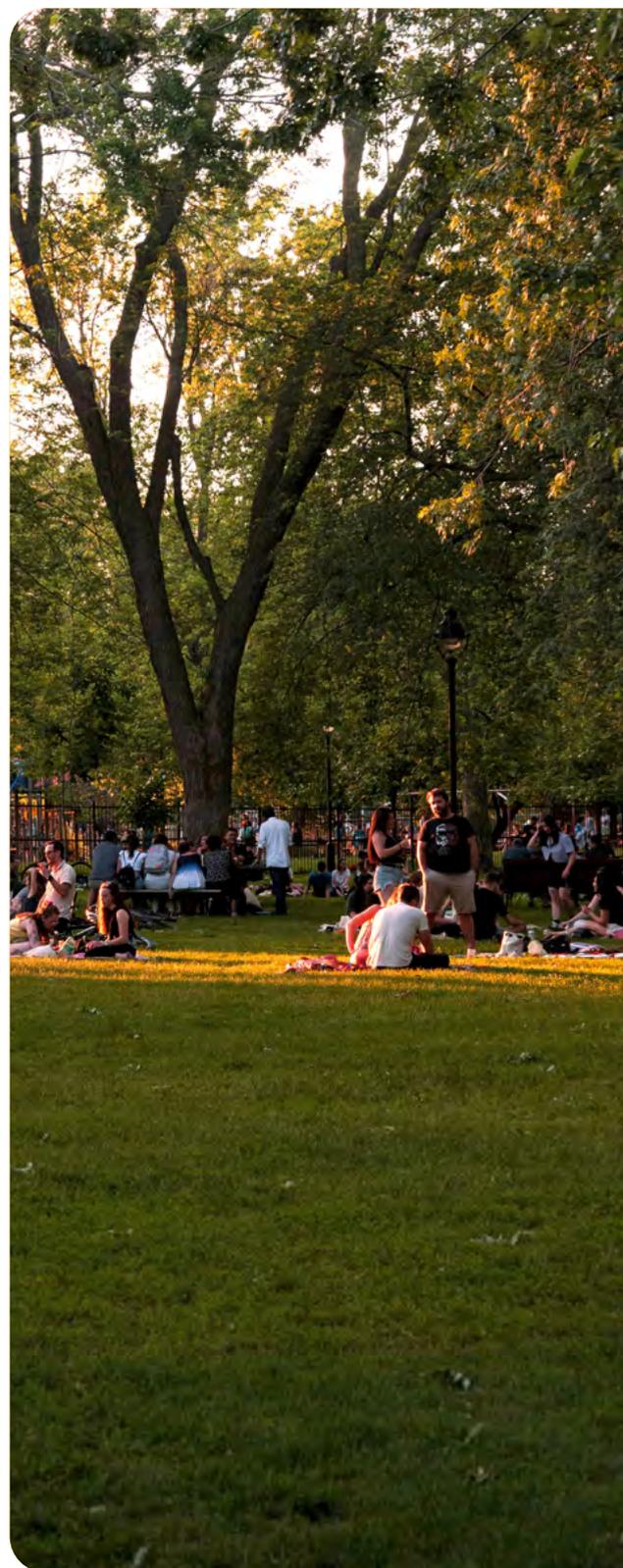
Pour mieux comprendre cette question de l'inclusion, il est aussi utile d'observer et analyser les obstacles, tant physiques, procéduraux, visibles et invisibles, qui peuvent nuire à la participation des individus. (Université Laval, 2017). Des organisations, telles qu'Ami.es des parcs, Parcs Canada, National Recreation and Park Association (NRPA), identifient des obstacles pouvant nuire à l'inclusion de tous et toutes dans les parcs. Ces barrières font référence **au volet socioéconomique**, dont la **gratuité d'accès** aux infrastructures et commodités présentes dans le parc. L'inclusion sociale implique aussi que les personnes participantes puissent ressentir un **sentiment d'appartenance** et de **sécurité** lors de leur visite dans le parc.

À la lumière de ces définitions, cette deuxième phase de la recherche comprend ainsi **l'inclusion sociale dans les parcs comme un processus favorisant l'accès, la capacité de participation et le développement des liens sociaux dans un espace par les usager.ères.**

Pour établir les caractéristiques et évaluer les tentatives d'une inclusion sociale dans les parcs, les études de cas traitent de diverses dimensions traduites en indicateurs. Deux échelles d'analyse sont considérées : d'abord le quartier et le parc, puis l'initiative en tant que telle. À l'échelle du quartier et du parc, l'accès au site ainsi que les infrastructures du parc ont été étudiés. À l'échelle de l'initiative, les indicateurs concernent l'accessibilité sociale de l'initiative, sa capacité à susciter la participation et la possibilité d'y développer des liens sociaux. Ces dimensions s'inscrivent dans les perspectives proposées par l'INSPQ (Labesse, St-Louis, 2024), où l'utilisation et la fréquentation des espaces publics nécessitent des mécanismes relatifs à l'accès et la mobilité, ainsi que celle proposée par le sociologue Éric Klinenberg (2018, cité dans Guay et Drago, 2023), pour qui les espaces publics contribuent aux interactions et au développement des liens sociaux des personnes qui les fréquentent.

Dimensions	Indicateurs
À l'échelle du quartier et du parc	
Contexte urbain et mobilité	Mobilité
Aménagement et infrastructures du parc	Milieu de vie
	Disponibilité des infrastructures publiques
Accessibilité physique	Accessibilité physique
	Proximité physique
À l'échelle de l'initiative	
Accessibilité sociale	Admissibilité
	Adaptabilité
	Abordabilité
	Utilisabilité
Développement de la capacité de participation	Accès à l'information
	Motivations à participer
	Autonomisation
	Développement des apprentissages
	Valorisation des rôles sociaux
	Reconnaissance des compétences des personnes usagères
	Contribution à la collectivité
Développement des liens sociaux	Influence de l'initiative sur la perception du parc
	Participation à d'autres activités similaires
	Ambiance
	Interactions
	Respect de la diversité
	Sentiment d'appartenance
Sentiment de sécurité	
	Coopération, solidarité et soutien

Il est à noter que l'application ou la présence de ces indicateurs varie selon la nature des initiatives étudiées.



APPROCHES MÉTHODOLOGIQUES

Démarches et choix des initiatives

Lors de la phase 1 du projet, quatre parcs ont été retenus pour les études de cas : les parcs Frédéric-Back et Jarry, la place Émilie-Gamelin et le square Cabot. Ces parcs, très différents l'un de l'autre, avaient été sélectionnés pour leurs vocations et caractères uniques, ainsi que pour leur diversité en ce qui concerne les usages et les profils d'usager.ères. Ces parcs se situent également dans des quartiers présentant certains défis sociaux et économiques. Pour la phase deux, une recension des initiatives et projets se déroulant à l'intérieur de ces parcs à l'été 2024 a été réalisée, suivie de rencontres avec quelques organismes de ces parcs ou des quartiers avoisinants. Une première sélection d'initiatives à étudier a été partagée avec les partenaires du projet afin de valider ces choix.

Une attention particulière a été portée sur les liens possibles entre les initiatives et les particularités des parcs, ainsi que le profil de la population vivant à proximité de ceux-ci ou qui les fréquente. Ainsi, pour Frédéric-Back deux activités de la TOHU ont été retenues : la Ludothèque, qui offre divers jeux, matériel et activités pour les usager.ères, et les Lumières de Saint-Michel, une activité communautaire de création de lanternes culminant par un défilé nocturne dans le quartier. Pour le parc Jarry, l'Atelier Culture Vélo a été sélectionné, une initiative offrant un service d'entretien et de réparation de vélo à prix modiques ainsi que des cours d'initiation au vélo pour les femmes issues de l'immigration. Quant à la place Émilie-Gamelin et le secteur environnant, le programme TAPAJ de l'organisme Spectre de rue a été retenu pour son intervention dans l'espace public et sa mission de soutien aux jeunes âgés de 16 à 30 ans vivant une situation de précarité sociale.

Malheureusement, bien qu'ils aient fait l'objet de recherches dans la phase 1 du projet, il n'a pas été possible de poursuivre le projet en incluant le square Cabot, car les sollicitations auprès de quelques initiatives n'ont pas été fructueuses. La forte sollicitation des organismes communautaires (particulièrement ceux de première ligne) est une limitation systémique à prendre en considération dans la réalisation de futures études.

Outils et collecte de données

Trois études de cas ont été produites dans la présente phase du projet. Plusieurs outils de collecte ont été conçus afin de répondre aux objectifs de recherche. Certains **entretiens semi-dirigés réalisés lors de la première phase** (2022-2023) ont été analysés de nouveau pour la deuxième phase. Pour la deuxième phase (2024), **des entretiens semi-dirigés** ont été menés avec des personnes impliquées dans les organismes communautaires du quartier ou proposant des initiatives dans les parcs à l'étude. À la suite de ces entrevues, les initiatives identifiées ont été confirmées :

- 1 **Parc Frédéric-Back** : deux initiatives de la TOHU, soient la Ludothèque et les Lumières de Saint-Michel
- 2 **Parc Jarry** : l'initiative Atelier Culture Vélo avec les activités Mercredis *DIY* et les *Moondays*
- 3 **Place Émilie-Gamelin et le secteur environnant** : l'initiative TAPAJ de l'organisme Spectre de rue et les plateaux de travail réalisés avec Sentier urbain

En complément aux entretiens, des **vox pop** auprès des personnes participantes aux initiatives ont été effectués dans le but d'obtenir des données qualitatives et expérientielles, tant au sujet de l'initiative que du parc. Lors des vox pop, les personnes répondantes étaient invitées à **géolocaliser leur ressenti** dans l'espace en positionnant des points de couleur sur une carte du parc étudié. Ces entretiens et vox pop ont été enregistrés à l'audio afin d'en faire des **capsules balado**, réalisées par des étudiants du Cégep de Rosemont. Des **journaux d'observations** ont également été rédigés par l'équipe du CÉRSÉ pour compléter la collecte de données.

Bilan de la collecte et analyse des données

Comme mentionné précédemment, les entretiens de la phase 1 ont été réalisés en 2023, alors que ceux de la deuxième phase ont eu lieu au printemps 2024. Les vox pop et les observations se sont déroulés tout au long de l'été 2024.

Collectes	Frédéric-Back	Jarry	Secteur de la place Émilie-Gamelin	Au total
Entretiens de la phase 1	4	4	3	11
Entretiens de la phase 2	4	2	2	8
Vox pop	11 ¹	9 ²	9	29
Observations	4	6	6	16

¹ Vox pop, Frédéric-Back : 7 pour la Ludothèque et 4 pour les Lumières de Saint-Michel

² Vox pop, Jarry : 6 pour l'atelier *Moondays* et 3 pour l'atelier des Mercredis *DIY*

Limites de l'étude

Cette recherche a débuté avec une équipe différente pour la réalisation des livrables de la phase 1. C'est donc une toute nouvelle équipe qui a repris le projet pour la phase présente. Cette nouvelle équipe de travail a dû relever plusieurs défis afin de s'approprier la perspective développée par la première équipe. Afin de poursuivre l'objectif général de donner la voix aux usagers des parcs dans la suite du projet, des ajustements ont dû être proposés afin d'apporter un complément à la perspective centrée sur la gouvernance traitée dans la phase 1. Dans cette optique, la suite du projet se concentre désormais sur l'inclusion sociale dans les parcs urbains, et les initiatives communautaires qui tentent de la mettre en œuvre.

L'intention de départ, en accord avec les partenaires du projet, était de considérer les quatre parcs ayant fait l'objet de l'analyse de la phase 1. Malheureusement, malgré plusieurs tentatives, il n'a pas été possible de collaborer avec les organismes œuvrant dans le square Cabot en raison de la grande sollicitation et du manque de temps et de ressources communiquées par ces organisations. Dans le futur, les centres de recherche pourraient trouver des façons de s'adapter aux réalités des organisations pour améliorer leur accès à la participation dans la recherche.

Cette recherche basée sur des études de cas et des initiatives précises n'a pas la prétention d'offrir des constats qui s'appliquent à tous contextes ou à tous les parcs. Il s'agit davantage d'une recherche exploratoire en vue de contribuer à l'avancement des stratégies et pratiques mises en œuvre pour favoriser l'inclusion sociale dans les parcs.

Le nombre relativement restreint des vox pop, qui s'explique par le défi d'interpeller des personnes actives lors des initiatives, ainsi que le nombre peu élevé d'entretiens dans la phase 2 ne permettent pas de prétendre à une saturation des données. Néanmoins, la qualité des interventions recueillies contribue assurément à la pertinence et la valeur de l'analyse qui en est dégagée.

Le fait que la collecte de données ait été réalisée uniquement pendant la période estivale représente une autre limite, puisque les activités et usages de ces parcs sont assurément différents selon les saisons.

Présentation des résultats

Les études de cas des trois initiatives débutent par une description du quartier ou du secteur dans lequel se situe le parc et l'initiative afin de circonscrire l'environnement physique et social qui les entoure. S'ensuit une description du parc avec une considération pour son aménagement, ses infrastructures et son accessibilité physique. Par la suite est abordée l'initiative en incluant une brève description de la mission de l'organisation porteuse, en plus d'une présentation des caractéristiques, services et activités offerts. Chacune des études de cas est analysée en fonction des dimensions et indicateurs de l'inclusion sociale établis dans le cadre de cette recherche. Un encadré des faits saillants complète chacune des sections.

Chacune des études de cas présente les informations collectées lors de certaines entrevues réalisées tant dans la première que la deuxième phase du projet. Les observations effectuées ainsi que les courtes entrevues (vox pop) de la deuxième phase sont également incluses dans l'analyse. De plus, des sources documentaires complètent occasionnellement certains aspects, telles que la description des quartiers ou secteurs et des parcs. Tout au long de ce rapport, une attention particulière est portée à la voix des participant.es, ce pourquoi les citations sont nombreuses. Lorsque celles-ci proviennent des entretiens avec les organismes, seul le nom de l'organisation est nommé, et ce, dans le but de préserver la confidentialité. Quant aux vox pop, le statut de la personne répondante est identifié afin de bien saisir la posture de cette dernière et son rôle dans l'initiative.

ÉTUDE DE CAS : LE PARC FRÉDÉRIC-BACK ET DES INITIATIVES DE LA TOHU

LE QUARTIER SAINT-MICHEL

Frédéric-Back fait partie des grands parcs de Montréal, en plus d'avoir comme mission de desservir la communauté du quartier Saint-Michel. Pour mieux comprendre ce parc et les dynamiques qui y opèrent, il apparaît essentiel de faire le portrait du quartier environnant. Une description sociodémographique de la population micheloise vivant aux abords immédiats du parc a été réalisée lors de la première phase du projet de recherche (Kikano et al., 2023-B).

Cela dit, bien que les données collectées aient permis de saisir quelques caractéristiques des personnes potentiellement utilisatrices du parc, un portrait plus général incluant l'ensemble de la communauté de Saint-Michel est exposé dans la présente étude de cas.





Contexte social

Saint-Michel est un quartier montréalais comptant plus de 57 000 personnes résidentes (Gauvin et al., 2024). Il se situe dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Trois secteurs distincts divisent le quartier : Ouest, Est et Sud. Les secteurs Ouest et Est se trouvent au nord de l'autoroute Métropolitaine et sont séparés par l'ancienne carrière Francon. Quant au secteur Sud, dans le district de François-Perreault, il se situe au sud de l'autoroute Métropolitaine et se poursuit jusqu'à la rue Bélanger.

Parmi les aspects qui caractérisent ce quartier, on note une proportion importante de familles. Selon des données statistiques de 2021, 38,5% des familles qui y demeurent sont composées d'un ou plusieurs enfants, alors que la moyenne est de 29,8% sur l'île de Montréal. La monoparentalité est aussi une situation davantage présente dans la communauté Micheloise, puisque cette réalité est vécue par 30% des familles, en comparaison à 20% pour l'île de Montréal (Centraide du Grand Montréal, 2019).

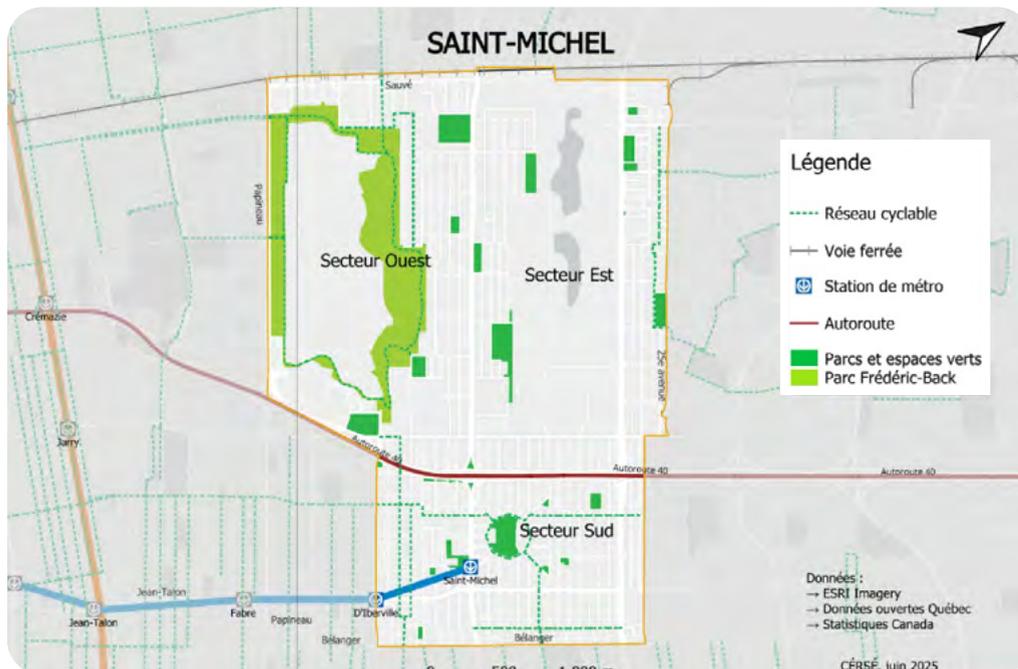
En plus de son aspect familial, le quartier Saint-Michel se démarque par sa grande diversité ethnoculturelle et par le nombre considérable de nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes qui y résident. En effet, près de la moitié de la population qui habite ce territoire est issue de l'immigration (en comparaison à 33% pour l'île de Montréal) en provenance principalement de Haïti, de l'Algérie, du Vietnam et de l'Italie. Le quartier a longtemps été considéré comme un lieu de transition, bien que cette réalité tende maintenant à changer (Gauvin et al., 2024).

« Ça a été longtemps Saint-Michel, un quartier tremplin. Donc on arrive, puis on quitte après quelques années pour aller vivre dans un supposé, entre guillemets, meilleur quartier. C'est de moins en moins le cas. Les familles ont tendance à plus s'installer, à rester. (Entretien : Vivre Saint-Michel en santé)

On y compte aussi 64% de personnes qui sont issues de minorités visibles, alors que cette proportion s'élève à 36% pour la population de l'île de Montréal. En 2021, le français était la langue maternelle de 37% des résident.es du quartier (Centraide du Grand Montréal, 2019).

Au niveau socioéconomique, au moins le quart des Michelois.es se trouve dans une situation de vulnérabilité. Le pourcentage des personnes vivant avec un faible revenu est de 25% chez les 17 ans et moins (Île de Montréal : 15%), de 26% pour les 18 à 64 ans (Île de Montréal : 15%) et de 30% pour les personnes de 65 ans et plus (Île de Montréal : 23%). Dans le secteur Est du quartier, 40% des personnes sont dans une situation de pauvreté et la moitié des enfants vivent dans une famille à faible revenu (Gauvin et al., 2024).

Pour ce qui est de se loger, 70% des ménages sont locataires, alors que sur l'île de Montréal, cette proportion est de 60%. L'accès à une cour ou à un espace extérieur privé autre qu'un balcon est ainsi possiblement limité pour ces personnes. De plus, 14% des ménages vivent dans un logement de taille insuffisante (Centraide du Grand Montréal, 2019). Dans le secteur Est de Saint-Michel, on note aussi « des îlots de chaleur intense et une forte densité de population » (Entretien : Vivre Saint-Michel en santé).



Carte du quartier Saint-Michel. Crédit Julien Robitaille-Brisson, CÉRSÉ 2025

Contexte urbain et mobilité

Sur le plan de la **mobilité**, certaines fractures urbaines entravent les déplacements dans le quartier. Tel est le cas avec l'ancienne carrière Francon, d'une superficie de 94 hectares, qui est un obstacle considérable pour les résident.es du secteur Est. Dans le secteur Ouest, le parc Frédéric-Back occupe une part importante de la superficie du territoire, et une zone industrielle se trouve au sud du parc. Trois axes routiers divisent le quartier, soient les boulevards Saint-Michel et Pie-IX, ainsi que l'autoroute Métropolitaine. La densité de la circulation et le réseau cyclable peu développé posent également des enjeux de mobilité. Pour les personnes souhaitant emprunter un vélo BIXI, cette alternative n'est possible que pour les résident.es du secteur Sud, puisque la majorité de bornes qui desservent le quartier s'y trouve. En ce qui concerne l'offre de transports en commun, on compte deux stations de métro (Saint-Michel et Iberville) et plusieurs lignes d'autobus traversant le quartier.

Dans l'ensemble, pour les résident.es de Saint-Michel, les enjeux de mobilité sont notables. En plus des obstacles urbains relevés, l'expérience de déplacement semble aussi plutôt négative :

« Se promener en vélo ici, c'est pas le fun. Puis il faut vraiment que tu sois un expert à vélo pour te promener ici. Moi, je suis quelqu'un qui marche. Puis quand je traverse Crémazie et Saint-Michel, j'attends mon tour. Puis même quand c'est mon tour, c'est jamais mon tour. Il faut faire attention. On a un portrait de mobilité qui va sortir dans les prochains jours. Puis ça démontre bien qu'ici, les familles sont en voiture, parce qu'il n'y a pas d'infrastructures comme telles dans le quartier. Les pistes cyclables, il n'y en a pas, puis quand il y en a, elles sont dangereuses. Les familles immigrantes, il y en a beaucoup qui ne savent pas faire de vélo. Alors le vélo, oui, mais il y a comme un enjeu où c'est beaucoup plus profond que juste, il n'y a pas de pistes cyclables. [...] on avait des groupes d'aînés qui nous disaient : « Moi j'aime ça marcher, mais il n'y a pas d'endroit où je peux m'asseoir pour m'arrêter cinq minutes, genre des bancs. ». Juste du mobilier urbain pour que les gens puissent bouger, mais avoir une opportunité de s'asseoir puis de dire : « Ok. Je prends cinq minutes, puis après ça, je recommence. ». Ça manque. Ici, il n'y a pas de stations de BIXI non plus, donc si tu veux venir à BIXI, il n'y en a pas. (Entretien : Vivre Saint-Michel en santé)

Ces enjeux présents lors des déplacements quotidiens dans le quartier Saint-Michel s'appliquent aussi pour se rendre au parc Frédéric-Back.



Cerf-volant ludothèque. Crédit photo : CÉRSÉ



Le quartier Saint-Michel en quelques faits saillants

- Se divise en trois secteurs distincts en raison des fractures urbaines : Ouest, Est et Sud.
- Regroupe de nombreuses familles, dont plusieurs sont en situation de monoparentalité.
- Se distingue des autres quartiers montréalais par sa grande diversité ethnoculturelle et son nombre considérable de nouveaux arrivants et nouvelles arrivantes.
- Se caractérise par des enjeux sociaux notables, dont la précarité économique et les logements de taille insuffisante.
- Présente des obstacles à la mobilité active, notamment en raison de la présence de l'ancienne carrière Francon, d'enclaves dessinées par les axes routiers, de la forte densité de circulation automobile et du réseau cyclable défaillant.

LE PARC FRÉDÉRIC-BACK

Le parc Frédéric-Back représente un ambitieux projet de réhabilitation environnementale et fait partie de la direction du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports de la Ville de Montréal. Depuis 1995, cet espace est en constante transformation : d'abord une carrière de calcaire, puis un site d'enfouissement des matières résiduelles, et finalement, un espace vert urbain. Par ailleurs, des tonnes de déchets en décomposition sont toujours présents sous les plaines verdoyantes du parc Frédéric-Back. Pour capter les biogaz émis par cette décomposition, 200 puits ont été installés. Ces puits sont recouverts d'une sphère blanche, ce qui confère une apparence unique et rétrofuturiste au parc et qui lui a valu une distinction internationale en 2018 avec les Grands Prix du Design.

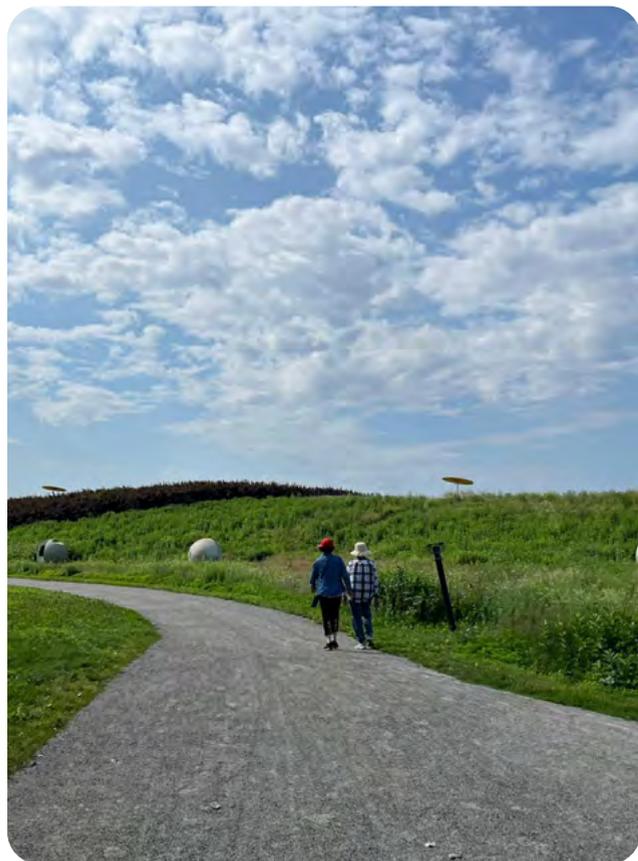


Carte utilisée dans les vox pop de la collecte de données pour géolocaliser les ressentis des participant.es

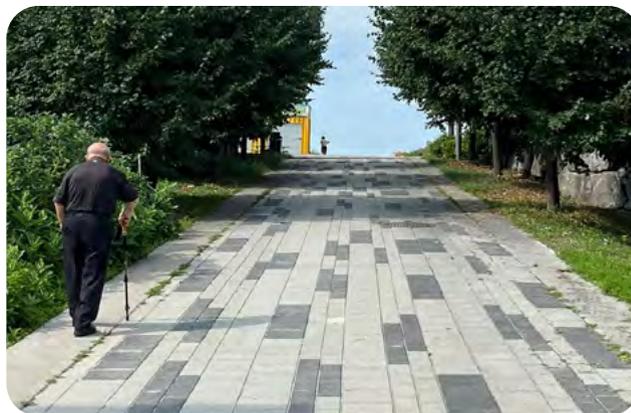
Aménagement et infrastructures publiques

La réhabilitation environnementale et l'aménagement du grand parc Frédéric-Back favorisent l'accès à la nature et à un **milieu de vie** sain pour les usager.ères et les communautés environnantes. La nouvelle vocation de cet espace contribue à l'amélioration de la qualité de l'air grâce la captation des biogaz, à une meilleure gestion des eaux pluviales et à une plus grande diversification de la flore et la faune. Ces changements sont bénéfiques pour la santé des écosystèmes et des populations riveraines.

Le réaménagement du parc n'est pas encore complété et s'inscrit dans un processus de réhabilitation environnementale sur le long terme. Plusieurs étapes sont toujours en cours pour transformer ce parc qui partage l'espace avec le Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM). Pour l'instant, il est uniquement possible de se déplacer dans les sentiers aux pourtours du parc, puisqu'aucun chemin ne traverse encore la zone centrale. Le paysage du parc est caractérisé par de grandes prairies de verdure, peu d'arbres et peu d'infrastructures pour accueillir les visiteur.ses. Ces limitations structurelles sont dues, en grande partie, aux puits de captation et aux émissions de gaz. Pour cette même raison, il est par ailleurs interdit de faire des barbecues au parc Frédéric-Back.



Sentier et marcheurs. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.



Entrée numéro 18. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.

« [...] le parc Frédéric-Back, il est totalement hors norme. Il n'y a pas d'électricité, il n'y a pas d'eau, il n'y a pas beaucoup d'ombre. C'est un ancien site d'enfouissement, donc il est parcouru d'environ 300 kilomètres de tuyaux pour capter les biogaz. On ne peut même pas planter un piquet. On ne peut pas non plus y circuler avec n'importe quel type de véhicule dans tous les sentiers. Bref, c'est un parc qui a beaucoup, beaucoup de contraintes. (Entretien : TOHU)

Malgré les contraintes nommées et le passé industriel du site, la végétation est maintenant omniprésente et les espèces vivantes qui y habitent sont diverses. Une grande variété d'arbres, d'arbustes et de vivaces composent la biodiversité du secteur.

Dans l'ensemble, l'aménagement du parc Frédéric-Back est fortement apprécié par les personnes utilisatrices rencontrées lors des vox pop. À plusieurs reprises, la revitalisation des lieux par la Ville de Montréal a été soulignée comme étant un bon coup, tout comme l'offre éducative disponible pour s'informer sur l'histoire du site. La mission environnementale du parc et sa biodiversité semblent combler le besoin de nature nommé par quelques répondant.es. L'étendue du territoire permet aux familles et autres visiteur.ses d'occuper l'espace souhaité pour vivre un moment de tranquillité ou pour réaliser des activités plus sportives, sans déranger qui que ce soit. Cette réalité diffère de biens des parcs montréalais où l'espace disponible peut limiter la quiétude des usager.ères.

« [...] je savais que c'était très nature. Quand les enfants sont rentrés, la première chose qui les a attirés, c'est les papillons. C'était comme : « Oh mais là, est-ce qu'il y a des cigales? ». Il y avait un peu toutes ces possibilités-là. Puis, il y a un sentiment d'être plus en nature par rapport à des parcs qui sont de plus petites superficies. Ça se veut un peu comme le parc de la Visitation. Il y a assez de nature autour de nous pour se sentir un peu à l'écart de la ville le temps d'un moment. (Vox pop : Ludothèque – Participante)

La vocation du parc est, quant à elle, centrée sur l'environnement, la culture, les loisirs et les sports. La TOHU, partenaire de la

Ville de Montréal, favorise la pratique d'activités qui abondent en ce sens : observation d'insectes, ateliers de cerfs-volants, visite guidée à vélo, ski de fond, raquette sur neige, etc. Le pavillon d'accueil et d'interprétation, excentré à l'extrémité sud du parc, est d'ailleurs administré par la TOHU. Indépendamment de ce pavillon, il est possible d'accéder à certaines commodités à quelques points spécifiques dans le parc, le long des sentiers, comme une aire de pique-nique, une aire de chaise longue, des points d'observation, des fontaines d'eau potable et des toilettes. Du côté ouest du parc, le Stade de soccer de Montréal, ainsi que le TAZ sont à quelques pas du sentier principal et des équipements publics y sont présents. Plusieurs panneaux indicatifs permettent de se repérer dans les différentes zones du parc, ainsi que de connaître les services et commodités aux alentours.

De manière générale, les remarques sur la **disponibilité des infrastructures publiques** sont positives chez les usager.ères du parc rencontré.es. Parmi les visiteur.ses interrogé.es durant les vox pop, une personne a fait mention du nombre limité de salles de toilette et de poubelles à proximité de la Ludothèque. Une autre personne a affirmé que les indications pour accéder aux différents services sont adéquates.

Pour ce qui est des personnes interrogées œuvrant dans les organismes de Saint-Michel, leur rapport au parc Frédéric-Back semble beaucoup plus mitigé. Bien que l'appréciation du parc soit indéniable, certaines caractéristiques de son aménagement sont remises en question et même critiquées, surtout lorsqu'il est question des besoins et de la potentielle appréciation des lieux par la communauté micheloise.

« Puis, il y a des petits endroits où tu peux peut-être emmener ta famille faire un pique-nique, mais à la base, ça reste un genre de piste cyclable. (Entretien : Vivre Saint-Michel en santé)

Le parc Champdoré, qui est adjacent à Frédéric-Back semble davantage répondre à certains besoins de la communauté micheloise. En effet, Champdoré semble plus investi par les résident. es du secteur selon nos observations et celles des organismes *Vivre Saint-Michel en santé* et *À Portée de Mains*. La présence des modules de jeux, des terrains de sports, des jeux d'eau et du jardin communautaire sont des services qui interpellent et répondent aux besoins des Michelois.es. Bien que les parcs Champdoré et Frédéric-Back soient considérés comme deux entités séparées ayant chacun leur vocation, il n'en demeure pas moins qu'ils occupent un territoire commun. Tout près de Frédéric-Back se trouve aussi le parc Julie-Hamelin, qui est par ailleurs universellement accessible grâce, entre autres, à une aire de jeu adaptée pour les enfants ayant différents niveaux de motricité et de limitations. Le mobilier urbain y est adapté aux conditions physiques de chacun.e et le terrain de basketball est accessible aux personnes en fauteuils roulants. Bien que Frédéric-Back soit limité en termes d'infrastructures, il est intéressant de noter sa complémentarité avec les différents parcs du secteur.

Accessibilité physique

Comme Frédéric-Back est un grand parc, il doit desservir à la fois la population montréalaise et la communauté micheloise. Pour y accéder, il est possible de le faire par les vingt entrées de ce vaste espace vert. Pour l'ensemble des usager.ères, quelques aires de stationnement sont disponibles et gratuites aux abords du parc, dont certaines places sont réservées aux personnes à mobilité réduite. Six débarcadères pour le transport adapté sont également présents aux points d'accès principaux. Pour les personnes se déplaçant en transport en commun, 20 minutes de marche sont nécessaires à partir des stations de métro Saint-Michel et Iberville.

De manière générale, la notion d'accessibilité physique peut varier selon le lieu de résidence et les habitudes de mobilité de la personne. Quelques répondant.es aux vox pop ont exprimé que Frédéric-Back vient répondre à leur besoin de proximité de plein air à même leur ville.

« C'est proche de la maison, on n'a pas besoin de sortir de l'île puis tout ça et c'est accessible. Comme je dis, moi je viens des fois en vélo. On est en auto aujourd'hui, en covoiturage. (Vox pop : Ludothèque – Participante)

Plusieurs répondant.es ont affirmé s'être déplacé.es en voiture pour venir à Frédéric-Back, mais aucune mention ne faisait état des enjeux pour se rendre à destination avec ce type de transport, mis à part le manque d'indication pour les espaces de stationnement dédiés aux usager.ères du parc. Pour les déplacements à vélo ou à pied, certains obstacles sont présents, comme le secteur industriel à contourner au sud du parc.

« [...] il y a quand même des barrières à certains endroits, justement les entreprises qui bloquent l'accès. Quand j'essaie d'arriver plus par le Maxi, le complexe environnemental, je ne sais pas trop par où rentrer, il faut souvent retourner jusqu'à la TOHU. (Vox pop : Ludothèque – Participante)

Le défi peut aussi être de se rendre à un endroit précis dans le parc et de se repérer avec les multiples entrées pour y accéder. Le fait qu'il s'agisse d'un grand parc dont la piste principale, en excluant les autres sentiers environnants, représente une distance de 5,5 km, peut s'avérer être un autre obstacle pour se sentir familier avec les lieux et atteindre certaines zones plus éloignées du point de départ.

« We took a bicycle, but without it, it was difficult to come here walking¹. (Vox pop : Ludothèque – Participant)

Pour ce qui est de la proximité physique du parc, seulement les participant.es de trois des vox pop (3/11), ont mentionné habiter dans Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, soit l'arrondissement dans lequel se trouve le parc Frédéric-Back. Une faible proportion

1 Nous avons pris un vélo, mais sans celui-ci, il aurait été difficile de venir ici à pied. [Traduction libre]

des personnes interrogées demeure donc à proximité de cet espace vert. Selon les réponses aux vox-pop, la fréquentation du parc par la communauté micheloise semble récente et dépend possiblement des activités proposées.

En raison des multiples réaménagements et travaux qui ont mené à l'état actuel du parc – et qui sont toujours en cours pour sa pleine réhabilitation –, certaines personnes utilisatrices et riveraines commencent tout juste à tisser des liens et à côtoyer Frédéric-Back.

« [...] ça fait longtemps qu'on habite le quartier, mais ça ne fait pas longtemps que le parc est vraiment accessible. Mais moi, c'est un de mes parcs préférés. C'est vraiment beau les petites boules blanches. Puis aussi, c'est vraiment grand comme parc, c'est l'un de faire des activités. Aussi l'hiver, ils prêtent de l'équipement, tu peux faire des activités de plein air, c'est vraiment l'un. (Vox pop : Lumières de Saint-Michel – Participante)

« Je pense que c'est quelque chose d'encore assez nouveau, le parc Frédéric-Back ce n'est pas forcément quelque chose que les gens ont eu le temps de s'approprier. (Entretien : Vivre Saint-Michel en santé)

Parmi les autres lieux de résidence des personnes interrogées, les arrondissements de Rosemont–La Petite-Patrie, d'Ahuntsic–Cartierville, de Mercier–Hochelaga–Maisonneuve et de Montréal-Nord ont été nommés, ainsi que les villes de Laval et d'Halifax. Ces données démontrent qu'en plus de desservir la communauté locale, Frédéric-Back répond au besoin de nature d'une plus large population, ce qui correspond à la mission d'un grand parc. Quant aux initiatives et activités qui s'y déroulent, elles sont un complément à l'aménagement du parc et représentent également une opportunité de se rendre au parc.



L'aménagement et l'accessibilité du parc Frédéric-Back en bref

- Par la revitalisation environnementale d'un ancien site d'enfouissement et la création d'un parc, les communautés micheloise et montréalaise obtiennent l'accès à un milieu de vie sain et profitable pour leur santé et bien-être.
- La disponibilité des infrastructures publiques, ne serait-ce que l'aménagement du parc en tant que tel, favorise l'occupation des lieux par les personnes interrogées lors du vox pop. Cependant, les avis diffèrent pour certains organismes en ce qui concerne les besoins de la communauté micheloise qui ne sont pas en parfaite adéquation avec la conception actuelle du parc Frédéric-Back.
- Par sa vocation, le parc attire une grande population venant de l'extérieur du quartier. Quant à l'accessibilité physique et la fréquentation des lieux par la communauté micheloise, elles sont récentes et restent à construire tout au long des différentes phases de réhabilitation du site.



DES INITIATIVES DE LA TOHU

Mission de la TOHU

La TOHU, organisme à but non lucratif, définit sa mission par trois volets : le cirque, la terre et l'humain. Le volet cirque fait référence au développement de la discipline du cirque, tant localement qu'internationalement. Le volet terre s'inscrit dans leur fonction de pavillon d'accueil et d'interprétation du parc Frédéric-Back, mandat accordé par la Ville de Montréal, et ce en offrant, entre autres, des activités éducatives relatives à l'environnement et la biodiversité. Le volet humain s'exprime par son ancrage au cœur du quartier Saint-Michel, contribuant ainsi à la « vitalité culturelle, sociale et économique » de ce quartier (TOHU, 2025).

« En fait, la mission de la TOHU est tournée beaucoup vers Saint-Michel. Alors, il y a des activités qui sont ciblées vraiment pour le quartier Saint-Michel, mais le parc aussi, c'est un des grands parcs de Montréal, puis qui est là pour desservir la population montréalaise au complet. Alors ça fait que c'est un peu un amalgame d'activités qui sont ciblées pour Saint-Michel, puis d'autres activités qui sont vraiment pour le grand Montréal en général. (Entretien : TOHU)

Ce double mandat peut, selon certains organismes du quartier Saint-Michel, engendrer une certaine tension entre la vocation propre au parc Frédéric-Back qui se doit d'être à la fois un parc d'agglomération visant à rejoindre l'ensemble des montréalais.es et en même temps, un parc de quartier répondant aux particularités de la population de Saint-Michel.

Initiatives : activités et services

La TOHU offre une gamme d'activités, composée d'activités éducatives (visites guidées), de plein air (location gratuite estivale de vélo et trottinette et location hivernale gratuite pour les moins de 18 ans pour le prêt de ski de fond et de raquettes) et récréatives (prêts de jeux de société et cerfs-volants). De façon ponctuelle, il est aussi possible de s'initier à l'escalade et, pour les adolescent.es, de pratiquer le yoga. De plus, des événements à grand déploiement sont organisés, tel que Grain de ciel et les Lumières de Saint-Michel (Programmation 2024).

Dans le cadre de l'étude de cas, deux initiatives ont été ciblées, soit la Ludothèque, qui constitue une activité estivale hebdomadaire, et les Lumières de Saint-Michel, qui est un événement ponctuel et d'envergure. La **Ludothèque**, ouverte trois jours par semaine (du vendredi au dimanche), permet l'emprunt gratuit de jeux de plein air, dont des cerfs-volants. La programmation comprend aussi une lecture d'un conte le samedi en matinée. Deux employé.es distribuent aux usager.ères le matériel de la ludothèque et partagent également des informations générales sur le parc. Pour leur part, les **Lumières de Saint-Michel** sont conçues plus précisément pour la population du quartier de Saint-Michel. Tout au long de l'année, l'équipe de la TOHU se rend dans divers lieux du quartier pour mener des ateliers de fabrication de lanternes avec la communauté. Une fois fabriquées, les lanternes sont conservées par la TOHU et sont récupérées par le public pour participer au mois d'août à un grand défilé nocturne dans les rues de Saint-Michel. Cette parade clôt trois jours de programmation dans le cadre des Lumières de Saint-Michel, des festivités destinées également à l'ensemble des montréalais.es.



Ludothèque. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.



Défilé des lanternes. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.

Accessibilité sociale aux initiatives

Les personnes participantes aux vox pop et quelques intervenant.es ont partagé leurs observations sur l'admissibilité, l'adaptabilité, l'abordabilité et l'accès à l'information des initiatives ciblées.

Considérant l'**admissibilité**, la Ludothèque ainsi que les Lumières de Saint-Michel sont disponibles à toutes personnes souhaitant y participer. Pour encourager la participation de la communauté du quartier Saint-Michel, la TOHU a délocalisé certaines activités, comme la fabrication des lanternes. En allant à la rencontre des personnes dans divers lieux du quartier au courant de l'année, la TOHU tente ainsi de rapprocher le parc Frédéric-Back des Michelois.es.

La grande variété de jeux prêtés à la Ludothèque rejoint des personnes de différents âges avec des intérêts variés. Les objets sont bien adaptés à la configuration du parc, en référence notamment à l'utilisation des cerfs-volants.

« [...] c'est qu'il y a vraiment toute une gamme de jeux, jeux de société aussi. Puis c'est l'fun, ça permet d'explorer de nouvelles activités. Il y a plein de choses qu'on n'a jamais faites, qu'on connaît pas tant que ça, mais la disponibilité c'est quand même l'fun. Ça nous donne l'occasion d'essayer et de découvrir de nouvelles activités. (Vox pop : Ludothèque – Participant) »

Par ailleurs, les observations réalisées par l'équipe de recherche révèlent que la Ludothèque est fréquentée majoritairement par les familles (parents et enfants).

À propos de l'**adaptabilité**, des personnes participantes ont apprécié l'adaptation de l'animatrice de l'heure du conte qui a lieu à la Ludothèque : elle prend en compte l'âge et la langue parlée des enfants présents.

« Au début, quand je suis arrivée, j'étais comme : « Est-ce qu'ils sont trop vieux? ». Elle nous a dit : « Non, non, je m'adapte. ». On s'est joint [à l'activité], puis tout le monde a pu participer. La personne [animatrice], elle s'est justement adaptée à l'âge des gens, puis à la langue aussi. Il y a un papa qui parlait anglais, elle l'a interpellé en anglais, elle parlait avec la petite en français. Alors je trouvais que c'était inclusif comme activité. (Vox pop : Ludothèque – Participante) »

Le souci à l'égard de l'adaptabilité est notable pour la TOHU. À preuve, certains organisateurs ont mentionné avoir participé à une formation de la Ville de Montréal portant sur les réalités telles que vécues par les personnes vivant certaines limitations physiques ou intellectuelles. De plus, les heures d'ouverture de la Ludothèque ont été prolongées en 2023, pour encourager la participation d'un plus grand nombre de personnes. L'expérience n'a toutefois pas été concluante et les heures d'ouverture ont été réduites en 2024.

Si l'on considère tout particulièrement l'adaptabilité envers les personnes vivant dans le quartier Saint-Michel, les responsables de la programmation et planification des activités du parc font preuve de créativité et d'inventivité pour tenter de répondre aux besoins de cette population.

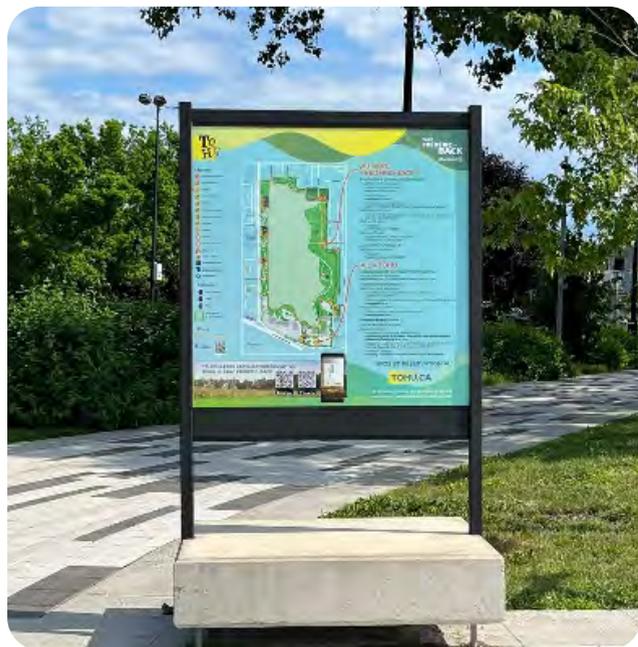
« Vu qu'on n'a pas des gros budgets, on essaie d'être inventif, d'être créatif. Puis des fois, pour avoir une bonne piste qui marche bien, il faut qu'on en fasse trois qui marchent pas. Donc ça mange beaucoup de temps. Fait qu'il y aurait peut-être lieu, [...] de mieux cibler nos actions. Peut-être des fois de laisser passer des trucs qui sont super «sexy», puis l'fun, mais que dans le fond, peut-être nous concentrer plus sur les trucs qui seraient plus ciblés sur Saint-Michel. (Entretien : TOHU) »

L'**abordabilité** est notable puisque presque tous les prêts (jeux, cerfs-volants, vélos, skis, etc.) sont gratuits (la location de skis et de raquettes est maintenant payante pour les adultes depuis l'hiver 2025), ce qui permet à toutes et tous d'y avoir accès pour s'initier à de nouvelles activités. Un témoignage recueilli en démontre l'importance: un homme d'origine indo-pakistanaise accompagné de sa fille d'environ 11 ans exprime qu'il est très heureux d'avoir accès à des cerfs-volants, activité qu'il lui rappelle son pays d'origine. N'ayant pu trouver un emploi bien rémunéré et ayant peu de ressources financières, cette gratuité est grandement appréciée.

Pour sa part, l'**accès à l'information** est l'aspect le plus critiqué de l'initiative. Malgré les panneaux indicatifs présents dans le parc, il est fréquemment mentionné que les activités sont découvertes par hasard ou lors des promenades dans le parc.

« C'est la première fois qu'on vient à l'heure du conte. C'est la première fois qu'on vient à la Ludothèque. On savait pas que ça existait. Ça nous a pris un petit peu d'effort à trouver, mais on a trouvé. (Vox pop : Ludothèque – Participante)

L'information concernant les initiatives qui se déroulent à Frédéric-Back est disponible, entre autres, dans les communications émises par la TOHU : site internet, infolettre, réseaux sociaux, livret d'activités, etc. Cependant, cette information n'est pas nécessairement consultée et il est difficile pour un.e visiteur. se de savoir d'emblée que c'est la TOHU qui est responsable majoritairement de la programmation des activités de ce parc. L'information est donc accessible, mais il semble y avoir un enjeu de diffusion pour rejoindre notamment la communauté micheloise.



Carte du parc et informations. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.



L'accessibilité aux initiatives (Ludothèque et Lumières de Saint-Michel) de la TOHU en bref

- Par le type et la variété des activités proposées, l'admissibilité ainsi que l'adaptabilité sont favorables et encouragent la participation des personnes.
- La totalité de l'offre des activités étant gratuites, toutes personnes, peu importe ses ressources financières, peut participer. L'abordabilité constitue, assurément, un élément favorisant l'inclusion sociale.
- L'accès à l'information représente la principale critique des personnes participantes aux activités proposées au parc. L'offre de celles-ci étant découverte le plus souvent par hasard.
- À l'égard de la population de Saint-Michel, les préoccupations pour rejoindre celle-ci sont manifestes de la part des personnes responsables des activités à la TOHU. Toutefois, une interrogation subsiste si les communications utilisées rejoignent effectivement cette population.
- La mise en œuvre de l'événement les Lumières de Saint-Michel semble permettre une plus grande participation des personnes vivant dans le quartier Saint-Michel en allant à la rencontre de celles-ci au courant des activités dans l'année.

Développement de la capacité à la participation

Parmi les **motivations à participer** aux activités dirigées dans le parc Frédéric-Back, la présence de la TOHU et l'offre variée des activités pour la famille ont été nommées par plusieurs des personnes interrogées lors des vox pop. Le fait que les activités soient généralement dehors, en plus d'être facilement réalisables avec les enfants, semble interpeller plusieurs familles. Outre la variété, l'originalité des activités, telle que la conception de lanternes, incite à la participation et à l'appropriation des lieux. L'unicité des activités proposées dans un contexte favorable à leur pratique, comme pour ce qui est du cerf-volant, représente une autre raison de se rendre spécifiquement au parc Frédéric-Back, surtout pour les personnes qui ne demeurent pas à proximité. Comme Montréal offre la possibilité de profiter d'une multitude de parcs, les activités qu'on peut y faire doivent être en phase avec l'environnement dans lequel elles ont lieu afin de susciter un intérêt et une motivation pour s'y rendre.

« En fait, je cherchais des activités créatives à faire avec ma petite sœur qui habite ici dans le quartier, donc on a trouvé ça, puis je trouvais que c'était intéressant, parce que ça la pousse à créer, mais aussi à sortir, marcher, faire des activités. (Vox pop : Lumières de Saint-Michel – Participante)

« On est des grands fans de la TOHU et des spectacles de cirque. Et on était allé au festival Complètement cirque. Il y avait cette activité pour faire les lanternes et ça fait quand même plusieurs années que moi, je vois passer cet événement des lanternes. Et j'avais jamais l'occasion de venir. Alors cette année, on était libre, on était à Montréal, on en a profité pour venir. Puis, c'est aussi l'occasion de venir à Saint-Michel, parce qu'on y vient moins souvent. (Vox pop : Lumières de Saint-Michel – Participante)

Les motivations nommées précédemment correspondent aux besoins de divertissement et de nature des personnes rencontrées lors des vox pop.

Pour planifier ses initiatives, la TOHU collabore avec des partenaires communautaires du quartier afin de connaître les besoins de la population de Saint-Michel. On cite notamment le Centre Lasallien, la Grande Porte, le Forum jeunesse de Saint-Michel et le Carrefour populaire de Saint-Michel.

« Si on veut réussir à travailler dans ce quartier-là, il faut vraiment s'appuyer sur les gens qui y habitent et les organisations qui y travaillent. La TOHU elle-même n'y parviendrait pas, bien qu'on ait quelqu'un qui connaît très bien le quartier, qui a travaillé pour un organisme du quartier, qu'on a embauché à titre d'agent de liaison. Il faut quand même s'appuyer sur tout le réseau qui est tissé dans ce quartier-là, au niveau socio communautaire et culturel, pour pouvoir y arriver. (Entretien : TOHU)

Ces partenariats sont également une manière de susciter la participation de la communauté micheloise et d'accroître leur fréquentation et appréciation du parc. À la TOHU, un agent de liaison développe d'ailleurs des opportunités de collaboration avec quelques écoles et organismes du quartier. Par exemple, il peut être question d'une corvée de nettoyage réalisée avec des jeunes de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau. L'objectif étant de cibler en priorité les résident.es de Saint-Michel. Tel est aussi le cas avec les camps de jour, où une subvention obtenue par la TOHU est redirigée en priorité vers les enfants du quartier Saint-Michel.

Pour accroître la **contribution à la collectivité**, soit les actions mises en place par la TOHU pour inclure la communauté micheloise, notons la politique d'embauche qui favorise des jeunes du quartier.

« Les employés de la TOHU, on essaie d'engager un maximum de gens de Saint-Michel. Tous mes employés, bien, mes trois préposés aux prêts (on va jusqu'à six l'hiver avec le ski de fond) c'est tous des jeunes de Saint-Michel. Déjà ça, ils s'approprient le parc, puis après, quand ils croisent leurs amis dans le parc, il y a comme un sentiment d'appartenance. (Entretien : TOHU)

« Au niveau du quartier, la TOHU a fait un exercice où ils ont demandé que tous les gens de l'accueil viennent du quartier Saint-Michel. C'est un beau premier pas que j'ai toujours applaudi. (Entretien : Centre Lasallien)

Dans cette optique, la TOHU se tourne aussi vers les ressources du quartier Saint-Michel lorsque vient le temps de solliciter certains biens et services pour leurs opérations. Pour les expositions dans le pavillon d'accueil, la TOHU tente encore une fois de prioriser les artistes et organismes locaux.

En plus des activités proposées par la Ludothèque et lors de l'événement les Lumières de Saint-Michel, la **participation à d'autres activités ou initiatives similaires dans le parc** est favorisée tout au long de l'année. Par exemple, certaines personnes se rendent au parc Frédéric-Back une première fois pour l'activité *Les acrobates du ciel*, soit un spectacle de vol d'oiseaux de proie. Leur présence dans le parc leur permet ensuite de découvrir les autres activités qu'il est possible d'y pratiquer et ainsi, de développer leurs habitudes de fréquentation des lieux et de participation.

« C'est ça, on ramène des gens, on crée des habitudes. Les personnes qui viennent nous prendre des vélos, il y a des petites familles. Puis, les préposés me disent que ce sont des habitués. Puis, le ski de fond, même chose aussi. Tu sais, il y a des gens qui créent l'habitude de venir dans le parc. (Entretien : TOHU)

Les initiatives et activités dirigées par la TOHU représentent une opportunité de découvrir et de développer son aisance avec le parc. Comme Frédéric-Back est encore peu connu, l'**influence des initiatives sur la perception du parc** est considérable. Autrement dit, le fait de participer à ces initiatives contribue à l'appréciation générale du parc.

« Et aussi de se rendre sur place puis de se rendre compte qu'il y a plus d'options que ce qu'on pensait. Moi je venais ici avec l'idée que j'allais faire juste un petit tour, juste une petite promenade et que finalement on a pu s'asseoir, puis être capable de profiter du bon temps avec un cerf-volant. (Vox pop : Ludothèque - Participante)

« [...] justement pour une belle expérience comme aujourd'hui, ça donne le goût de revenir. Ça donne le goût aussi de se garder plus au courant des activités qui peut y avoir sur place. Donc ça fait une belle recommandation aussi pour les amis, la famille. (Vox pop : Ludothèque - Participante)

Étant donné que Frédéric-Back est un parc relativement récent dans le paysage montréalais, il est nécessaire de le faire connaître, ne serait-ce que pour susciter une première participation à une activité et ainsi favoriser les habitudes de fréquentation à plus ou moins long terme.



Le développement de la capacité à la participation en bref

- Les motivations à participer correspondent aux besoins de divertissement et de nature nommés par les personnes rencontrées lors des vox pop.
- La contribution de la TOHU à la collectivité se concrétise notamment par l'embauche des jeunes issus du quartier Saint-Michel ainsi que la priorisation des achats de biens et services provenant du quartier. La collaboration avec des organisations du quartier contribue à la fréquentation du parc Frédéric-Back par la communauté micheloise.
- La possibilité de participer tout au long de l'année à des activités ou initiatives favorise les habitudes de fréquentation du parc.
- Les initiatives de la Ludothèque et des Lumières de Saint-Michel exercent une influence positive sur la perception du parc et suscitent la fréquentation et l'appréciation des lieux.

Développement des liens sociaux

Pour plusieurs personnes rencontrées, l'**ambiance** du parc leur procure un sentiment de bien-être. L'aménagement du parc rend possible les moments de quiétude, jugés positifs et sains pour la santé physique et mentale des usagers.

« J'avais l'impression que mon esprit était... je sais pas comment expliquer cette sensation, mais c'était une sensation vraiment de bien-être, je ne sais pas comment le dire. Puis la quiétude, c'est tellement calme aussi, en fait en dehors du bruit des avions, mais je ne sais pas, le paysage, la nature. C'est que de la nature en fait, c'est vraiment reposant. (Vox pop : Ludothèque - Participante)

« The landscape is maintained very properly. So, it gives a very positive feeling to you. I would always recommend if someone were going through hard times or something, he should just take a walk in the park sometimes. In the sunshine, it feels so good.² (Vox pop : Ludothèque - Participant)

Les observations de l'équipe de recherche témoignent, peu importe le lieu, que l'atmosphère est calme, accueillante et détendue.



Carte du quartier Parc-Extension. Crédit Julien Robitaille-Brison, CÉRSÉ 2025

2 « Le parc est très bien entretenu. Il dégage donc une atmosphère très positive. Je recommanderais toujours à quelqu'un qui traverse une période difficile de faire une promenade dans le parc de temps en temps. Sous le soleil, on se sent tellement bien. » [Traduction libre]

Les **interactions** entre les personnes responsables de l'animation de la TOHU et les usager.ères du parc sont perçues positives par ces dernier.ères. Aussi, le chalet d'accueil de la TOHU étant situé tout au sud du parc, les employé.es de la Ludothèque deviennent souvent une ressource éclairante pour les personnes qui circulent dans le parc. Pour ce qui est des usager.ères du parc entre eux, des personnes ayant participé aux vox pop ont apprécié de côtoyer des personnes de cultures diversifiées.

« Everyone should get equal opportunities ... we have met a few people from my culture, from different culture as well. And people in Montreal are very nice, except a few instances, but mostly they are very friendly. (Vox pop : Ludothèque – Participant)

La rencontre entre des personnes du quartier Saint-Michel est aussi identifiée comme un apport important, l'activité les Lumières de Saint-Michel y contribuant tout particulièrement.

« Je trouve que ce sont de belles animations de quartier. C'est une belle façon de rassembler les gens qui ont peut-être moins l'occasion de se rassembler ou même qui sont habitués. Et oui, j'aime ça. Je trouve que c'est des belles initiatives. (Vox pop : Lumières de Saint-Michel – Participante)

L'espace étant très vaste, certaines personnes fréquentent aussi le parc pour minimiser les interactions sociales afin de vivre un moment de calme.

« C'est vrai que nous, on a préféré s'isoler parce que parmi les enfants, il y en a qui sont très jeunes. Ils peuvent être très, très bruyants. On ne voulait pas vraiment indisposer les autres familles et on a préféré, voilà, s'isoler aussi pour éviter que les cerfs-volants se croisent entre eux et qu'après, ça génère des crises parce que les enfants ne comprennent pas que ça s'est croisé, qu'il faut démêler tout ça [rire]. Donc, c'était mieux qu'on gère tout ça de façon un peu à l'écart. Mais malgré tout ça, il y avait une autre famille à côté, avec des enfants. On ne les entendait pas forcément. Je pense pas qu'on les ait gênés aussi. Il est bien fait, je trouve, le parc. (Vox pop : Ludothèque – Participante)

Les observations réalisées par l'équipe de recherche confirment que la configuration du parc permet de s'isoler, si cela est souhaité. De plus, la présence des personnes à la Ludothèque offre la possibilité aux personnes qui le désirent de prendre un moment pour échanger ou en apprendre sur l'histoire du parc.

Le **respect de la diversité** s'exprime par la préoccupation de permettre à une variété de profils de personnes de fréquenter le parc en proposant des activités et des services variés. Entre autres, un partenariat avec l'organisme *Accès Grimpe* permet aux personnes à mobilité réduite de pratiquer l'escalade adaptée à leur condition, et ce, tout en côtoyant les autres grimpeur.ses. Comme mentionné précédemment, l'offre aux camps de jour et aux élèves des écoles secondaires rejoint tant les enfants que les adolescent.es. En termes d'accessibilité universelle, un fauteuil roulant, offert

par la Ville de Montréal, est disponible pour les personnes à mobilité réduite qui en auraient besoin pour parcourir le parc. Afin de rejoindre des personnes qui ne sont pas familières avec l'hiver du Québec, la TOHU mise sur le prêt gratuit d'équipement pour faire des activités à l'extérieur. Cela dit, malgré la volonté d'inclusion de la TOHU, il demeure un enjeu pour que ces activités hivernales s'arriment réellement aux besoins et intérêts de la communauté de Saint-Michel.

Le **sentiment d'appartenance** au parc a été identifié par quelques personnes participantes aux activités et estimé grandissant selon des employé.es de la TOHU. Pour elles, la gratuité ainsi que la présence d'animateurs et animatrices contribuent au sentiment d'appartenance.

« Je pense que la gratuité fait que les personnes se sentent accueillit, puis qui sentent qu'ils sont chez eux. Puis, juste le fait qu'on soit présent dans le parc [la Ludothèque]. Le parc est un peu aride à certains égards, puis le fait qu'on soit là, ça change la donne. (Entretien : TOHU)

Selon des personnes responsables de la TOHU, cette présence des diverses personnes assumant l'animation à la Ludothèque ou encore des visites guidées, crée également un **sentiment de sécurité** pour les personnes présentes dans le parc.



Le développement des liens sociaux en bref

- La participation aux activités proposées ou simplement la visite du parc Frédéric-Back apporte un sentiment de bien-être aux usager.ères grâce à l'ambiance positive ressentie.
- Le parc offre des moments de quiétudes où les interactions ne sont pas nécessaires, étant donné la vastitude des lieux. Pour leur part, les initiatives donnent lieu à des interactions agréables mais de faible intensité entre les usager.ères du parc.
- Le respect de la diversité des profils de la population montréalaise est pris en compte par l'offre diversifiée des activités et services proposés. Toutefois, des enjeux demeurent pour inclure les besoins de la communauté de Saint-Michel dans les activités proposées, notamment les activités hivernales.
- Selon les responsables de la TOHU, la gratuité ainsi que la présence du personnel créent un sentiment d'appartenance et de sécurité auprès des usager.ères.

ÉTUDE DE CAS : LE PARC JARRY ET L'INITIATIVE ATELIER CULTURE VÉLO

LE QUARTIER PARC-EXTENSION

Adjacent au quartier Parc-Extension, le parc Jarry doit répondre aux besoins de cette communauté, tout en desservant la population montréalaise en raison de son statut de grand parc. Bien qu'un portrait sociodémographique du secteur environnant le parc Jarry ait été effectué dans une phase antérieure de la recherche (Kikano et al., 2023-B), un portrait plus global dépassant la zone établie précédemment est ici présenté, dans le but de mieux comprendre la communauté avoisinante au parc Jarry.

Contexte social

Parc-Extension est un quartier montréalais situé dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. C'est un territoire de petite taille qui compte néanmoins la plus forte densité de population, soit 17 671,9 habitants au km² comparativement à une moyenne de 3 891,2 habitants au km² pour l'île de Montréal.

Selon des données statistiques datant de 2019-2020, ce quartier possède une des plus fortes concentrations de personnes immigrantes de première et deuxième génération parmi l'ensemble des quartiers montréalais. Une grande diversité culturelle caractérise ce secteur de la ville : 37% de cette communauté proviennent de la Grèce, 28% sont originaires de l'Inde, 18% du Bangladesh et 18% ont comme pays de naissance le Pakistan. Le quartier Parc-Extension est particulièrement prisé par les nouveaux et nouvelles arrivant.es, et 64% des personnes issues des minorités visibles y demeurent.

Au niveau linguistique, 69% de cette communauté ont une langue maternelle autre que le français ou l'anglais. Puisqu'un bon nombre de ces personnes ne connaît aucune des langues officielles de la province, ceci affecte leur intégration au marché du travail. Sur le plan de la scolarisation, 34% des personnes n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires comparativement à 17% pour Montréal. Parc-Extension est l'un des quartiers les plus affectés par les inégalités socioéconomiques à Montréal, où 38 % de la population vit à faible revenu (comparativement à 21 % pour l'ensemble de la ville).

Pour ce qui est des familles avec enfants, elles sont nombreuses à résider dans le quartier (Parc-Extension : 71% ; Montréal : 63%). La plupart des ménages sont locataires, soit 79% comparativement à 60% pour Montréal. En raison de la précarité économique, plusieurs ménages doivent attribuer une part importante de leur revenu au logement, bien que le prix des loyers soit généralement moindre que dans les autres quartiers à Montréal (Centraide du Grand Montréal, 2019).



Carte du quartier Parc-Extension. Crédit Julien Robitaille-Brisson, CÉRSÉ 2025



Contexte urbain et mobilité

En matière de mobilité, certaines fractures urbaines rendent le quartier particulièrement enclavé. Cette coupure avec les autres secteurs environnants est dû aux infrastructures ferroviaires situées au sud et à l'est, alors qu'au nord se trouve l'autoroute métropolitaine. Pour ce qui est du côté ouest, le boulevard de l'Acadie et sa clôture coupant l'accès à la Ville de Mont-Royal cloisonnent Parc-Extension. Certaines des artères du quartier présentent une forte densité de circulation, comme la rue Jarry Ouest et le boulevard Saint-Laurent. Pour ce qui est du réseau cyclable, des projets sont en cours pour améliorer les infrastructures et les voies réservées. Plusieurs bornes BIXI desservent le quartier pour la location de vélo, surtout dans la portion sud. Pour les déplacements en transport en commun, les stations de métro De Castelnau, Parc et Jarry, ainsi que quelques lignes d'autobus, sont à la disposition des personnes usagères de ces services.



Le quartier Parc-Extension en quelques faits saillants

- Détient la plus forte densité de population sur l'île de Montréal.
- Se distingue des autres quartiers montréalais par sa forte concentration de personnes immigrantes de première et deuxième génération.
- Se caractérise par des enjeux sociaux notables : précarité économique, sous-scolarisation, défis d'intégration au marché du travail, etc.
- Présente des fractures urbaines considérables, notamment en raison des infrastructures ferroviaires et routières.

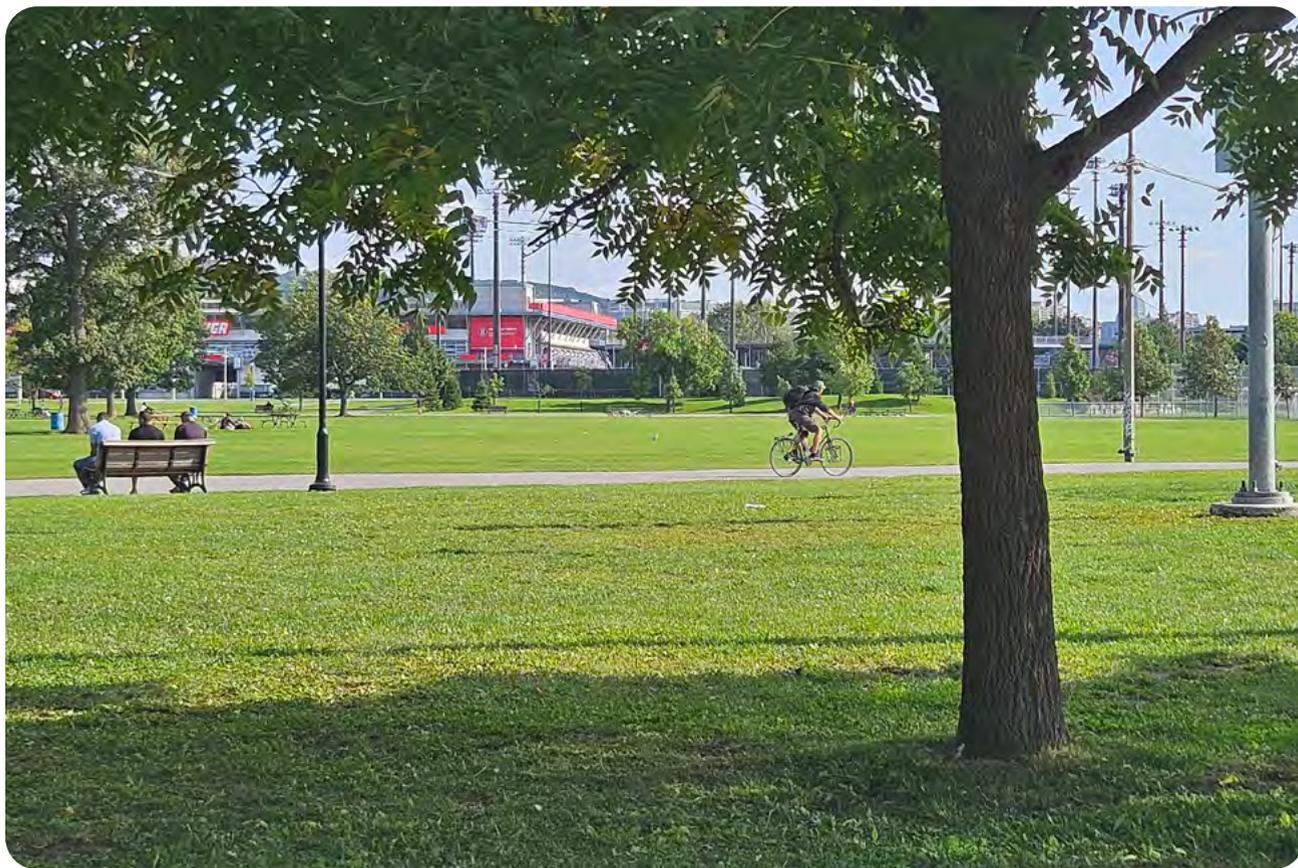


Carte utilisée dans les vox pop de la collecte de données pour géolocaliser les ressentis des participant.es

LE PARC JARRY

Espace vert de choix pour les résident.es du quartier Parc-Extension, le parc Jarry est catégorisé comme l'un des grands parcs de la Ville de Montréal. Son histoire s'est écrite sur une période d'un siècle, laissant toujours une place prépondérante aux activités sportives récréatives et professionnelles. L'équipe de football les Alouettes de Montréal s'y est entraînée dans les années 1960, et les Expos de Montréal y ont joué jusqu'en 1976. Le tennis est aujourd'hui le sport professionnel ancré au parc Jarry avec, entre autres, l'accueil d'un tournoi international annuel dans cette discipline (Kikano et al., 2023-A).

Le stade IGA, l'organisme Tennis Montréal, ainsi que des terrains de tennis sont des installations qui caractérisent d'ailleurs les lieux. La présence de ces grands joueurs a par ailleurs entraîné plusieurs tensions avec les populations riveraines et usager.ères du parc au fil des années, quant au partage de l'espace et l'utilisation et l'aménagement du parc, donnant beaucoup d'espaces à la pratique du sport. Ces tensions ont été soulevées à plusieurs reprises par diverses organisations, dont la Coalition des ami.es du parc Jarry (CAP Jarry). Fondée en 2004, la CAP Jarry regroupe les personnes et les associations communautaires et citoyennes sensibles à l'utilisation libre et ludique du parc. La CAP Jarry a d'ailleurs participé activement à l'organisation des diverses festivités entourant le 100^e anniversaire du parc.



Parc Jarry. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.



Parc Jarry. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.

Aménagement du parc et infrastructures publiques

Sur ce vaste territoire de 36 hectares, plusieurs zones sont aménagées pour répondre aux différents besoins de la communauté. Malgré sa grande superficie et son statut de grand parc, Jarry conserve un esprit de quartier. De nombreux terrains permettent de pratiquer des sports variés, comme le soccer, le baseball, le basketball et le volleyball. Une piscine et une patinoire sont accessibles durant la saison chaude, alors que des pistes de ski de fond et de glissades et des patinoires permettent de profiter de l'hiver. En plus des installations pour exercer un sport, d'autres commodités sont présentes, comme une aire de jeux pour les enfants, une aire de détente à proximité de l'étang, un parc à chien et deux chalets. Le nouveau plan directeur du parc a été lancé en juin 2025, à la suite de consultations menées auprès de diverses organisations œuvrant dans le parc. Comme la collecte de données pour cette recherche a été réalisée avant ce nouveau plan, il n'en sera pas fait mention dans ce rapport. Il est cependant à noter que de nombreux réaménagements du parc sont prévus pour les prochaines années.

Le parc Jarry est ancré dans le quotidien de la communauté depuis longtemps. Il est largement fréquenté à tout moment de la journée et les activités y abondent. Selon plusieurs personnes interrogées dans cette recherche, il est considéré comme un **milieu de vie** sain. Que ce soit pour pratiquer un sport, se balader en nature, retrouver des ami.es ou des familles avec leurs enfants dans l'aire de jeux, se détendre à proximité de l'étang ou festoyer, le parc Jarry répond à de nombreux besoins de la population. L'appréciation du parc Jarry d'un grand nombre de personnes ayant participé aux vox pop et aux entretiens est notable.

« Moi, c'est mon parc préféré à Montréal, en fait. Dans les grands parcs là, le parc Jarry, c'est celui dans lequel je suis le plus à l'aise, puis celui que je connais le plus. (Vox pop : Atelier Culture Vélo, Moondays – Participante)

« [...] le parc répond à un besoin d'avoir accès au plein air, à l'extérieur et donc, le parc est très fréquenté. Quand je me promène, honnêtement, je vois toutes sortes de personnes, donc j'ai l'impression que les gens viennent puis se sentent confortables et apprécient le parc. (Entretien : CAP Jarry)

Les multiples zones d'activités du parc Jarry permettent aux usagers de s'y rendre fréquemment pour des motifs variés. Les installations sportives semblent particulièrement prisées et correspondent à une des vocations de ce lieu public. Un participant aux vox pop mentionne en ce sens qu'il s'entraîne aux terrains de soccer depuis son enfance et qu'il y vient seul ou accompagné par des ami.es. En plus des installations, la vastitude du parc est nommée par une des participantes aux *Moondays* de l'Atelier Culture Vélo comme un aspect favorable qui permet à chacun.e de s'appropriier l'espace et de vaquer à ses occupations sans déranger qui que ce soit. La **disponibilité d'infrastructures publiques** est d'ailleurs un des atouts du parc Jarry. Cependant, étant donné la grande fréquentation des lieux, certaines commodités ne suffisent plus à la demande, alors que d'autres sont vétustes.

« Au niveau des infrastructures, on est un peu à la croisée des chemins. Ça prend plus de toilettes, plus d'espace. (Entretien : Tennis Canada)

Des travaux sont d'ailleurs en cours dans un des chalets du parc, afin de le rénover et d'ajouter des salles de toilettes et des vestiaires.

Accessibilité physique

Plusieurs entrées permettent de se rendre au parc Jarry: la rue Jarry Ouest au nord, le boulevard Saint-Laurent à l'est et la rue Gary-Carter au sud. Du côté ouest du parc, un chemin de fer limite grandement le passage et enclave le site, avec un seul accès piéton qui traverse les rails pour faire le lien avec Parc-Extension. Selon un témoignage, des accès supplémentaires sont d'ailleurs réclamés par les résident.es du secteur pour faciliter les déplacements vers le parc le long de la voie ferrée. Malgré cet enjeu, le parc demeure relativement accessible, surtout qu'il est situé à la jonction de plusieurs quartiers, dont Parc-Extension, Villeray, la Petite Italie et Marconi-Alexandra.

« En fait, on a de la chance, le parc Jarry c'est un parc super accessible à plein de niveaux, sauf il y a peut-être certaines intersections qui pourraient être mieux sécurisées. (Entretien : CAP Jarry)

En métro, environ cinq à dix minutes de marche sont nécessaires pour se rendre d'une des stations du quartier vers une des entrées du parc. Pour les personnes se déplaçant en voiture, une aire de stationnement est disponible au nord du parc, accessible par la rue Jarry Ouest, en plus du stationnement du stade de tennis au sud du parc.

L'**accessibilité physique** des lieux permet de répondre aux besoins de contact avec la nature et d'accès à des espaces de loisirs pour la population riveraine. Par exemple, une personne qui ne possède pas de voiture et qui souhaite se rendre dans un espace vert sans devoir sortir de l'Île de Montréal peut choisir de se rendre au parc Jarry.

« [...] il y a plein de gens qui ont des conditions limitées puis qui n'ont pas nécessairement un chalet ou qui ne peuvent peut-être même pas aller à l'extérieur pour faire du camping. Ça fait que le parc c'est le contact avec la nature, donc pour nous, c'est super important. (Entretien : CAP Jarry)

Comme mis en évidence dans le portrait du quartier de Parc-Extension, les besoins de la communauté environnante sont considérables. Certains facteurs, comme la densité de population, la proportion élevée de locataires, les familles nombreuses, le taux de pauvreté et le nombre considérable de nouveaux et nouvelles arrivant.es sont à prendre en compte dans les besoins d'accès à un espace vert. Le parc Jarry contribue positivement au bien-être de la communauté de Parc-Extension ainsi qu'à son inclusion dans la collectivité montréalaise.

« [...] le parc est très fréquenté, parce qu'il n'y a pas beaucoup d'autres choix d'espaces verts. Puis aussi, les quartiers environnants sont densément peuplés. Dans Parc-Extension, je me souviens plus des chiffres, mais le nombre de logements qui est surpeuplé là, c'est-à-dire, qu'il y a plus d'occupants par mètre carré que ça devrait être dans un logement. Les gens n'ont souvent pas de cours. Des fois, ils n'ont même pas de balcon. Et donc, c'est clair que le parc répond à un besoin d'avoir accès au plein air, d'être à l'extérieur. (Entretien : CAP Jarry)

En plus de l'accessibilité, la **proximité physique** semble être un incitatif supplémentaire à la fréquentation de ce grand parc. Selon des bénévoles de l'Atelier Culture Vélo, un grand nombre de participant.es à leurs activités résident dans les quartiers avoisinants, ce qui a été confirmé lors des vox pop réalisés avec certains usager.ères. Le parc Jarry semble ainsi répondre à sa double mission : attirer certes un public montréalais général, mais répondre avant tout aux besoins des usager.ères vivant à proximité.



L'aménagement et l'accessibilité du parc Jarry en bref

- Le parc Jarry constitue un milieu de vie sain permettant le déploiement d'une multitude d'activités.
- La disponibilité des infrastructures publiques, tels que les terrains de sport, est favorable à l'usage et l'appréciation des lieux. Cependant, en raison du niveau élevé de fréquentation du parc, certaines commodités ne suffisent plus à la demande (toilettes), alors que d'autres sont vétustes
*(*à noter que le chalet du parc qui était jugé vétuste a été rénové après la période de la collecte de données).*
- La proximité physique s'avère être un incitatif à la fréquentation du parc, d'autant plus qu'il se trouve à la croisée de plusieurs quartiers.
- L'accessibilité physique à cet espace vert vient répondre au besoin de nature de la population montréalaise, mais joue aussi un rôle significatif auprès de la communauté de Parc-Extension qui vit des enjeux sociaux particuliers.



Atelier Culture Vélo. Crédit photo : Atelier Culture Vélo

L'ATELIER CULTURE VÉLO

Mission de l'Atelier Culture Vélo

L'Atelier Culture Vélo (ACV) a pour mission de « promouvoir et favoriser l'accès économique et social au vélo, en tant que moyen de transport actif, abordable, écologique et émancipateur ». L'organisme à but non lucratif fondé en 2007 sous le nom Vrac Environnement et renommé Atelier Culture Vélo en 2012, « vise à lutter contre l'isolement et la marginalisation de la population du quartier de Parc-Extension. » (Atelier Culture Vélo, 2025).

Dans les mots des organisatrices, la mission de l'organisme est de « rendre le vélo plus accessible encore en rendant les gens autonomes dans leur gestion de leur vélo, donc en rendant les communautés capables de réparer leur propre vélo et réduire les frais qui viennent avec l'utilisation du vélo. » (Entretien : Atelier Culture Vélo)

Initiative : activités et services

Trois types de services sont offerts par l'ACV. En premier lieu, l'entretien et les réparations de vélos sont offerts à divers moments. Durant la période estivale, Les Mercredis *DIY (Do It Yourself)* ont lieu toutes les semaines, et sont ouverts à toute personne qui souhaite apprendre à entretenir ou réparer son vélo, avec l'appui de mécanicien.nes bénévoles. Les premiers lundis de chaque mois, ces services sont offerts, mais uniquement aux personnes s'identifiant comme femme, trans, agendre, non-binaire ou queer. Ces soirées de mixité choisie, nommées *Moondays* ont été mises en place afin de rejoindre ces personnes qui pourraient être moins à l'aise de recourir aux services en présence d'usagers masculins.

Tout au long de l'année, pour les personnes qui ne souhaitent pas participer à la réparation de leur vélo, il est aussi possible de faire une réservation en ligne pour laisser son vélo aux mécanicien.nes qui effectuent ainsi l'entretien ou les réparations nécessaires.

Le deuxième volet de l'initiative est d'offrir des cours d'initiation et de familiarisation à la pratique du vélo pour les femmes issues des communautés ethnoculturelles du quartier Parc-Extension.

Le dernier volet consiste en la vente de vélos qui ont été revalorisés par les mécanicien.nes bénévoles. Ces ventes se déroulent à une ou deux reprises par année.

Accessibilité sociale à l'initiative

Pour recourir aux services de l'Atelier Culture Vélo, la seule information à fournir est son lieu de résidence, et ce, à des fins statistiques de fréquentation. Par ailleurs, aucune preuve de résidence n'est requise. Les Mercredis *DIY* sont ouverts à toutes et tous, ainsi, l'**admissibilité** est importante. Les *Moondays* ainsi que les cours de vélo étant, quant à eux, réservés aux femmes, trans, agenes, non-binaires ou queers visent à créer un « *safe space* » où peuvent se retrouver ces personnes qui pourraient ressentir une limite à participer à une activité mixte. Ainsi, les critères différenciés d'admissibilité semblent répondre aux besoins de toutes personnes souhaitant accéder aux services.

L'**adaptabilité** présente un élément favorisant l'inclusion, notamment par le souci des bénévoles de communiquer dans les diverses langues des personnes participantes. Cet élément est majeur considérant la variété de langues et cultures des résident.es de Parc-Extension.

« Français, anglais, espagnol, russe, j'ai déjà servi en toutes ces langues-là. Téléphone, traducteur, on s'en sert lorsque nécessaire. Punjabi, hindi, turc, elles font partie des langues que j'ai déjà utilisées. Hindi à plusieurs reprises. Souvent, les gens viennent avec leurs enfants qui sont des traducteurs très compétents. (Entretien : Atelier Culture Vélo)

Le seul point négatif identifié par des participant.es concerne la fréquence de l'ouverture de l'Atelier Culture Vélo. À raison d'une soirée par semaine, l'accès limité aux services peut être un inconvenient si des réparations importantes sont à faire sur son vélo.

L'**utilisabilité** des services se manifeste dans un premier temps par la présence de mécaniciens et de mécaniciennes expérimenté.es en réparation de vélo. La disponibilité des outils, ainsi que la possibilité d'acheter certaines pièces de vélo en sont d'autres exemples. Pour ce qui est des installations, l'ACV se situe dans un petit local fait de conteneurs, ouvert à l'année, bien que l'été soit la saison phare des services offerts. Les installations sont accueillantes et conviviales. L'espace étant limité à l'intérieur, les activités du mercredi ont lieu à l'extérieur pour accommoder le grand nombre de personnes qui viennent réparer leur vélo. Cela dit, les activités de l'atelier sont dépendantes de la météo : lorsqu'il pleut, des bâches sont installées dehors, ou les participants se concentrent à l'intérieur du conteneur.

Dans un deuxième temps, cette utilisabilité se caractérise par une adéquation positive entre le type d'activités proposées et le public visé. En ce sens, l'activité des Mercredis *DIY* semble rejoindre les intérêts de nombreux cyclistes, avec un public composé d'une majorité d'hommes. L'offre particulière du service *Moondays*, pensée en termes de mixité choisie, répond assurément à la réalité des femmes et des minorités de genre qui veulent s'initier à la mécanique ou la pratique de vélo dans un environnement sécuritaire et exempt de clichés sexistes. Certains participant.es ont mentionné que le grand achalandage du mercredi soir pouvait être

un frein à leur participation, car la file d'attente pour recevoir l'aide souhaitée est parfois assez longue.

En ce qui a trait à l'abordabilité, plusieurs forfaits et coûts sont disponibles pour bénéficier des services de l'ACV. Pour le forfait « Apprenez la mécanique », les coûts pour une séance de réparation sont de 15,00 \$. Il est aussi possible de choisir un abonnement annuel illimité au coût de 28,00 \$, et de 10,00 \$ pour les personnes de 18 ans et moins. À ces coûts fixes s'ajoute le taux de 1,00 \$ par heure pour avoir accès aux outils et à l'accompagnement des bénévoles mécanicien.nes. Quant au forfait « Clé en main » pour lequel l'utilisateur confie son vélo sans participer à la réparation, les frais sont de 10,00 \$ par année plus la main-d'œuvre et les pièces. Les montants ainsi amassés permettent à l'ACV de s'autofinancer, car l'organisation ne reçoit aucun fonds public pour ses opérations. En comparaison aux prix demandés dans une boutique traditionnelle de réparation de vélo, l'**abordabilité de l'ACV** peut être considérée comme un levier positif pour inclure le plus grand nombre. L'abordabilité est appréciée par les personnes participantes et incite à recourir plus régulièrement à l'initiative.

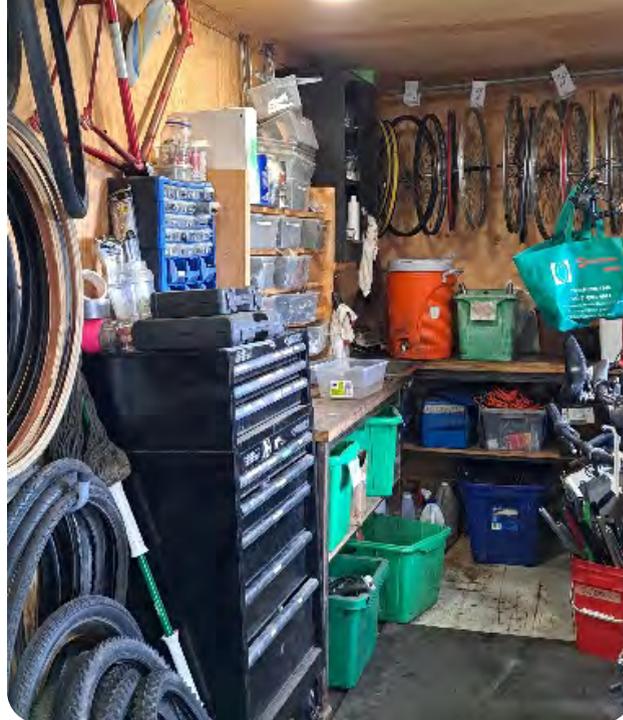
Toutefois, les organisatrices sont bien conscientes que même ces coûts modestes peuvent être un frein à une inclusion pleine et entière, puisqu'une proportion importante de la population de Parc-Extension vit avec des ressources financières limitées.

« Définitivement, une des choses qu'on vise, c'est avoir un financement supplémentaire pour pouvoir faire des prix diversifiés selon le revenu. Alors, entre autres, avoir un prix solidaire et un prix pour les personnes à faible revenu. (Entretien : Atelier Culture Vélo)





Atelier Culture Vélo. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.



L'accès à l'information semble convenir aux usager.ères. La diffusion des services et activités de l'Atelier Culture Vélo se fait essentiellement via les médias sociaux (Facebook tout particulièrement). L'ACV est également impliqué auprès d'organisations du quartier Parc-Extension, ce qui permet de faire connaître leur existence auprès de celles-ci et de la population. Également, le fait d'être présent physiquement dans le parc au quotidien et bien visible par les couleurs flamboyantes des conteneurs contribue certainement à repérer l'ACV au parc Jarry. Lors des entretiens, les organisatrices ont d'ailleurs partagé que des usager.ères du parc atterrissent parfois par hasard dans les locaux d'ACV, en croyant qu'il s'agit du bâtiment d'accueil du parc. Enfin, le « bouche à oreille » présente une source d'information importante selon les organisatrices et des personnes participantes.

« On est présent à la table de quartier de Parc-Extension. On a un partenariat avec l'organisation Brique par Brique qui est très ancrée dans la communauté. Il y a déjà eu une publicité par flyer dans les endroits les plus visités par les gens de la communauté. Et sinon, Facebook et énormément de bouche à oreille. Puis on s'entend que le simple fait que le container soit là, coloré et beau, est en soit une promotion. (Entretien : Atelier Culture Vélo)

L'ancrage auprès de la communauté de Parc-Extension semble positif pour l'Atelier Culture Vélo. En contrepartie, il est possible que l'accès à l'information soit moins important pour les personnes vivant dans d'autres quartiers, comme l'exprime un participant venu de Côte-des-Neiges.

« I've read online people saying that the best place is to go to a local coop. [...] Again, I wish I'd known about it sooner, I've used it sooner. If I hadn't searched, I would never have found out about it.³ (Vox pop : Atelier Culture Vélo, Mercredis DIY - Participant)

³ J'ai lu sur Internet que le meilleur endroit où aller était une coopérative locale. [...] Encore une fois, j'aurais aimé le savoir plus tôt, j'aurais utilisé les services plus tôt. Si je n'avais pas fait des recherches, je ne l'aurais jamais découvert. [Traduction libre]



L'accessibilité à l'initiative Atelier Culture Vélo en bref

- Les services de l'Atelier Culture Vélo sont ouverts à toutes et tous, une journée par semaine, sans aucune contrainte. L'offre d'une journée par mois réservée aux femmes, trans, agenes, non-binaires ou queers présente un espace sécurisant et bienveillant sans stéréotypes sexistes ou dynamiques genrées, ce qui contribue à l'utilisabilité par toutes et tous.
- L'adaptabilité de l'ACV est grande puisque les bénévoles fournissent un effort considérable pour s'adresser aux personnes participantes dans leur langue d'usage. Cela dit, un bémol est énoncé au regard de la fréquence limitée des services offerts.
- Les coûts relativement bas, nécessaires à l'autofinancement de l'initiative, présentent un point fort, puisque bien inférieurs à ceux exigés dans un établissement plus traditionnel. Par ailleurs, une offre de coûts tenant compte des revenus réels des usager.ères serait possiblement favorable à une plus grande inclusion.
- L'accès à l'information semble différencié selon que les personnes résident dans le quartier Parc-Extension ou à l'extérieur. Le service s'adresse ainsi davantage à la communauté environnante.

Développement de la capacité à la participation

Les **motivations à participer** des usager.ères de l'Atelier Culture Vélo sont en lien avec la nécessité de réparer leur vélo. Le recours à ce service plutôt qu'un autre est motivé par plusieurs raisons. On mentionne particulièrement le désir de développer ses habiletés en mécanique de vélo, ainsi que l'intérêt d'effectuer ses réparations dans un contexte communautaire marqué par l'aide et le caractère chaleureux des bénévoles. L'offre du *Moondays* apporte de plus le sentiment d'appartenir à une « communauté ».

« I like the concept of volunteer community-oriented action for, you know, people helping other people, as exchanging experience, and more knowledgeable people helping out less knowledgeable people. ⁴ (Vox pop : Atelier Culture Vélo, Mercredis DIY – Participant)

« Je pense que j'aurais relativement été capable de faire ça chez moi toute seule. C'était plus d'avoir la motivation puis de sentir que je fais partie de la communauté. Bien, ça me motive, ça me donne un levier de venir, ça ouvre la porte au moins. (Vox pop : Atelier Culture Vélo, Moondays – Participante)

Pour leur part, les personnes bénévoles rencontrées ont mentionné que leur motivation à participer à l'ACV fait appel au sentiment « d'être utile » et de contribuer à répondre aux besoins des personnes du quartier, tout particulièrement, aux familles nouvellement arrivées au Québec. Les bénévoles apprécient leur contribution, car ce service permet à toutes sortes d'individus d'acquérir, à faible coût, des compétences et une autonomie pour se déplacer activement et librement dans la ville.

L'**autonomisation** est identifiée comme une motivation pour plusieurs personnes participantes rencontrées. Elle fait, de plus, partie intégrante de la mission de l'organisme. Les activités de l'initiative offrent la possibilité de développer ses habiletés pour la mécanique de vélo.

« La première fois que je suis venu, c'est des choses que je ne savais pas faire, donc on m'a expliqué. Puis après, moi j'ai appris comme ça. Du coup, maintenant, souvent je me rappelle et je sais à peu près faire. (Vox pop : Atelier Culture Vélo, Mercredis DIY – Participant)

Pour les personnes bénévoles qui collaborent à l'Atelier Culture Vélo, elles sont en mesure de développer leurs habiletés d'entretien et de réparation de vélo et ainsi de devenir plus autonome. Ceci crée un sentiment de confiance en ses propres capacités et génère un plus grand sentiment d'aisance lorsque vient le temps de faire l'usage de son vélo.

4 J'aime le concept d'action communautaire bénévole, où les gens s'entraident, échangent leurs expériences, et où les plus expérimentés aident les moins expérimentés. [Traduction libre]

« Puis, il y a la confiance de son vélo, il y a aussi un côté je pense... l'intimité est un mot qui est bien choisi, avec son vélo, que tu apprends à le réparer. [...] De savoir que ton vélo fonctionne, [ça donne] confiance en ton vélo et dans ta capacité de le réparer après. (Entretien : Atelier Culture Vélo)

L'autonomisation peut également être liée au **développement des apprentissages** des participant.es. La participation à l'Atelier Culture Vélo amène certaines personnes à acquérir des habiletés significatives de mécanique de vélo. Certaines ont même exprimé le souhait de s'impliquer comme bénévole à leur tour, ce qui contribue probablement à leur développement personnel ainsi qu'à la **valorisation des rôles sociaux**.

Les cours de conduite de vélo offerts aux adultes contribuent aussi à développer des apprentissages importants. La grande majorité des personnes qui participent à ces cours sont issues de l'immigration, et la plupart sont des femmes qui n'ont pas eu l'opportunité de s'y initier dans leur pays d'origine.

« [Ces cours permettent d'accroître] l'autonomie, l'autosuffisance, la confiance, le sentiment de sécurité dans la rue quand t'es sur un vélo versus quand t'es à pied. L'accessibilité, tu peux te rendre plus loin, la capacité de transporter tes enfants ... Tout ça qui vient avec un vélo [...] Ça leur donne accès à un style de vie qui était impossible avant. (Entretien : Atelier Culture Vélo)

En complémentarité avec l'autonomisation et le développement des apprentissages, l'offre de service ainsi que l'attitude des bénévoles sont basées sur la **reconnaissance des compétences des usager.ères**. Autrement dit, les bénévoles apportent l'aide nécessaire à la réparation et l'entretien des vélos tout en ayant le souci de former et valoriser les compétences des personnes participantes.

« La première fois, j'ai eu pas mal d'aide, comme ça c'était bien. Enfin, je veux dire, ils m'ont vachement aiguillé sur ce que je devais faire. Et puis la fois suivante, j'étais plus à me débrouiller, mais on sent que ce sont des personnes qui ont à cœur d'aider et qui sont disponibles. Donc dans l'ensemble, des gens très agréables. (Vox pop : Atelier Culture Vélo, Mercredis DIY – Participant)

La présence de l'Atelier Culture Vélo au cœur du parc Jarry permet une réelle **contribution à la collectivité**. Situés dans un espace public, les services offerts sont aisément accessibles pour une grande variété de personnes ayant des besoins divers. Tout individu, peu importe sa situation socioéconomique, peut ainsi profiter des services à faible coût. Ceci contribue également à favoriser la cohabitation sociale entre divers groupes au sein d'un même espace.

« Je pense qu'aussi d'être comme ça dans un parc, où il y a une grande diversité de gens, bien veut, veut pas, ça fait qu'il y a plus de visibilité. Fais que ça peut amener des curieux et des curieuses. Versus par exemple, mon expérience précédente en coop, c'était à l'université sur le campus, c'est pas monsieur, madame tout le monde qui vont passer nécessairement sur le campus universitaire, tu sais. Tandis qu'ici, je trouve que c'est vraiment encore plus favorable pour rendre le vélo accessible, c'est quelque chose qui me tient à cœur. (Vox pop : Atelier Culture Vélo, Moondays – Participante)

L'**influence de l'initiative sur la perception du parc** est positive pour des personnes participantes rencontrées. La présence de l'Atelier Culture Vélo incite à fréquenter le parc chez les cyclistes désirant s'initier ou pratiquer la mécanique de vélo. Il est cependant difficile de déterminer l'influence de l'initiative sur le parc étant donné le nombre considérable d'activités proposées et la perception déjà très positive des lieux. Dans l'ensemble, les personnes ayant participé aux vox pop apprécient grandement le volet « communautaire » du parc où se trouve l'Atelier Culture Vélo. En plus de participer à l'Atelier Culture Vélo, des personnes bénévoles et participantes **prennent part** à d'autres initiatives similaires liées à la mobilité durable dans d'autres parcs de Montréal.



Le développement de la capacité à la participation en bref

- Les motivations à utiliser les services sont à la fois de répondre à un besoin précis de réparer ou entretenir son vélo, de contribuer à l'esprit de communauté de l'Atelier Culture Vélo et d'apprendre des bases de mécanique de vélo. Pour les bénévoles, participer à démocratiser le vélo représente une motivation importante.
- L'offre des services ainsi que l'attitude des bénévoles valorisent tant l'autonomisation que le développement et la reconnaissance des compétences des personnes participantes.
- La contribution à la collectivité est notable : l'offre à coût modique d'entretien de son vélo ainsi que la possibilité de s'initier au vélo répond assurément aux profils des personnes vivant à proximité du parc Jarry.
- L'influence de l'initiative sur la perception du parc contribue à son appréciation par les personnes participantes. En parallèle, les personnes rencontrées ont également mentionné qu'elles participent à d'autres activités du parc, ainsi qu'à d'autres initiatives souvent liées à la mobilité active.





Mercredi DIY. Crédit photo : CÉRSÉ 2024

Développement des liens sociaux

Au niveau de l'**ambiance**, les regroupements communautaires et les activités variées caractérisent le parc Jarry. Les personnes interrogées lors des vox pop et des entretiens témoignent de la vitalité qui règne dans cet espace public. Par ses multiples facettes et aménagements, le parc offre à la fois un accès au calme et à la nature dans le secteur de l'étang, ainsi qu'une ambiance plus énergique et active dans les espaces dédiés aux sports. Les fêtes et les rassemblements entre ami.es et familles abondent également dans différents secteurs du parc. De manière générale, les bienfaits ressentis par la fréquentation de cet espace vert ont été nommés par plusieurs.

« Le parc, c'est incroyable pour moi... Moi, je suis arrivée à Montréal par la force des choses, à cause de la pandémie, j'avais comme tout perdu : job, couple, appart et compagnie. Alors, je me suis retrouvée ici sans trop le vouloir honnêtement. Et puis, j'ai eu la chance d'aboutir dans le quartier. Puis le parc Jarry, c'est vraiment un lieu qui m'a été très accueillant. Y'a tellement d'activités, c'est hallucinant. (Vox pop : Atelier Culture Vélo, Moondays – Participante)

Tant l'offre considérable d'activités que la diversité des personnes fréquentant le parc semblent rendre l'environnement agréable et représentatif du milieu dans lequel il s'inscrit.

« Il y a toujours du monde ici. On dirait que c'est tout le temps la fin de semaine, quand tu viens ici. Ça, c'est cool. (Vox pop : Atelier Culture Vélo, Moondays – Participante)

« Puis, c'est un lieu de socialisation aussi autour du parc Jarry, bon il y a Villeray, il y a Parc-Extension, il y a la Petite Italie. Et donc tu sais, les gens de diverses origines, de diverses cultures, se côtoient au moins là [...]. (Entretien : CAP Jarry)

En plus de l'ambiance positive au parc Jarry, l'Atelier Culture Vélo semble offrir un climat favorable à l'entraide et aux apprentissages. Les personnes ayant participé au vox pop abondent en ce sens, et démontrent une grande satisfaction à l'égard de cette initiative.

« I'm really glad I found this, because I have one bike shop near me that is really expensive and not very pleasant to deal with, so. This is a lot, lot better.⁵ (Vox pop : Atelier Culture Vélo, Mercredis DIY – Participant)

Pour les ateliers Moondays, l'ambiance se caractérise par les discussions et un rythme d'action beaucoup plus lent que lors des Mercredis DIY, qui sont quant à eux particulièrement achalandés et dynamiques.

« Il y a une vibe un peu différente les Moondays. Je regarde, puis il n'y a pas de file d'attente, là je ne me sens pas submergée, puis vraiment, c'est moins fou. Les Moondays, ça a beaucoup été genre club social. [...] Fait que c'est ça, c'est chill, c'est relax. (Vox pop : Atelier Culture Vélo – Bénévole)

5 Je suis vraiment content d'avoir trouvé ça, car il n'y a qu'un seul magasin de vélos près de chez moi, qui est très cher et où le service n'est pas très agréable. Celui-ci est bien mieux. [Traduction libre]

L'Atelier Culture Vélo se distingue à bien des égards des boutiques traditionnelles de réparation de vélo, notamment en ce qui concerne les opportunités d'**interactions** entre bénévoles et participant.es. Les cyclistes se rendant à l'initiative sont invité.es à poser toutes leurs questions pour mettre à exécution leur projet. L'accueil est amical et les échanges fluctuent selon les besoins des participant.es. Certain.es cyclistes reviennent à plusieurs reprises à l'Atelier pour compléter leur projet et développer leurs habiletés de mécano.

La fréquentation élevée du parc Jarry suscite également les interactions entre bénévoles et personnes usagères de l'espace vert, ce qui permet à l'occasion de faire connaître l'Atelier Culture Vélo par un public externe. Tel fut le cas lors des célébrations de la fête nationale du Burundi, alors que des enfants conviés aux festivités sont venus à l'Atelier par curiosité et pour poser leurs questions au sujet de l'initiative.

De manière générale, la participation aux activités du parc Jarry favorise les rencontres et permet de tisser des liens. Selon certaines personnes présentes, le **sentiment d'appartenance** et l'esprit communautaire sont particulièrement développés dans cet espace public.

« T'as pas besoin de connaître quelqu'un. T'arrives et tu développes la communauté en participant et tu crées des liens avec ta présence. (Vox pop : Atelier Culture Vélo – Bénévole)

Le sentiment d'appartenance envers le parc semble marqué chez les personnes qui le fréquentent souvent et qui demeurent à proximité. Il en est ainsi pour un participant demeurant dans le quartier Parc-Extension qui affirme visiter ce lieu quotidiennement depuis son enfance.

Quant à l'Atelier Culture Vélo, le sentiment d'appartenance à une communauté est également présent chez les bénévoles qui ont la possibilité de se rencontrer une fois semaine et d'échanger sur leur vie.

« De sentir faire partie d'une communauté, il y a de quoi de vraiment plaisant, gratifiant qui apporte vraiment beaucoup de sens. (Entretien : Atelier Culture Vélo)

Tout comme le sentiment d'appartenance au parc ou à l'initiative, le **sentiment de sécurité** est ressenti par quelques personnes interrogées lors des vox pop et des entretiens. Une participante à l'initiative mentionne ne pas avoir vécu de mauvaises expériences, peu importe l'endroit dans le parc où elle se trouvait. La confiance envers les lieux semble partagée par les adolescent.es qui se rendent à l'Atelier Culture Vélo.

Pour ce qui est des ateliers *Moondays* réservés aux personnes s'identifiant comme femme, trans, agendre, non-binaire ou queer, ils permettent à ces personnes de se retrouver en communauté et de ressentir un sentiment de sécurité.



Mercredi DIY. Crédit photo : CÉRSÉ 2024

« Je pense aux Moondays justement, il y a des gens qui reviennent, parce qu'ils trouvent que l'espace est sécurisant, puis c'est un safe place. (Entretien : Atelier Culture Vélo)

Ces journées d'atelier en mixité choisie illustrent aussi un certain **respect de la diversité** au sein de l'Atelier Culture Vélo. En ciblant spécifiquement les personnes dont le genre est autre que masculin, l'ACV encourage une communauté sous-représentée à pratiquer la mécanique de vélo. Une personne affirme que sa participation aux *Moondays* lui a donné la confiance et l'aisance de prendre sa place et revenir réparer son vélo dans des espaces mixtes par la suite.

Selon nos observations, bien que les ateliers Mercredis *DIY* soient ouverts à l'ensemble de la clientèle, une forte majorité d'hommes y est présente. Cette tendance se dessine même auprès des bénévoles, où on compte beaucoup moins de femmes mécaniciennes lors de ces soirées. Dans ce contexte, si certaines participantes interrogées trouvent agréable d'avoir les *Moondays* pour être plus à l'aise dans l'espace, d'autres souhaiteraient davantage normaliser, voir encourager la présence de femmes le mercredi pour s'y sentir plus à l'aise.

Pour l'Atelier Culture Vélo, le respect de la diversité s'exprime aussi par le profil sociodémographique varié des personnes participantes, notamment les différents groupes d'âges rejoints par l'initiative. Aussi, plusieurs communautés ethniques résidant à Parc-Extension participent aux ateliers pour réparer ou pour apprendre à faire du vélo. Comme mentionné précédemment au niveau de l'adaptabilité des bénévoles, de nombreuses langues sont parlées et des outils de traduction sont utilisés pour accompagner un maximum de gens.

L'accompagnement se fait aussi auprès des personnes à mobilité réduite qui ont un vélo adapté à leur besoin. Les réparations peuvent donc se faire sur différents équipements et même sur d'autres types d'objets avec des roues, comme des poussettes pour enfants. La **solidarité** et le **soutien** sont présents lors de l'initiative, ne serait-ce que pour répondre à l'objectif éducatif de l'Atelier Culture Vélo. Avec les bénévoles, les interactions axées sur l'entraide, l'écoute et la bienveillance en témoignent.

« Ça se passe très bien pour moi, et les bénévoles sont vraiment impliquées et motivées, à la limite, même plus que moi. (Vox pop : Atelier Culture Vélo, Moondays – Participante)

Comme mentionné précédemment, la **coopération** et l'esprit communautaire de l'initiative semblent susciter la participation et motiver les gens à venir - et revenir - pour réparer leur vélo.



Le développement des liens sociaux en bref

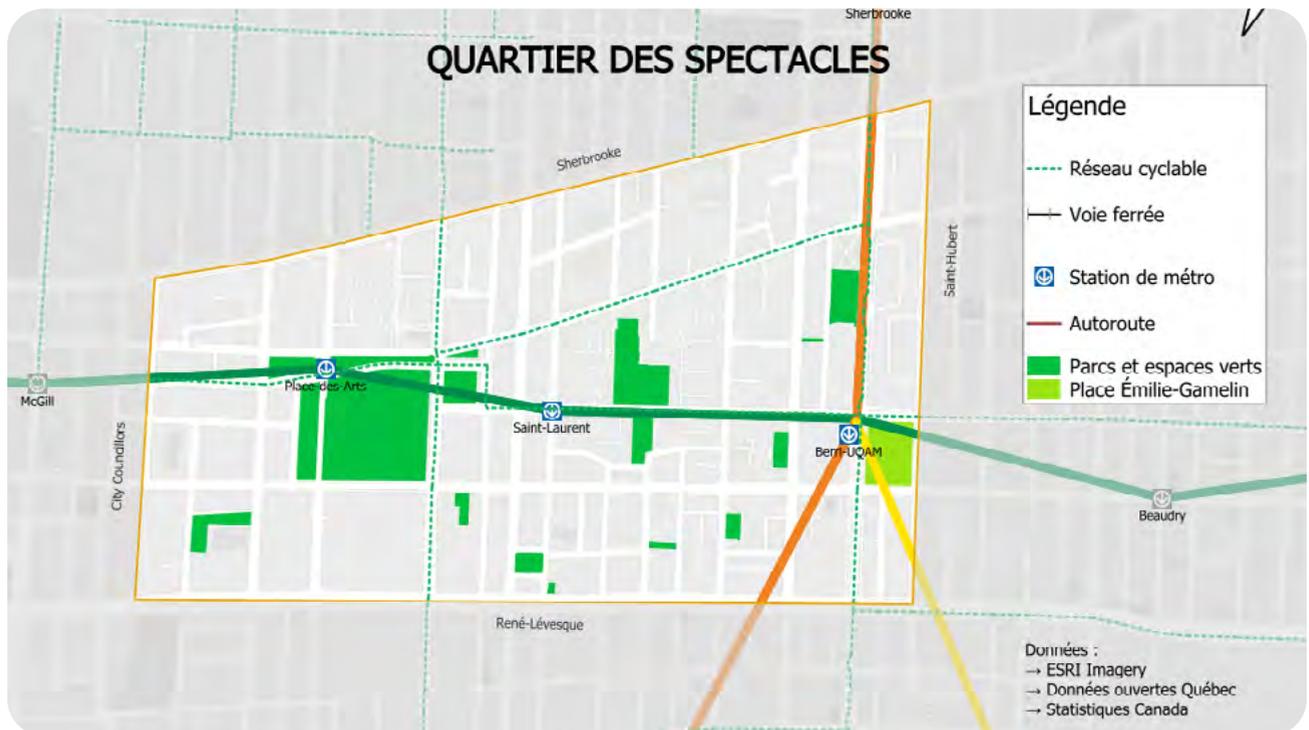
- La variété des ambiances et la diversité des profils des personnes présentes au parc Jarry semble contribuer à la grande fréquentation de cet espace vert et au bien-être de ses usager.ères.
- L'initiative permet à divers groupes d'entrer en interaction et de favoriser l'apprentissage de nouveaux savoir-faire en mécanique de vélo.
- L'attitude des bénévoles motive les participant.es à venir - et revenir - à l'Atelier Culture Vélo, et contribue à la création d'un sentiment de communauté.
- L'implication auprès de l'Atelier Culture Vélo contribue à la création d'une communauté, ainsi qu'au sentiment d'appartenance à l'égard de l'initiative et du parc en général.
- Quant au sentiment de sécurité, il est particulièrement présent lors de l'activité *Moondays* qui est considérée comme un espace sécuritaire pour les femmes et les minorités de genre.
- Le respect de la diversité se constate par la participation de divers groupes d'âge, de communautés ethniques, de minorités de genre et de personnes à mobilité réduite.
- La solidarité, le soutien et la coopération sont grandement appréciés par les participant.es, et sont en phase avec les objectifs de l'initiative.

ÉTUDE DE CAS : LE SECTEUR DE LA PLACE ÉMILIE-GAMELIN, SPECTRE DE RUE ET L'INITIATIVE TAPAJ

LE SECTEUR DE LA PLACE ÉMILIE-GAMELIN

Pour le troisième cas d'étude de cette recherche, un ensemble de parcs urbains est à l'étude dans le secteur entourant la place Émilie-Gamelin, située dans le Quartier des spectacles, au cœur de l'arrondissement Ville-Marie. La raison qui justifie ce choix est que le programme TAPAJ, qui fait l'objet de cette analyse, se déploie dans divers sites du quartier. Trois lieux fréquentés par les personnes participantes et impliquées auprès de TAPAJ ont ainsi été retenus : la place Émilie-Gamelin, le parc de la Grande Bibliothèque et le Potager du voyageur. Les activités observées dans le cadre du programme TAPAJ ciblent les jeunes en situation de précarité sociale de la grande région de Montréal.

Autrement dit, ces jeunes n'ont pas forcément de domicile fixe ou ne résident pas directement dans le quartier entourant la place Émilie-Gamelin. Il s'avère donc peu pertinent de présenter les données sociodémographiques de la population du quartier dans cette section. Le portrait de cette étude de cas s'intéresse plutôt à certains enjeux sociaux qui caractérisent le secteur de la place Émilie-Gamelin, et qui ont été identifiés lors des entretiens, vox pop et observations réalisés. Une brève description du contexte urbain et de mobilité est présentée en guise de complément. Pour une description plus complète du secteur, il est possible de consulter le rapport de la première phase du projet de recherche (Kikano, 2023-C).



Carte du Quartier des spectacles. Crédit Julien Robitaille-Brisson, CÉRSÉ 2025

JARDINS GAMELIN



Contexte social

Le site de l'actuelle place Émilie-Gamelin a connu de nombreuses configurations et vocations au fil de son histoire. D'abord occupé par l'asile de la providence, puis transformé en stationnement et finalement en espace public, ce lieu central dans l'arrondissement de Ville-Marie porte un passé et un présent fort en termes d'intervention auprès de personnes vivant diverses difficultés socioéconomiques.

Depuis plus de dix ans, la place Émilie-Gamelin est entourée de nombreuses organisations sociales qui œuvrent auprès de personnes en situation d'itinérance ou de vulnérabilité. Certaines de ces organisations réalisent par ailleurs des activités et offrent des services directement dans cet espace public. Le contexte de multicrises qui caractérise notre époque (crise du logement, crise de l'itinérance, crise des opioïdes, augmentation du coût de la vie, etc.) vient exacerber la vulnérabilité des gens présents dans ce secteur et la nécessaire intervention des organisations et des acteurs et actrices de la Ville.

« J'ai entendu beaucoup de gens qui travaillent dans la rue en aide aux personnes justement en situation d'exclusion, en situation d'itinérance et tout ça, qui nomme vraiment que c'est le quartier le plus rough. C'est le quartier où il y a le plus de drogues en circulation, où les gens... Il y a beaucoup de chicanes les uns entre les autres. On trouve beaucoup de seringues, beaucoup de matériel de consommation brisé au sol, caché dans la terre. Donc ça peut être assez dangereux. (Entretien : Sentier urbain)

Dans le secteur entourant la place Émilie-Gamelin, selon les observations menées sur le terrain, plusieurs magasins et restaurants ont fermé leurs portes et plusieurs vitrines de commerces sont placardées.

« Moi, je trouve aussi que ces dernières années, on voit beaucoup un problème de cohabitation entre les gens itinérants et les gens qui ne le sont pas. Je vois énormément de frustration des gens qui vivent dans ce quartier, mais qui ont un logement et qui ne considèrent pas ces gens-là comme d'autres personnes qui mériteraient d'être ici. C'est un peu la logique de pas dans ma cour. [...] Mais j'ai l'impression qu'il y a de plus en plus de frustration et de difficultés de cohabitation. (Vox pop : Sentier urbain - Chargé de projet)

Face à ces défis complexes, plusieurs acteurs se mobilisent. Avec la stratégie d'intervention collective pour le Village, la création de la Place du Village et le projet de réaménagement de la rue Sainte-Catherine Est, la Ville de Montréal tente de contribuer à la transformation du quartier (Ville de Montréal, 2024 ; 2025). Dans une autre perspective, pour accompagner et soutenir les personnes en situation de précarité sociale, plusieurs organismes sont présents dans ce secteur et dans l'arrondissement de Ville-Marie, comme Spectre de rue, Dans la rue, En marge 12-17

et le Refuge des jeunes de Montréal, pour ne nommer que ceux-là. Bien que ces organisations jouent un rôle essentiel pour répondre aux besoins des populations présentes, plusieurs ont témoigné que leurs ressources et leur pouvoir d'action sont limités ou insuffisants face aux crises actuelles. Des personnes de ces organisations ont constaté que cette situation dépasse le milieu communautaire et qu'elle doit être prise en charge par les gouvernements de tous les paliers.

Contexte urbain et mobilité

Dans les cas de la **place Émilie-Gamelin** et du **parc de la Grande Bibliothèque**, deux institutions publiques bordent ces espaces verts, soit l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et la Grande Bibliothèque. Comme il s'agit de lieux publics centraux, de nombreux commerces, restaurants et bars se trouvent à proximité, tels que le centre commercial de la Place Dupuis. La gare d'autocars de Montréal se situe également à quelques pas, tout comme la station de métro Berri-UQAM qui représente un point de confluence pour l'ensemble des lignes de métro, ce qui favorise considérablement la **mobilité** dans le secteur. Plusieurs autobus permettent également de se rendre dans ces lieux publics du centre-ville. Des bornes BIXI offrent la possibilité d'emprunter un vélo dans les environs et plusieurs pistes cyclables protégées permettent de circuler, notamment, sur le boulevard De Maisonneuve et sur la rue Berri. Par l'offre variée, les déplacements en transport actif sont facilités dans ce secteur central.



Le secteur de la place Émilie-Gamelin en quelques faits saillants

- Se caractérise par des enjeux sociaux notables qui tendent à s'exacerber dans les dernières années : précarité économique, itinérance, consommation et vente de drogues, criminalité, etc.
- Présence significative d'organismes communautaires accompagnant et soutenant les personnes en situation de vulnérabilité ou de précarité sociale.
- Mobilité et accès au transport actif favorable en raison de la confluence de l'ensemble des lignes de métro vers la station Berri-UQAM et du réseau cyclable développé.

LA PLACE ÉMILIE-GAMELIN, LE PARC DE LA GRANDE BIBLIOTHÈQUE ET LE POTAGER DU VOYAGEUR

Comme mentionné précédemment, trois sites ont été étudiés dans le secteur de la place Émilie-Gamelin. Bien que d'autres lieux soient investis par les personnes participant au programme TAPAJ et aux activités de Sentier urbain, les espaces observés ont été choisis en raison de leur proximité commune et de leur emplacement central.



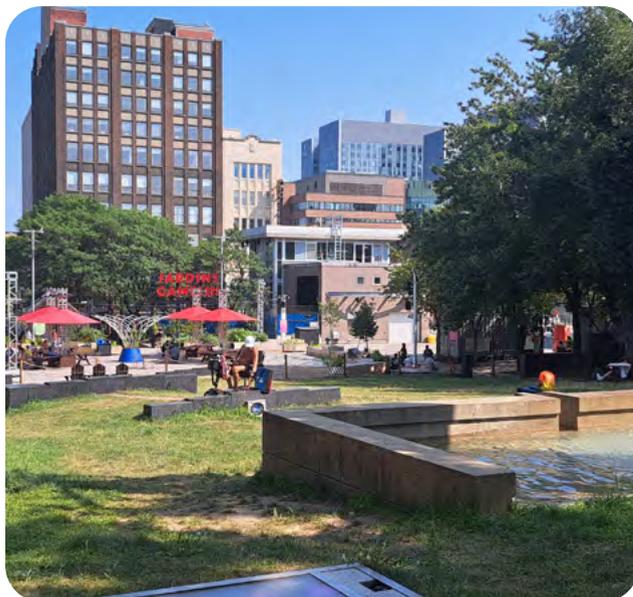
Carte utilisée dans les vox pop de la collecte de données pour géolocaliser les ressentis des participants.

Aménagement et infrastructures publiques

La **place Émilie-Gamelin** est un espace public du centre-ville de Montréal, située dans le Quartier des spectacles, plus précisément dans le quadrilatère du boulevard De Maisonneuve Est et des rues Berri, Sainte-Catherine Est et Saint-Hubert. Deux zones distinctes caractérisent cette place publique : au nord, un espace vert en pente s'oriente vers une esplanade minéralisée au sud, où se déroulent les animations des Jardins Gamelin, chapeautés par le Quartier des spectacles. L'espace vert est composé d'un terrain gazonné, de fontaines et d'arbres matures qui créent une zone d'ombre au-dessus des tables à pique-nique. L'esplanade minéralisée contient les Jardins Gamelin, où se trouvent une scène, une grande terrasse, un casse-croûte, une serre et plusieurs parcelles végétalisées. Parmi les installations, on trouve des toilettes publiques, des fontaines d'eau potable, des poubelles et des supports à vélo. Une rampe d'accès permet aux personnes en fauteuil roulant de se rendre à la serre, alors qu'à proximité de la rue Berri, un espace, avec un conteneur modifié et des chaises, est occupé par des intervenant.es psychosociaux.

Au-delà des distinctions dans l'aménagement et les infrastructures de la place Émilie-Gamelin, une séparation invisible en fonction des utilisateur.rices délimite les deux zones nommées précédemment.

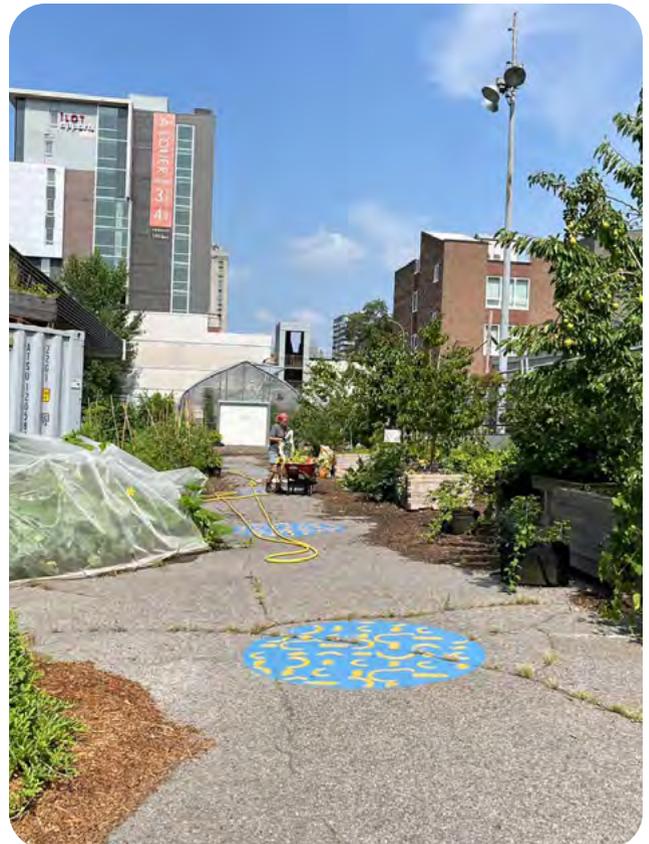
« Dans le fond, les citoyen.nes sont moins portés à traverser vers la partie gazonnée puisqu'il y a beaucoup d'usagers qui sont là, à consommer ou à errer justement. Donc je pense que la coupure est quand même assez drastique, même quand on regarde visuellement c'est assez flagrant. (Entretien : Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale)



Place Émilie-Gamelin. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.

Comme mentionné, l'espace vert est davantage fréquenté par les habitués de cette place publique, les personnes qui cherchent un espace pour se poser ou les consommateur.rices de substances. À l'opposé, l'esplanade est généralement investie par les personnes souhaitant participer à une activité et les visiteur.ses du secteur.

Selon certaines publications du Quartier des spectacles, ce projet se veut « un modèle de cohabitation entre la nature et la ville, mais aussi entre êtres humains de tous les milieux, de toutes les cultures et de tous les horizons » (Les Jardins Gamelin, n.d.). Comme établie par la Ville de Montréal, la mission des Jardins Gamelin est de revitaliser cette place publique et de favoriser sa réappropriation par l'animation et l'aménagement des lieux. La programmation des activités culturelles qui s'y déroulent est variée. Durant la saison estivale, nombreux sont les spectacles des arts de la scène, avec des artistes musicaux de tout genre. Des activités sont également dédiées aux familles avec des journées thématiques de jeux de société et des matinées créatives de danse et de théâtre. Cela dit, tel que rapporté par certaines organisations communautaires, ce réaménagement de l'espace n'est pas vécu de la même façon par toutes et tous. En effet, certaines personnes en situation d'itinérance ou de vulnérabilité qui fréquentent habituellement l'espace ont partagé s'être fait avertir plusieurs fois de ne pas flâner en ces lieux ou de ne pas utiliser le mobilier urbain.



Potager du voyageur. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.



Parc de la Grande Bibliothèque, Crédit photo : CÉRSÉ 2024

À quelques pas de la place Émilie-Gamelin se trouve le **parc de la Grande Bibliothèque**. Situé entre l'avenue de Savoie, la rue Ontario Est et la rue Berri, il est voisin de l'institution de la BAnQ et représente un des rares espaces végétalisés du secteur. Deux zones caractérisent cet espace : le Jardin d'art de la Grande Bibliothèque, qui occupe la zone principale du parc, et une petite zone gazonnée dans la portion sud. Le Jardin d'art est composé d'un grand potager urbain divisé en dix parcelles dont les plantes sont originaires de différents continents. La végétation y est abondante et des panneaux explicatifs concernant l'agriculture urbaine et les projets en cours, dont ceux des organismes Sentier urbain et Spectre de rue, sont apposés à différents endroits. En plus des bancs qui bordent cette zone, les jardins accueillent une sculpture de l'écrivain Dany Laferrière. Une rangée d'arbres longeant la rue Berri forme une séparation entre cette artère achalandée et l'espace vert, tout en créant une bande ombragée où se trouvent des tables à pique-nique. Le contraste est flagrant entre le Jardin d'art et la zone gazonnée qui est, quant à elle, dépourvue de végétation et de mobilier urbain. Pour l'accès aux toilettes et aux fontaines d'eau potable, il est possible d'utiliser les installations situées dans le hall de la Grande Bibliothèque.

Des ateliers d'agriculture urbaine, proposés entre autres par Sentier urbain, initient le public au Jardin d'art durant la saison estivale. Pour ce qui des fruits et légumes qu'on y cultive, ils sont distribués à des banques alimentaires et autres organismes du secteur le temps des récoltes venu. Aucune activité n'a lieu du côté de la zone gazonnée qui est généralement peu occupée.

Le **Potager du voyageur** est également à proximité de la place Émilie-Gamelin et du parc de la Grande Bibliothèque. Cet espace clôturé et accessible à des heures fixes est constitué de potagers et de plantes nourricières, en plus des installations pour nettoyer et emballer les fruits et légumes cueillis. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un espace public, ce potager est inclus dans cette étude de cas, puisqu'il est fréquenté par les organismes Sentier urbain et les participant.es aux plateaux de travail du programme TAPAJ, accompagné.es d'intervenant.es de Spectre de rue. D'autres plateaux de travail en collaboration avec Sentier urbain et d'autres organisations œuvrant avec des personnes en situation de précarité ont également été réalisés à cet endroit.

Malgré les zones végétalisées et les tentatives de revitalisation des espaces publics, notamment avec les Jardins Gamelin, le secteur de la place Émilie-Gamelin n'est généralement pas considéré comme étant un **milieu de vie** sain par les personnes interrogées. Plusieurs enjeux ont été nommés, dont la consommation de substances qui semble susciter un inconfort pour plusieurs participant.es de TAPAJ.

« Ce n'est pas le quartier idéal, mettons. Pour un jardin clôturé [Potager du voyageur] comme ça, c'est correct, mais sinon, l'envers du décor n'est vraiment pas approprié. [...] C'est prostitution, consommation de drogue, overdose, etc. (Vox pop : TAPAJ - Participante)

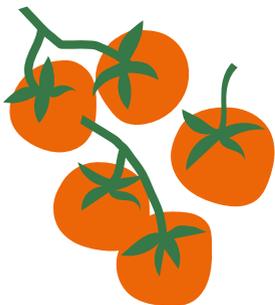
« [...] la plupart du temps quand je viens, il se passe beaucoup de choses, il y a beaucoup de policiers. (Vox pop : TAPAJ - Participante à TAPAJ)

« Assurément, la place Émilie-Gamelin, je pense que c'est vraiment un drôle de milieu, énormément de mixité sociale, mais très étrange, je trouve, entre des gens qui sont là depuis longtemps, qui vivent là et après ça, il y a toutes les initiatives de la ville et du Quartier des spectacles pour amener de la vie plus riche et une autre population ... Je pense que l'objectif, c'est la confrontation pour que les gens itinérants ne se sentent plus à l'aise de vivre là. (Vox pop : Sentier urbain - Chargé de projet)

La tension et la surveillance sont effectivement palpables dans le secteur. Lors d'une des périodes d'observation, une camionnette d'intervention de la police se trouvait à quelques mètres de la place Émilie-Gamelin, alors que des auto-patrouilles circulaient dans les rues avoisinantes. Un gardien de sécurité surveillait la grande terrasse et les Jardins Gamelin. Deux autres camionnettes étaient présentes du côté de la rue Berri, soient celle de la Clinique de santé mobile de la Mission Old Brewery et celle de l'Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale (ÉMMIS) de la Ville de Montréal. À la place Émilie-Gamelin, plusieurs personnes en situation d'itinérance se trouvaient dans l'espace vert et aux abords de l'esplanade minéralisée, près de la rue Sainte-Catherine, ce qui justifie la présence des intervenant.es psychosociaux. Bien que l'endroit était calme lors des périodes d'observation, des tensions entre usager.ères semblent survenir assez souvent, selon les témoignages recueillis lors des entrevues.

Du côté du parc de la Grande Bibliothèque, un.e gardien.ne de sécurité est mandaté.e pour arpenter le Jardin d'art. Malgré cette présence, la dynamique se montre plus calme et sécuritaire que celle de la place Émilie-Gamelin, possiblement en raison de la vocation du lieu qui se veut en quelque sorte le prolongement de la Grande Bibliothèque. Selon nos observations, l'endroit semble plutôt tranquille et occupé par des habitué.es du secteur, c'est-à-dire un mélange de travailleur.ses, d'étudiant.es, de lecteur.rices sortant de la bibliothèque et de personnes en situation d'itinérance venues se poser un moment.

Pour ce qui est des **infrastructures publiques**, les participant.es indiquent qu'elles sont généralement disponibles (fontaines d'eau, toilette autonettoyante, poubelles, bancs, etc.). Cela dit, une personne fait mention du nombre limité de toilettes.



Accessibilité physique

Peu importe la rue ou le boulevard emprunté, la place Émilie-Gamelin et le parc de la Grande Bibliothèque sont libres d'accès et peuvent être traversés en tout point. Pour ce qui est du Potager du voyageur, il n'est pas accessible au public comme il s'agit d'un espace privé et clôturé. L'accès est réservé aux partenaires de Sentier urbain qui viennent faire des plateaux de travail, entre autres avec Spectre de rue et leur programme TAPAJ. L'emplacement central des trois sites étudiés et la disponibilité de plusieurs moyens de transports publics et actifs font de ces lieux des endroits très accessibles dans la ville, ce qui facilite les déplacements des participant.es de TAPAJ.

Lors des vox pop, plus de la moitié des personnes interrogées (5/8) ont affirmé demeurer ou fréquenter l'arrondissement Ville-Marie, plus spécifiquement, le quartier de Centre-Sud, le Village et le Quartier chinois. Il est à noter que la **proximité physique** du secteur de la place Émilie-Gamelin n'est pas un incitatif pour s'y rendre dans le cas des TAPAJeur.es. Comme la raison de leur présence est le travail et que les tâches à accomplir se font dans différents lieux, ils ne fréquentent pas intentionnellement le parc de la Grande Bibliothèque et du Potager du voyageur en dehors de ces moments.



L'aménagement et l'accessibilité de la place Émilie-Gamelin, du parc de la Grande Bibliothèque et du potager du voyageur en bref

- De manière générale, le milieu de vie n'est pas considéré comme étant sain par les personnes interrogées, surtout en ce qui concerne la place Émilie-Gamelin.
- En raison de la localisation centrale des lieux et de la disponibilité des moyens de transports actifs et publics, les espaces verts du secteur sont relativement accessibles. Cela dit, ces éléments ne favorisent pas nécessairement la fréquentation des lieux en raison du climat du quartier.
- Bien que plusieurs participant.es de TAPAJ vivent à proximité du secteur de la place Émilie-Gamelin et travaillent dans les parcs dans le cadre des plateaux de travail, cela ne les incite pas nécessairement à fréquenter ces lieux en dehors de ce contexte.

LE PROGRAMME TAPAJ ET LES ORGANISATIONS SPECTRE DE RUE ET SENTIER URBAIN

Mission de Spectre de rue | TAPAJ

Le programme TAPAJ (Travail alternatif payé à la journée) est porté par l'OBNL Spectre de rue depuis 2020. Actif depuis 1986, cet organisme enraciné dans le quartier Centre-Sud a pour mission de « réduire la propagation des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS), du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), du virus de l'hépatite C (VHC) et des surdoses » (Spectre de Rue, 2025). Leurs services, accompagnements et interventions sur le terrain, sont offerts aux jeunes de 16 ans et plus qui vivent une situation de marginalité.

Le programme TAPAJ s'inscrit dans cette mission en proposant aux jeunes âgés de 16 à 30 ans en situation de précarité de développer leur autonomie par le biais d'un travail correspondant à leur réalité, en étant accompagnés par des intervenant.es.

« Alors, on a vraiment toutes sortes de gens qui appliquent pour avoir du travail. Ce n'est pas un programme d'employabilité. [...] Donc on ne les prépare pas au travail. C'est plus un répit économique qu'on offre aux gens. (Entretien : TAPAJ).

Dans le cadre de cette recherche, parmi les différents types de plateaux de travail proposés, c'est ceux réalisés avec Sentier urbain en agriculture urbaine qui ont été retenus. Lorsque les jeunes prennent part au programme TAPAJ, ils occupent les parcs urbains et contribuent à la collectivité en réalisant diverses tâches sur le domaine public. En s'intéressant à leur perspective sur la ville à travers leur expérience avec TAPAJ, cette étude de cas révèle une facette pertinente pour mieux comprendre les freins et leviers de l'inclusion sociale.



Potager du voyageur. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.

Mission de Sentier urbain

Depuis 1993, Sentier urbain s'emploie à rapprocher l'humain de la nature à travers ses trois champs d'intervention : mobiliser, éduquer et verdir. L'organisation agit également via ses trois projets intégrateurs, le Circuit Jardins, Notre Quartier nourricier et le Centre d'interprétation Becs et Jardins.

Par son action, Sentier urbain contribue simultanément et de façon concrète au développement écoresponsable de l'individu, à la sensibilisation environnementale, à l'embellissement des milieux de vie et à l'affiliation sociale des personnes. L'organisme collabore ainsi, avec de nombreux partenaires, à l'amélioration de la qualité de vie des collectivités locales.

En résumé, Sentier urbain suscite la mobilisation des collectivités pour le verdissement social. À travers ses interventions, Sentier urbain est convaincu des bienfaits d'un contact des individus avec la nature. L'organisation prône les concepts d'hortithérapie et de biophilie. Pour ce faire, Sentier urbain invite des organisations partenaires telles que Spectre de rue à venir faire des plateaux de travail sur l'un ou l'autre de leurs 20 sites du centre-ville de Montréal.

Initiative : activités et services

Le programme TAPAJ propose deux volets. Le premier est une offre de travail ponctuel d'implication dans la communauté d'une durée de deux heures et demie qui permet une compensation financière de 40,00 \$ payée en argent comptant le jour même. Pour accéder à un de ces plateaux de travail, les jeunes doivent téléphoner le programme TAPAJ les lundis et jeudis à compter de 10h00 et réserver leur place sur un des plateaux de travail disponibles. Le programme TAPAJ est le fruit d'une collaboration entre Spectre de rue et diverses organisations (OBNL, gouvernements, compagnies privées, etc.) qui font la proposition de plateaux de travail, selon leurs besoins. La nature du travail varie ainsi en fonction des organisations partenaires : nettoyage des rues, agriculture urbaine, création artistique, travail à la ferme, etc. Dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes intéressé.es aux plateaux de travail en agriculture urbaine, qui sont possibles grâce à la collaboration mise en place entre Spectre de rue et Sentier urbain. Lors de ces plateaux, les jeunes sont invités à prendre part à toutes sortes de tâches pour veiller à l'entretien des jardins urbains administrés par Sentier urbain, prenant place dans des parcs et espaces publics du centre-ville.

Outre la limite d'âge, il n'y a pas d'autres critères restrictifs pour participer au programme TAPAJ. Les participant.es peuvent joindre des plateaux de travail autant de fois que souhaité au cours de l'année, à condition de réserver son quart de travail à l'avance, car les places sont limitées. Les plateaux sont offerts en toute saison, bien que moins nombreux en hiver, car les propositions des partenaires sont moins fréquentes.

Le deuxième volet offre aux participant.es du volet 1 de vivre une expérience de travail plus structuré avec un horaire et une paie hebdomadaire (6 mois consécutifs avec 2 à 3 jours de travail par semaine). Les participant.es sont plus indépendant.es et autonomes. Chaque participant.e est invité.e à se fixer des objectifs avec l'aide de son intervenant.e de suivi et à s'impliquer dans un parcours personnalisé visant à améliorer ses conditions de vie. Pour participer à ce volet, les jeunes (16-30 ans) doivent présenter un curriculum vitae et passer une entrevue. Les jeunes peuvent refaire le volet 2 plusieurs fois, sans toutefois dépasser une durée maximale de 1 000 heures cumulées, période qui peut comporter des moments d'arrêts plus ou moins longs, comme pour un retour aux études.

« Alors, je te dirais que ça, c'est peut-être la partie [volet 2 du programme] de TAPAJ qui est le plus une préparation à l'emploi. [...] On a un cadre, parce que c'est toujours important d'avoir un cadre, mais on comprend les réalités des personnes avec qui on travaille aussi. Puis c'est un cadre qui a quand même beaucoup de souplesse, de flexibilité. Puis oui, ils vont faire deux shifts par semaine, mais à part de ça, on fait quand même des suivis avec les gens [et des réunions d'équipe aux deux semaines]. S'il y a une problématique sur lesquels ils veulent travailler, exemple la gestion de la colère ou leur ponctualité... ça peut vraiment être n'importe quoi. Puis nous, si on remarque qu'il y a un enjeu, genre cette personne-là se présente pas, cette personne-là se pogne souvent avec soit les collègues, soit des résidents du quartier. Tu sais, ça peut être vraiment varié. Alors là, à ce moment-là, on peut faire un suivi avec la personne, puis essayer d'identifier c'est quoi la nature du problème, puis si on peut trouver une solution ensemble de façon collaborative pour le régler. (Entretien : TAPAJ)

Un.e intervenant.e accompagne les TAPAJeur.es lors de tous les plateaux du volet 1 et occasionnellement ceux du volet 2 afin d'assurer le déroulement harmonieux des plateaux de travail. Leur intervention, plutôt en support que directe, favorise l'accompagnement bienveillant des personnes participantes et permet de renforcer les liens avec les partenaires.



Accessibilité sociale à l'initiative

Tel qu'expliqué précédemment, le programme TAPAJ est offert à tous les jeunes de 16 à 30 ans, peu importe leurs profils et situations. Les seules conditions pour accéder aux plateaux de travail sont de réserver sa place par téléphone et de remplir une fiche d'inscription pour connaître leur nom et les moyens pour les rejoindre, et ce, afin d'établir les statistiques de fréquentation. Aucun prérequis ou expérience préalable ne sont nécessaires pour réaliser les tâches exigées dans les différents plateaux de travail. Quant au volet 2, il est offert uniquement aux personnes qui ont réalisé un certain nombre de plateaux du volet 1 et qui sont prêtes à fournir un engagement un peu plus grand.

Bien que les critères d'**admissibilité** soient peu contraignants, les personnes participantes ainsi que l'intervenant.e rencontré.e reconnaissent que l'accès aux plateaux de travail du volet 1 est complexe, car les jeunes doivent rejoindre par téléphone les responsables à un moment précis (lundi et jeudi à 10h00), car les places sont limitées, et ce, tout particulièrement lors de la saison hivernale.

« Si les gens veulent travailler, ils et elles appellent le lundi ou le jeudi à 10 h tapantes, puis c'est malheureusement un peu un système de loterie. Donc on n'a pas de travail pour tout le monde. On a des places réservées, donc il faut qu'il pogne la ligne. Puis après, on leur réserve, un plateau de travail et on leur dit de se présenter à telle heure, à tel endroit. (Entretien : TAPAJ)

Ce mode de fonctionnement semble frustrant et limitant pour certaines personnes qui souhaitent participer aux plateaux plus fréquemment.

« En général, je ne viens pas souvent, parce que j'ai la flemme, parce que là il faut appeler pour venir. Puis j'ai la flemme de téléphoner, parce que quand tu téléphones, il faut que t'aies une place. Puis souvent la ligne est occupée, faut raccrocher, il faut rappeler. Puis je pense que c'est ça, j'ai la flemme avec ça. C'est pour ça que je ne viens pas souvent. (Vox pop : TAPAJ – Participant)

De plus, il n'est pas possible de connaître à l'avance quels seront les plateaux de travail proposés dans la semaine en cours. C'est seulement lorsqu'ils réservent leur place au téléphone que les participant.es obtiennent cette information. Pour certaines personnes, ce fonctionnement pose une autre limite à la participation. L'équipe du programme TAPAJ réfléchit actuellement à une façon d'améliorer cette situation, par exemple en partageant sur ses réseaux sociaux un calendrier hebdomadaire qui indiquerait les plateaux de la semaine.

L'**adaptabilité** est un élément central qui caractérise l'initiative, surtout lorsqu'on considère le groupe auquel s'adresse le programme.

« TAPAJ dans le fond, c'est un programme qui offre du travail aux personnes marginalisées. Donc c'est des personnes qui viennent de background assez divers. On a des personnes en situation d'itinérance, on a des personnes avec des enjeux de santé mentale. On a des personnes qui ont des enjeux d'immigration, on a des personnes qui sont issues de la communauté LGBTQ+. (Entretien : TAPAJ)

De plus, la nature du travail proposé dans le cadre des plateaux avec Sentier urbain, combinée à la posture d'ouverture des intervenant.es et partenaires du programme favorise le soutien et l'accompagnement de la diversité des personnes participantes.

« Des fois, ça fait du bien de passer une couple d'heures à pelleter de la terre, puis jouer avec des pousses, puis jaser de la vie, de tout, de rien. Tu sais, c'est pas tout le temps l'intervention qu'on fait là. On va leur poser des questions sur c'est quoi leur intérêt, on va apprendre à les connaître, on va bâtir un lien. Alors, je dirais que ces plateaux-là, c'est vraiment l'fun pour ça. (Entretien : TAPAJ)

« [...] que des jeunes qui n'ont pas accès à travailler avec des plantes puissent le faire souvent dans un contexte où il n'y a pas de pression non plus... C'est pas un job conventionnel où il y a un échéancier, une certaine comme rapidité à avoir. C'est souvent des moments de calme qu'on passe avec des jeunes qui manquent de calme dans leur vie. (Vox pop : Sentier urbain – Chargé de projet)

Selon les participant.es, les intervenant.es de TAPAJ et les organisations partenaires ont une attitude qui encourage les TAPAJeur.es à revenir travailler sur les plateaux ou à simplement venir les saluer s'ils sont dans le quartier. Les TAPAJeur.es soulignent également la souplesse du programme qui s'adapte bien à la réalité des jeunes rencontrés.

« Sérieusement, j'adore ça! Je les adore, puis j'adore ça, vraiment là, c'est plaisant. Tu peux même des fois caller off, parce que si tu feel pas, tu peux caller off. Ils comprennent, puis tout. Fais que c'est une bonne place de travail où ça donne une motivation, Tu comprends? Ça donne beaucoup de motivation, c'est tentant. (Vox pop : TAPAJ – Participant)



Potager du voyageur. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.

En plus de ne demander aucuns frais d'inscription, la compensation financière offerte aux participant.es est garante de l'**abordabilité** de l'initiative. En complément, les plateaux d'agriculture urbaine, comme ceux de Sentier urbain, offrent la possibilité aux TAPAJeur.es de prendre gratuitement des fruits et légumes à la fin de leur travail. Ces dons ont été mentionnés à plusieurs reprises par les participant.es aux vox pop qui les apprécient grandement.

Le programme TAPAJ semble bien connu et reconnu des organismes œuvrant auprès des personnes vivant des situations de vulnérabilité. Un grand nombre de personnes participantes au programme a mentionné avoir appris l'existence du programme grâce à une référence d'un autre organisme qu'ils et elles fréquentaient (organisme de réinsertion, centre d'hébergement, etc.). Cet avis est partagé par l'intervenant.e de suivi rencontré.e. Ainsi, l'**accès à l'information** semble positif.



L'accessibilité à l'initiative TAPAJ en bref

- Outre la considération de l'âge, le programme TAPAJ n'a pas de critères d'admissibilité et n'exige aucun prérequis. Toutefois, la nécessité de procéder à un appel téléphonique à des jours particuliers et une heure précise semble créer une certaine frustration lorsque le contact ne peut être établi. Aussi, prendre connaissance du type de plateaux de travail uniquement lors de l'appel téléphonique limite, pour certaines personnes, la motivation à faire cet appel.
- L'adaptabilité représente un point fort du programme. Grâce à l'ouverture tant des intervenant.es que des partenaires, les personnes participantes se sentent bien accueillies et accompagnées dans le respect de leur situation de vie. La nature du travail proposé dans les plateaux d'agriculture urbaine semble être un levier pour favoriser le bien-être des personnes participantes.
- N'ayant aucuns frais d'inscription et ayant accès à une compensation financière, l'abordabilité est assurément garantie.
- L'accès et le partage d'information se font essentiellement par d'autres organismes que fréquentent les jeunes. Cette communication semble fonctionner pour rejoindre le public visé par TAPAJ.

Développement de la capacité à la participation

Dans le cadre de l'initiative TAPAJ, les **motivations à participer** sont principalement de pouvoir travailler quelques heures, d'obtenir une compensation financière, ainsi que de consommer les fruits et légumes cueillis lors du plateau de travail en agriculture urbaine. La nature même des activités et la diversité des plateaux de travail offerts représentent d'autres aspects favorisant la participation.

- « Je viens de temps en temps quand je n'ai pas de travail et aussi ça me fait une activité plein air, puis j'aime ça. Ça fait rencontrer aussi des nouvelles personnes. C'est pour ça que j'aime venir à TAPAJ. (Vox pop : TAPAJ – Participante)
- « Le fait que le monde soit gentils, le fait que ce sont des bonnes activités. Tu sais, ramasser des légumes, c'est quelque chose d'apaisant on va dire, donc ça donne le goût de revenir. (Vox pop : TAPAJ)
- « Bien, c'est quand même fun. J'aime ça quand même être occupé. Puis c'est rémunéré à la journée aussi, comme ça, ça dépanne. Puis ça renforce les liens, si je peux dire ça ainsi. (Vox pop : TAPAJ – Participante)

Parmi les motivations à participer, la **contribution à la collectivité** a été relevée à plusieurs reprises lors des vox pop. Le fait de pouvoir aider son prochain et d'améliorer un milieu de vie en ramassant les déchets et les seringues ou en participant à des projets d'agriculture urbaine apporte une satisfaction aux TAPAJeurs et TAPAJeuses, mais également aux citoyen.nes qui en bénéficient.

- « So, it gives like an opportunity to feel like you're useful, you know, like you're doing something better, and you get help the Community, which makes it even better, right. It makes you feel like valuable. ⁶ (Vox pop : TAPAJ – Participant)
- « J'aime ça parce qu'on donne à la société, qu'est-ce que certains n'ont pas la chance de donner, on fait une différence. (Vox pop : TAPAJ – Participante)
- « Puis, tu vois vraiment que les résident.es apprécient qu'on fasse le ménage, puis viennent remercier les participant.es et disent merci de votre bon travail. (Entretien : TAPAJ)

Les tâches effectuées lors des plateaux de travail procurent un sentiment d'accomplissement et d'utilité aux jeunes, en plus de donner un sens aux actions portées. Il s'agit aussi d'une occasion pour apprendre, surtout lors des activités d'agriculture urbaine.

6 Cela vous donne l'occasion de vous sentir utile, vous savez, comme si vous faisiez quelque chose de mieux, et vous aidez la communauté, ce qui rend les choses encore meilleures, n'est-ce pas ? Cela vous donne le sentiment d'avoir de la valeur. [Traduction libre]

Comme les participant.es sont invité.es à participer à toutes les étapes liées au soin des plantations et jardins, les notions apprises en jardinage sont variées. Certain.es développent ainsi leurs intérêts et peuvent se projeter vers un futur emploi.

D'autres apprentissages concernent davantage les savoir-être, puisque les plateaux de travail nécessitent certaines compétences qui, si elles ne sont pas déjà acquises, doivent d'être développées. Les personnes intervenantes s'assurent en ce sens d'accompagner les jeunes voulant améliorer un comportement différent ou accroître certaines aptitudes, comme la patience, la politesse et le professionnalisme. Les capacités communicationnelles et celles liées à travailler en équipe sont souvent des apprentissages clés chez les participant.es de TAPAJ.

- « [...] c'est quand même du travail physique manuel, c'est assez dur, t'es dehors toute la journée, il fait gros soleil ou il fait grande pluie. Alors, assurément ça va chercher les tempéraments de tous et chacun. Quand t'as les pieds mouillés depuis le début de la journée, eh bien non, t'es moins patient qu'une journée où il fait 20 avec une petite brise. Alors, je pense que d'apprendre à connaître, comprendre et nommer tes limites, ça vient beaucoup avec le savoir-être. (Entretien : Sentier urbain)

Quant au **développement des apprentissages**, il fluctue quotidiennement en fonction de l'état d'esprit des participant.es.

- « [...] puis c'est jamais les mêmes personnes non plus, donc il faut toujours un peu recréer une espèce de dynamique de travail. Donc c'est très variable. Parfois on ne parle pas, et parfois on fait juste ça parler et on travaille très peu. Donc ça dépend beaucoup des individus qui vont se pointer le jour du plateau. (Vox Pop : Sentier urbain - Chargé de projet)

Afin de participer aux activités de TAPAJ, les jeunes doivent s'engager à un plateau de travail et démontrer une certaine détermination en téléphonant à plusieurs reprises à l'organisme pour s'assurer une place. La fréquence de participation aux activités dépend de la volonté et des intérêts des jeunes. Cette volonté, ainsi que les compétences développées par les jeunes sont d'ailleurs visibilisées et encouragées par les intervenant.es qui prônent la **reconnaissance des compétences** des participant.es. Pour les jeunes souhaitant s'investir sur une base régulière aux plateaux de travail, les intervenant.es leur donnent la possibilité de collaborer au volet 2 du programme. Il est à noter que les exigences à l'égard des participant.es sont plus grandes pour ce deuxième volet, puisqu'il s'agit davantage d'une préparation à l'emploi. De manière générale, l'initiative contribue à la **valorisation des rôles sociaux** des jeunes, en leur offrant la possibilité de travailler, de participer à la vie communautaire, de développer des compétences et de projeter une image positive d'eux-mêmes.

La participation à TAPAJ offre aussi aux jeunes la possibilité de mieux connaître le réseau communautaire et les opportunités d'aide qui sont à leur disposition. Par exemple, lors des interactions



Jardin de la Grande Bibliothèque. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.

entre TAPAJeur.es, certain.es découvrent de nouveaux organismes susceptibles de les supporter et les accompagner dans leurs démarches respectives. Tel est le cas pour une des participantes qui a ainsi pu connaître l'organisme Piamp (Projet d'intervention auprès des mineur.es prostitué.es) et obtenir de l'aide alimentaire. La **participation à d'autres activités ou initiatives similaires** se fait donc à travers le réseau communautaire.

De manière générale, l'**influence de l'initiative sur la perception du secteur entourant la place Émilie-Gamelin** est positive, puisque TAPAJ permet aux participant.es de découvrir les parcs des environs et de voir le quartier d'un meilleur œil.

« Comme quand on fait les brigades, j'ai découvert beaucoup de parcs dans le coin grâce à ça. (Vox pop : TAPAJ – Participante)

« Le jardin qu'on a justement été, je savais même pas qu'il y avait ça. (Vox pop : TAPAJ - Participante)

Les activités peuvent s'avérer être une occasion pour les participant.es de TAPAJ de ressentir une légitimité à occuper l'espace public.

« [...] j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de jeunes qui ne se sentent pas à leur place dans ces endroits-là. Et là, non seulement ils peuvent y être, mais ils sont même invités à y être et à participer à l'élaboration du projet. Donc, je pense que ça, c'est vraiment important, qu'ils se sentent chez eux. Ça, c'est quelque chose qu'on répète souvent. Et souvent je vois des jeunes qui viennent en dehors des plateaux de travail, dans ces espaces-là et qui viennent juste nous voir. Ils viennent me voir ou les gens qui travaillent là, voir leurs plantes qu'ils ont plantées ou qui développent un attachement avec un espace public. (Vox pop : Sentier urbain - Chargé de projet)

Selon la récurrence des plateaux de travail et la fréquentation des lieux, ces jeunes peuvent ainsi s'approprier certains espaces et ressentir qu'ils y ont leur place.



Le développement de la capacité à la participation en bref

- Travailler quelques heures, obtenir une compensation financière, ainsi que bénéficier des légumes cueillis lors des plateaux de travail d'agriculture urbaine font partie des motivations à participer à l'initiative.
- Dans le cadre de TAPAJ, la contribution à la collectivité se manifeste en aidant son prochain et en améliorant un milieu de vie.
- Les apprentissages sont nombreux lors des plateaux de travail, surtout en ce qui a trait aux savoir-être.
- La reconnaissance des compétences des participant.es se concrétise par le soutien et les opportunités de collaborer au volet deux du programme TAPAJ.
- L'initiative permet la valorisation des rôles sociaux en donnant la possibilité aux jeunes de travailler, de participer à la vie communautaire, de développer des compétences et de projeter une image positive d'eux-mêmes.
- La participation à des initiatives similaires se fait avec d'autres organismes communautaires offrant un soutien aux personnes en situation de précarité sociale.
- L'initiative influence positivement la perception qu'ont les jeunes du secteur entourant la place Émilie-Gamelin, puisque les activités de TAPAJ permettent de découvrir de nouveaux parcs et donnent une légitimité d'occuper l'espace public aux jeunes qui participent aux plateaux de travail.

Développement des liens sociaux

Concernant l'**ambiance** du secteur entourant la place Émilie-Gamelin, la majorité des personnes ayant participé aux vox pop affirme ne pas apprécier le quartier. La présence importante de personnes vendant et consommant des drogues, et d'autres vivant des situations complexes, engendre un climat jugé négativement par les TAPAJeur.es. De plus, la présence importante du service de police et la nature de certaines de leurs interventions rendent le climat peu confortable.

« [...] les jeunes, les gens de TAPAJ ou d'autres gens qui vont avoir soit un passé de consommation ou juste qui connaissent l'environnement, ils ne veulent pas aller à Gamelin. Gamelin, c'est l'endroit où il y a le plus de vente, d'échange et ainsi de suite. Donc on a beaucoup de misère à faire de l'affiliation sociale. (Entretien : Sentier urbain)

Certains jeunes ont partagé ressentir un inconfort à fréquenter les lieux du secteur de la place Émilie-Gamelin, soit en raison d'un passé associé à certaines réalités du quartier (situation d'itinérance vécue, ancienne consommation de drogues, prostitution, etc.), soit en raison de la présence de groupes d'individus que certains jeunes ne souhaitent plus côtoyer. Cela dit, quelques personnes apprécient, quant à elles, certains aspects du quartier. Le Village est perçu positivement par certain.es (entre les rues Beaudry et Papineau), car il est considéré plus tranquille, si on évite les stations de métro. Certains éléments de la place Émilie-Gamelin sont également appréciés, comme l'accès au wifi et aux spectacles s'y déroulant.

« Jardins Gamelin. That's pretty cool! You can go by there and there's always live music. That's really cool! Not everyday but most of the time. [...] is good if you don't have anything to do or if you're short on cash and you want to go out with friends, or on a date, or whatever, that's a good place to go. ⁷ (Vox pop : TAPAJ - Participant)

Enfin, certain.es participant.es ont partagé leur appréciation d'avoir accès au cinéma, au théâtre et aux bibliothèques du quartier.

En parallèle à l'ambiance ressentie dans le quartier, les TAPAJeur.es considèrent que le quartier n'est pas très **sécuritaire** en raison de la présence de personnes vendant et consommant des drogues, et du grand nombre d'interventions policières qui y sont associées. Certains lieux sont peu appréciés, car ils sont associés à des agressions qui ont été vécues par certains jeunes.

Cette perception mitigée, sinon négative de l'ambiance du secteur de la place Émilie-Gamelin se distingue grandement de l'appréciation de l'ambiance ressentie lors des plateaux de travail et dans les lieux précis où ils se déroulent. Lors de ces plateaux,

7 Les Jardins Gamelin. C'est vraiment sympa ! Vous pouvez y passer, il y a toujours de la musique live. C'est vraiment sympa ! Pas tous les jours, mais la plupart du temps. [...] C'est un bon endroit où aller si vous n'avez rien à faire ou si vous êtes à court d'argent et que vous voulez sortir avec des amis, ou pour un rendez-vous galant, ou autre. [Traduction libre]



Potager du voyageur. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.

l'ambiance est généralement positive, quoique variable selon l'humeur des TAPAJeur.es présent.es ainsi que du moment de la journée. Aux jardins de la BANQ, certains TAPAJeur.es ont partagé se sentir observé.es par les personnes fréquentant le lieu, ce qui rendrait certains jeunes plus ou moins à l'aise.

« C'est certain qu'à la BANQ on se fait observer quand même beaucoup. [...] Mais généralement, on fait quand même assez abstraction de ça et de toute façon, on est concentré sur les tâches qu'on a à faire. On s'ennuie pas. Donc on rentre dans une certaine bulle, comme une scène finalement. Il y a des gens qui nous regardent, mais j'ai pas l'impression que c'est un problème la plupart du temps. (Vox pop : Sentier urbain – Chargé de projet)

Pour les personnes participantes, le travail d'agriculture permet un moment de détente et une forme de liberté.

« Je me sens bien parce que, faire de l'agriculture, c'est relaxant, c'est comme une sorte de thérapie parce que t'es connectée avec la nature. Oui, c'est amusant d'être avec les gens, mais comme quand tantôt j'étais dans mon coin, puis comme je mettais ma musique. (Vox pop : TAPAJ - Participante)

« Parce que je peux m'exprimer, puis comme être juste, comme être moi-même... Partout où est ce que je vais, je suis moi-même. Mais comme être juste comme être sans que les gens je me sens juger, comme on dirait, être libre d'exprimer mon self. (Vox pop : TAPAJ - Participante)

Dans un autre ordre d'idée, les plateaux de travail permettent aux jeunes d'être dans l'espace public sans vivre des interactions non sollicitées qui surviendraient en dehors de ces plateaux. Par exemple, les sollicitations en lien avec la consommation de drogues, auxquelles ils et elles sont assez fréquemment confronté.es lors des balades habituelles, sont inexistantes lors des plateaux de travail. Leur participation au programme TAPAJ leur offre ainsi un certain répit et un espace neutre dans la ville.

En continuité avec les propos relatifs à l'ambiance positive lors des plateaux de travail, les **interactions** tant avec l'équipe de TAPAJ et de Sentier urbain qu'entre les TAPAJeur.es sont grandement appréciées. Ils et elles considèrent que l'équipe de TAPAJ et celles des organisations partenaires sont accueillantes et créent les conditions pour que toutes les personnes participantes se sentent à l'aise en respectant ce qu'elles vivent.

« Puis l'équipe de TAPAJ, c'est vraiment une bonne équipe. Ils parlent et quand il y a des gens, quand il y a des nouveaux visages ou des anciens visages, ils essayent d'inclure tout le monde et discutent avec tout le monde. Ils font que tout le monde se sent inclus. Ils et elles sont patient.es avec les gens, ils et elles s'adaptent à chaque personne. (Vox pop : TAPAJ - Participante)

La participation à TAPAJ semble favoriser la rencontre entre diverses personnes vivant des situations similaires, ce qui permet

de partager leurs réalités et de briser l'isolement. De plus, ces rencontres offrent l'opportunité de découvrir des ressources pouvant contribuer à répondre à leurs besoins.

« Mais, j'aime ça TAPAJ, parce que TAPAJ, ça te fait connaître des gens que, comme genre, peut-être ces gens-là, dans la vie, j'aurais pas parlé, mais puisse que t'as TAPAJ... Les gens ont toute une histoire, ils ont tous quelque chose de spécial à donner dans le groupe (Vox pop : TAPAJ - Participante)

« Des fois parler, ça peut réconforter dans un certain sens où on ne se sent pas seul à certains problèmes. Même si j'interviens pas forcément, mais il y en a qui ont des choses intéressantes à dire. C'est ça, on échange sur des organismes. S'il y a un problème, comme, quelqu'un peut me conseiller où aller ou... (Vox pop : TAPAJ - Participante)

Par ailleurs, ces rencontres ne se prolongent pas fréquemment en relations ou en amitiés en dehors des plateaux de travail. Quoi qu'il en soit, les relations établies semblent importantes et jugées positives.

« C'est l'fun aussi de voir des gens, de rencontrer de nouvelles personnes à chaque fois. Les deux, c'est l'fun, mais ça me dérange pas d'apprendre à mieux connaître les gens. Mais si c'est juste pour une journée, puis on passe un bon moment, c'est bien aussi. (Vox pop : TAPAJ - Participante)

« When you come to TAPAJ, you're kind of in a hard place, you know, you're in a bit of a struggle. So, you know, when you're kind of in a survival mode, it's hard to keep up with relationships, you know, but I definitely have a friend that works with TAPAJ. I don't hang out with them very much, but we've known each other probably for about three years now. But hanging out, not really, because everybody's kind of busy and doing their thing, right. ⁸ (Vox pop : TAPAJ - Participant)

Les brèves interactions des TAPAJeur.es avec les passant.es ou toutes personnes présentes dans les lieux où se déroulent les plateaux de travail contribuent au sentiment d'être vu et reconnu comme individu ayant sa place dans la société. Ces possibilités de contacts avec le public sont plus propices lors des brigades de propreté, car pour l'agriculture urbaine, ils et elles sont davantage dans des sites en retrait.

« [Lors des plateaux], des fois c'est moi qui arrête le monde aussi. [...] Je leur dis salut dans la journée, je leur dis : « Hey! Fait beau. Bonne journée guys! ». Mais ça dépend des jours, ouais. (Vox pop : TAPAJ - Participante)

⁸ Quand on arrive à TAPAJ, on est dans une situation difficile, on est un peu en difficulté. Donc, quand on est en mode survie, c'est difficile de maintenir des relations, mais j'ai quand même un ami qui travaille avec TAPAJ. Je ne le vois pas très souvent, mais on se connaît depuis environ trois ans maintenant. Mais on ne se voit pas vraiment, parce que tout le monde est très occupé et a ses propres activités, vous voyez. [Traduction libre]

« Souvent, je vois des usagers du service qui disent « allo » à du monde, qui se promène, qui les reconnaissent. Puis c'est souvent les mêmes personnes qu'on croise dans le quartier. Des personnes qui travaillent ici, des personnes qui habitent ici, des personnes qui font partie de l'écosystème. Alors, c'est ça. De voir des liens se créer comme ça à l'extérieur d'un organisme, je te dirais que ça me fait sentir que les gens sont plus inclus dans le quartier. (Entretien : TAPAJ)

Les intervenant.es de TAPAJ et les organisations partenaires tiennent à ce que les jeunes TAPAJeur.es se sentent bienvenues et puissent ressentir un **sentiment d'appartenance** aux espaces urbains, mais aussi envers la société plus largement. Selon les organisateur.trices, les espaces publics doivent aussi « appartenir » à tous les groupes de personnes, peu importe leur situation de vie. Les services offerts au programme TAPAJ et plus largement à l'organisme Spectre de rue y contribuent grandement.

« I feel good. I feel like I said, a part of a community. Yeah, it can be hard sometimes when you don't feel... Like, you're part of something bigger. It can cause you to be, like, depressed and stuff like that, or maybe, like, isolated, but with the TAPAJ, it gives, like an instance to be a part of a group and remember you're not alone and it's really nice. I like it a lot. »⁹ (Vox pop : TAPAJ - Participante)

Quant au **respect de la diversité**, des TAPAJeur.es rencontré.es expriment clairement que le quartier dans lequel se déroule les plateaux de travail permet de s'exprimer comme on le souhaite, contrairement à d'autres lieux.

« Dans mon quartier, je me sens très, très, très, très opprimée, observée, jugée, insultée. Mais quand je viens ici, tout le monde s'en fout de tout le monde, tout le monde fait sa vie, tout le monde s'habille comme ils veulent. Dans mon quartier, quand un style diffère, les gens te regardent croche. Mais ici, c'est l'fun. C'est pour ça que j'aime bien. (Vox pop : TAPAJ - Participante)

Cette liberté d'expression est aussi associée au programme TAPAJ.

« Ouais, avec TAPAJ, je me sens moi-même. Je me sens pas jugée, c'est pour ça que j'aime bien venir ici. Parce qu'en général dans la vie quotidienne, je suis tout le temps jugée! Mais à TAPAJ, ça fait comme un break. (Vox pop : TAPAJ - Participante)

⁹ Je me sens bien. Je me sens, comme je l'ai dit, membre d'une communauté. Oui, ça peut être difficile parfois quand on ne se sent pas... comme si on faisait partie de quelque chose de plus grand. Ça peut vous rendre déprimé, ou peut-être isolé, mais avec TAPAJ, ça vous donne l'occasion de faire partie d'un groupe et de vous rappeler que vous n'êtes pas seul, et c'est vraiment agréable. J'aime beaucoup ça. [Traduction libre]



Le développement des liens sociaux en bref

- L'ambiance créée lors des plateaux de travail est particulièrement appréciée et estimée positive par l'ensemble des TAPAJeur.es rencontré.es. Par contre, l'ambiance du quartier est jugée plutôt négativement par la majorité de ces personnes. En plus de l'inconfort ressenti, il semble qu'il crée un certain sentiment d'insécurité.
- Les interactions avec les divers.es intervenant.es du programme et entre les personnes participantes contribuent à un sentiment de bien-être et encouragent la participation des jeunes. Ces interactions permettent, entre autres, du soutien ainsi que le partage de ressources d'aide, même si elles se prolongent rarement à l'extérieur des plateaux de travail.
- Les plateaux de travail offrent un certain répit social : les jeunes peuvent être dans un espace public sans être sollicités pour des demandes diverses, comme l'achat ou la consommation de drogues.
- Les plateaux de travail permettent aux jeunes d'être vus et reconnus de manière positive dans l'espace public. Plusieurs ont exprimé se sentir à l'aise et libre d'être qui ils sont lorsqu'ils participent au programme.

DISCUSSION

Comme démontré avec les quartiers, secteurs, parcs et initiatives à l'étude, l'inclusion sociale est un concept aux définitions et opérationnalisations multiples, selon le contexte dans lequel elle s'inscrit. Elle s'exprime en fonction des besoins des communautés ciblées et des objectifs des organisations porteuses des initiatives proposées. Selon les acteurs et actrices communautaires rencontrés.es, l'inclusion sociale commence par une ouverture d'esprit à l'autre. Ensuite, la mise en pratique de ce concept varie en fonction de la diversité des profils et des particularités des communautés qu'on tente d'inclure. Lors des entretiens, ces acteurs et actrices ont été appelé.es à mettre en mots leurs propres visions de l'inclusion sociale. La diversité des définitions récoltées et la mise en commun des résultats des cas d'étude permettent de dégager trois perspectives d'inclusion, propre à chacun des parcs, secteurs et initiatives à l'étude: une volonté d'inclusion, une facilitation pour une appropriation de l'espace, puis une mise en pratique de stratégies concrètes. Les démonstrations d'inclusion sont d'abord traitées à partir des indicateurs des dimensions liées précisément aux initiatives. Cette section se termine ensuite par un regard sur les défis observés à l'échelle du quartier et du parc, et par un tableau récapitulatif de pratiques porteuses.



Démonstration d'une volonté d'inclusion

Dans le cadre des initiatives de la TOHU au parc Frédéric-Back, l'inclusion se construit, entre autres, selon un processus itératif jalonné d'essais-erreurs pour parvenir à la participation du plus grand nombre. Bien que cet objectif soit activement souhaité par les organisateurs.trices des initiatives et que plusieurs actions soient posées pour y parvenir, l'inclusion est un projet ambitieux et complexe à mesurer dans ce parc, qui est un cas de figure particulier en raison de son passé et de sa réhabilitation environnementale toujours en cours. En effet, il existe un paradoxe entre la vocation souhaitée du parc et les usages et usager.ères réels qui le caractérisent. En tentant de répondre à l'intention de rejoindre un éventail de publics aux caractéristiques différentes, il apparaît difficile – voire utopique – d'offrir un espace qui correspond aux besoins multiples des populations visées (touristes, résident.es de Montréal, communauté de Saint-Michel). Dans cette réalité complexe à naviguer, et pour atteindre une certaine inclusion, la TOHU adopte une posture de constante remise en question et d'adaptation de ses pratiques afin de corriger des écueils que peuvent rencontrer certains groupes de personnes.

« Puis l'inclusion, ce serait de proposer des activités qui sont le plus accessible au plus grand nombre, puis ultimement à tout le monde qui voudrait participer à l'activité. En théorie, on peut, en fait, il faut le viser. Je pense que c'est difficile d'arriver à une inclusion totale. Fait que l'inclusion, pour moi, c'est [...] essayer d'avoir un espace qui est accueillant pour les personnes de toutes provenances ou de tous [contextes] sociaux. (Entretien : TOHU)

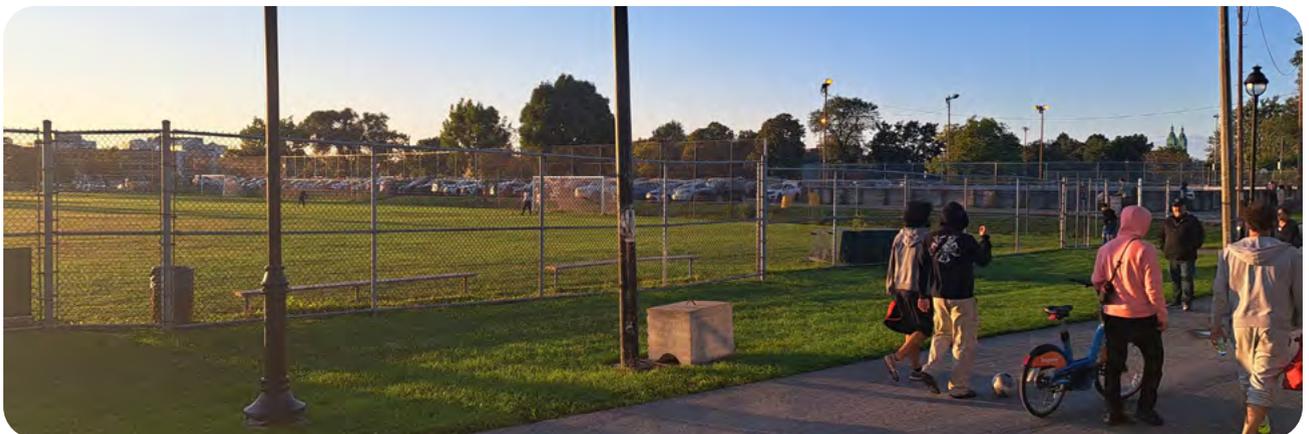
La volonté d'inclusion de la TOHU au parc Frédéric-Back se manifeste par la **contribution à la collectivité** et les politiques d'embauche qui favorisent les Michelois.es, ce qui peut encourager la présence des membres de cette communauté. Outre ces politiques, le fait de prioriser les personnes résidant à Saint-Michel lors des activités au parc est une stratégie pour susciter leur fréquentation, tout comme la gratuité et la priorité accordées aux

enfants issus du quartier lors des activités éducatives de la TOHU, offertes notamment pour les camps de jour. Ces actions sont cruciales pour que la communauté micheloise se sente accueillie à Frédéric-Back.

Une autre stratégie employée par la TOHU pour rejoindre les Michelois.es est de maintenir les partenariats avec des organismes œuvrant dans le quartier. En collaborant avec les acteurs et actrices implantés.es et reconnus.es dans le milieu, la TOHU gagne en confiance auprès des résident.es et adapte ainsi ses stratégies de mobilisation en observant ce qui fonctionne dans ce contexte. Par exemple, la TOHU tente d'augmenter la **motivation à participer** en proposant des initiatives hors du parc, directement dans le quartier, comme avec les ateliers de confection de lanternes et le grand défilé des Lumières de Saint-Michel. Ainsi, la TOHU contribue tranquillement à développer les habitudes de fréquentation du parc des Michelois.es à plus ou moins long terme. D'ailleurs, l'**influence des initiatives sur la perception du parc** est significative : en proposant des activités qui interpellent la communauté de Saint-Michel, cette dernière cultive tranquillement sa curiosité pour le parc Frédéric-Back, qui se traduit parfois en une perception renouvelée et une envie de fréquenter le parc.

« [...] ça fait longtemps qu'on habite le quartier, mais ça ne fait pas tant longtemps que le parc est vraiment accessible. [...] Souvent on fait des activités, puis des choses comme ça, mais on n'est pas porté nécessairement à aller dans le parc. C'est comme si ça nous rappelait que le parc est là. C'est aussi que c'est beau, parce que ça nous permet de partager justement avec des gens qui habitent proche du parc. (Vox pop : Lumières de Saint-Michel – Participante)

Bien que la fréquentation et l'attachement au parc Frédéric-Back par les Michelois et Micheloises demeurent à construire, les efforts déployés par la TOHU pour tenter d'inclure cette communauté sont à souligner. Cela dit, pour souhaiter une plus grande inclusion et participation, l'information relative aux services, activités et réalités des initiatives doit être accessible et connue du plus grand nombre. À cet égard, l'**accès à l'information** semble présenter certaines



Parc Jarry. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.

lacunes pour les activités de la TOHU au parc Frédéric-Back. Plusieurs personnes rencontrées dans les vox pop ont mentionné qu'elles avaient découvert les activités au hasard lors de leur promenade dans le parc. De plus, malgré des méthodes de communication diversifiées, les informations ne semblent pas toujours rejoindre ou interpeller la population du quartier Saint-Michel.

Tout comme la visée d'inclusion sociale des initiatives de la TOHU, l'accès et l'occupation de l'espace pour toutes et tous sont également un objectif en construction au parc Frédéric-Back. Les différentes phases de réhabilitation de cet immense espace sont toujours en cours pour transformer cette ancienne carrière et site d'enfouissement en espace vert accessible. Bien qu'inachevée, la reconversion du territoire permet déjà d'améliorer le milieu de vie des populations riveraines et des usager.ères du parc. En plus de contribuer à la biodiversité urbaine et à la diminution des îlots de chaleur, le parc Frédéric-Back se transforme tranquillement pour améliorer la santé et le bien-être de la population.

L'animation et la fréquentation de cet espace sont relativement récentes et demeurent à poursuivre, surtout auprès de la communauté micheloise qui semble davantage avoir développé des liens avec le parc Champdoré, adjacent au parc Frédéric-Back. Les observations effectuées et les témoignages recueillis abondent en ce sens.



Place Émilie-Gamelin. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.

Démonstration d'une appropriation de l'espace menant à une inclusion

Pour sa part, la fréquentation du parc Jarry n'est plus à démontrer : il s'agit d'un espace public centenaire dont l'occupation est manifeste et diversifiée. La disponibilité des infrastructures contribue à la variété d'usages des lieux. Les installations sportives variées, les zones de pique-nique et d'espaces naturels tels que l'étang, rejoignent un public montréalais diversifié, dont l'importante communauté ethnoculturelle du quartier Parc-Extension. Le parc Jarry permet une inclusion sociale, si celle-ci se traduit par le sentiment de légitimité de la présence de tous et toutes dans l'espace et les activités qui y sont proposées.

« Les parcs sont des infrastructures sociales, et sont d'autant plus importants en contexte culturel minoritaire. En tant qu'organisation co-fondatrice du Réseau des ami.es des parcs de Montréal, on croit que pour sentir que leur présence est légitime, les citoyennes et citoyens doivent pouvoir se reconnaître dans le type d'activité et de population qui utilisent l'espace. Ce qu'on voit avec le parc Jarry [...] par exemple, on voit des gens de différents groupes ethniques de l'Inde, ou du Commonwealth en général, qui vont faire des parties de cricket, qu'on ne voit pas souvent dans d'autres parcs à Montréal. (Entretien : CEU)

Cette multitude d'usages contribue assurément au caractère « communautaire » identifié à quelques reprises par des participant.es de l'Atelier Culture Vélo. L'existence d'une communauté semble contribuer grandement au **sentiment d'appartenance** au parc.

« Mais je trouve que ce parc en particulier, je ne sais pas pourquoi, mais je trouve qu'il y a vraiment des activités communautaires, des regroupements communautaires que je trouve particulièrement forts. [...] Au parc Maisonneuve, je ne vois pas de regroupement de gens systématiquement comme il y a ici. (Vox pop : Atelier Culture Vélo – Bénévole)

Parmi les multiples activités proposées dans le parc s'ajoutent celles de l'Atelier Culture Vélo, qui contribue au sentiment d'inclusion ressenti dans cet espace vert. Selon les organisatrices, l'inclusion sociale se caractérise sommairement par le libre accès aux espaces publics et par l'absence de contraintes qui limitent la participation aux activités ou la fréquentation des lieux.

« [...] c'est que toute personne qui est intéressée puisse avoir accès [...] à l'activité sociale ou à l'événement social ou à la présence sociale que la personne veut. Alors, toute personne intéressée devrait avoir accès sans barrière, sans stigma, sans limites autre. (Entretien : Atelier Culture Vélo)



Ludothèque. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.

Plusieurs actions et intentions permettent d'ailleurs à l'Atelier Culture Vélo de faire tomber les barrières de l'inclusion dans le cadre de leurs activités. D'abord, l'**adaptabilité** dont font preuve les bénévoles en communiquant en différentes langues (turc, hindi, russe, etc.) pour répondre à la diversité ethnoculturelle des publics qui participent à l'ACV. Ensuite, l'offre particulière du service *Moondays* pensée en termes de mixité choisie contribue au **respect de la diversité** et répond à la réalité des femmes et des minorités de genre qui peuvent vivre un malaise à s'initier à la mécanique de vélo. Enfin, les cours de conduite de vélo proposés aux femmes issues de l'immigration constituent une activité complémentaire spécialisée qui permet un **développement des apprentissages** adapté pour les personnes qui y participent.

Bien que certaines activités visent l'inclusion de groupes spécifiques, l'Atelier Culture Vélo propose d'emblée une initiative visant le développement des habiletés d'entretien et de réparation de vélo pour tous et toutes. Selon les observations réalisées, les enfants et les adolescent.es se rendent également à l'Atelier pour y apprendre sur la mécanique de vélo, ce qui témoigne que cet espace est convivial et sécurisant. Bien que les coûts pour bénéficier des services de l'ACV soient abordables, les organisatrices ont émis le souhait d'offrir éventuellement une tarification sociale, adaptée à la réalité financière de chacun.e. Toutefois, comme l'ACV ne reçoit aucun financement public, l'organisation doit compter sur ses quelques revenus pour continuer de remplir sa mission et offrir les mêmes services. Cette réalité soulève l'enjeu de financement auquel font face de nombreuses organisations à but non lucratif.

Démonstration de stratégies soutenant l'inclusion des personnes en situation de précarité sociale

Il est nécessaire de statuer que l'inclusion sociale des personnes en situation de marginalité et d'itinérance représente un défi considérable qui va au-delà des capacités des initiatives communautaires. Les causes de l'exclusion sociale étant multiples et structurelles, les moyens pour y remédier doivent être mis en place par une série d'acteurs et actrices œuvrant à diverses échelles de pouvoir. Les organisations communautaires sur le terrain peuvent intervenir par des programmes et initiatives pour épauler ces personnes au quotidien, et ainsi contribuer à leur bien-être. Cela dit, leur pouvoir et leur financement sont limités pour remédier aux enjeux systémiques au cœur de situation, notamment la crise du logement et le manque de ressources et de financement en santé mentale et accompagnement psychosocial.

La place Émilie-Gamelin et le parc de la Grande Bibliothèque sont des espaces d'animation et de rencontres entre divers groupes sociaux qui partagent l'espace parfois dans l'harmonie, parfois avec plusieurs tensions. Qu'elles soient en situation de marginalité, en situation d'itinérance ou qu'elles présentent des enjeux de santé mentale, plusieurs groupes occupent les espaces publics à leur façon. Selon des personnes impliquées auprès du programme TAPAJ, un regard bienveillant et une approche sans jugement sont nécessaires pour tenter d'inclure les personnes en situation de marginalité, qui ont aussi droit à la ville.

« C'est des gens qui ont le droit d'exister sur la place publique, c'est des gens qui ont le droit de ne pas se faire harceler par les voisins, qui ont le droit de ne pas se faire harceler par la police. Puis ils ont droit de prendre une sieste sur un banc de parc s'ils sont fatigués. Ils n'ont pas d'espace où aller se reposer, puis on les chasse de la place publique comme si c'était une nuisance. [...] Alors, pour moi l'inclusion, ça veut dire d'être plus tolérant.e avec les gens marginalisés qui occupent l'espace public. C'est de pas leur dire des niaiseries comme ça. C'est de leur faire un sourire, c'est de les accepter même s'ils viennent avec leurs problèmes. Parce que c'est ça, c'est des personnes qui sont désaffiliées, puis qui méritent de l'empathie. (Entretien : TAPAJ)

Cette posture face à l'inclusion suggère de miser sur le vivre-ensemble et de faire preuve de tolérance, de sensibilité et d'acceptation de la différence. Pour tendre vers cette inclusion, les intervenant.es et partenaires du programme TAPAJ doivent être outillé.es pour collaborer avec les personnes en situation de vulnérabilité qui participent aux activités, en plus de posséder des savoir-être essentiels, dont l'ouverture à la diversité et le respect de l'autre. Ainsi, cette **adaptabilité** liée au programme TAPAJ permet à des jeunes souvent ostracisés de se sentir acceptés et accueillis tels qu'ils sont. Dans ce cadre, il devient alors possible pour les participant.es de TAPAJ de se sentir en sécurité et motivés à **développer des apprentissages et des savoir-être** en lien avec les plateaux de travail. L'initiative contribue ainsi à la **valorisation des rôles sociaux** des jeunes, en leur offrant la possibilité de travailler, de participer à la vie communautaire et de projeter une image positive d'eux-mêmes, reconnue par ces jeunes eux-mêmes, mais aussi par le public côtoyé lors des plateaux de travail. Les plateaux sont aussi l'occasion d'entrer en interaction avec d'autres jeunes qui vivent des situations similaires.

« Quand les participant.es font les brigades, ils.elles se font reconnaître du public, ils portent les dossards TAPAJ. Puis, ils, elles se font remercier. Alors déjà là, ça crée un autre rapport entre le voisinage puis les usager.ères du service. Même chose avec l'agriculture avec Sentier urbain, c'est des sites qui sont visibles au public. Alors, il y a des gens qui s'arrêtent, il y a des gens qui posent des questions, puis on peut répondre à leurs questions, alors je pense que ça favorise vraiment un bon rapport d'avoir des plateaux qui sont intégrés dans le quartier. (Entretien : TAPAJ)

En plus de la compensation financière obtenue lors des plateaux de travail, plusieurs jeunes ont exprimé que leur motivation à participer relève de leur **contribution à la collectivité**. En améliorant des milieux de vie lors des brigades de propreté ou par les projets d'agriculture urbaine, les participant.es à TAPAJ ressentent une satisfaction, tout comme les citoyen.nes qui en bénéficient.

« [...] d'abord nos sites de verdissage sont beaucoup occupés par des personnes en situation d'itinérance qui s'en servent comme un espace de sûreté et toute la nourriture qu'on produit, c'est ces gens-là qui en bénéficient à la fin. Et ça, les gens le comprennent aussi, ils sont reconnaissants. [...] on donne toutes nos récoltes à certains points dans le quartier qui vont les transformer dans des repas qui ne coûtent à peu près rien, qui vont viser soit des personnes qui sont extrêmement vulnérables, soit des personnes qui sont dans la rue. (Vox pop : Sentier urbain - Chargé de projet)

L'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité sociale est complexe, et de nombreux efforts à plusieurs niveaux doivent s'arrimer pour espérer des changements à long terme. À l'échelle communautaire et urbaine, la réalisation des plateaux de travail d'agriculture urbaine avec TAPAJ, Spectre de rue et Sentier urbain, contribue à ce que des jeunes trouvent leur place dans l'espace public et se sentent plus inclus dans les parcs, un désherbage ou récolte de carottes à la fois.



Potager du voyageur. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.

Défis observés à l'échelle du quartier et du parc

Les initiatives étudiées dans le cadre de cette étude doivent être analysées dans le contexte géographique et social des parcs et quartiers où elles se trouvent. Certains lieux, comme le parc Jarry, présentent des facteurs qui facilitent l'intervention d'organisations, alors que les particularités d'autres espaces, comme Frédéric-Back ou le secteur de Gamelin, rendent plus complexe la mise en place d'initiatives inclusives. De manière générale, divers obstacles posent des défis pour l'inclusion dans les parcs : leur vocation, leur perception par le public ainsi que leur accessibilité physique et les infrastructures qui y sont disponibles.



Atelier Culture Vélo. Crédit photo : CÉRSÉ 2024.

La vocation d'un parc ou la nature des activités proposées peut être en inadéquation avec les besoins des communautés présentes, ce qui ne facilite par leur fréquentation de ces lieux. Plus précisément, aux défis liés à la nature du parc ou du contexte du quartier s'ajoute celui des publics visés. L'importance accordée au rayonnement métropolitain et international de ces parcs et places publiques fait en sorte que l'animation et l'occupation des lieux se font parfois au détriment des résident.es des secteurs avoisinants et des personnes en situation de précarité sociale. Dans le cas du secteur Gamelin, la prise en charge de l'animation et de l'aménagement de certains espaces par le Quartier des spectacles crée une tension auprès de certains usagers.ères qui avaient l'habitude de fréquenter ces lieux. Dans le cas de Frédéric-Back, un des objectifs des grands parcs est de desservir et d'inclure l'ensemble des populations nommées précédemment, ce qui ne signifie pas pour autant que ces populations s'y sentent à l'aise et bienvenues.

« [Frédéric-Back] J'ai l'impression que c'est un parc qui est quand même assez lointain des citoyen.nes qui résident autour, qui est utilisé par d'autres populations, des gens qui vont venir de plus loin, qui vont venir faire du sport dans le parc, qui vont venir à la TOHU. Il dessert aussi pas mal Ahuntsic au final. (Entretien : Vivre Saint-Michel en santé)

La perception d'un quartier ou d'un parc en fonction de sa réputation ou son passé peut également parfois décourager certaines personnes à se rendre en ces lieux. Pour Frédéric-Back, certains résident.es associent encore ce parc à son passé de carrière et de site d'enfouissement, ce qui influence la perception générale de ce lieu par les populations riveraines.

« C'est drôle parce que les gens issus de l'immigration adorent aller dans les parcs. C'est quelque chose de naturel. On voyait dans le quartier Saint-Michel, où il y a beaucoup de petits parcs, qui sont tout le temps remplis. C'est quelque chose de très naturel. Un des enjeux que moi je m'explique par rapport au parc Frédéric-Back, c'est que tous les gens qui ont vécu dans Saint-Michel, proche de Frédéric-Back, ils ont vécu dans le temps que c'était un dépotoir, une carrière. Fait que naturellement, ils ont pris des réflexes de s'éloigner de ça. Ils ont vécu les odeurs, les rats, toute la problématique. Donc naturellement, ils ont trouvé d'autres alternatives qu'ils ont conservées. (Entretien : Centre Lasallien)

Quant à la place Émilie-Gamelin, en plus des distinctions dans l'aménagement et les infrastructures, une séparation invisible en fonction des utilisateur.rices délimite l'espace vert au nord et l'esplanade minéralisée au sud. Cette dernière, constituée d'une terrasse, d'un casse-croûte et d'une scène, peut donner l'impression

qu'il s'agit d'un espace privé, surtout en raison de la présence des gardien.nes de sécurité qui surveillent les lieux. La clientèle ciblée à l'esplanade semble être constituée de touristes et visiteurs du secteur. À l'opposé, l'espace vert est davantage fréquenté par les habitués de cette place publique ou des personnes qui cherchent un endroit pour se poser pour diverses raisons. La place publique étant segmentée en deux, les populations respectives qui fréquentent ces espaces semblent peu se côtoyer.

« Dans le fond, les citoyens sont moins portés à traverser vers la partie gazonnée puisqu'il y a beaucoup d'usager.ères qui sont là, à consommer ou à errer justement. Donc je pense que la coupure est quand même assez drastique, même quand on regarde visuellement c'est assez flagrant. (Entretien : Équipe mobile de médiation et d'intervention sociale)

Des obstacles peuvent limiter l'accessibilité physique au parc, comme la densité de la circulation ou des fractures urbaines qui créent des enclaves. Comme observés dans les études de cas, les déplacements requis pour se rendre dans un grand parc, comme Frédéric-Back ou Jarry, peuvent limiter l'inclusion des communautés. Des barrières physiques (boulevards, autoroutes, voies ferrées, manque de connexions qui traversent le parc) et obstacles en termes de transport (réseau cyclable peu intégré dans le quartier et aux abords du parc) entravent la mobilité et l'accès aux espaces verts dans le quartier Saint-Michel.

« Je me dis qu'il y a un secteur qui est vraiment collé au parc Frédéric-Back, entre le boulevard Crémazie et la voie ferrée, tout ce qui est le long [du parc], ce sont ceux qui seraient le plus à même, par rapport à la situation géographique, de fréquenter ce parc-là. Mais les deux autres secteurs de Saint-Michel, celui au sud de Crémazie et celui à l'est de Pie-IX, ils sont tellement éloignés que ce n'est pas un parc qui va être fréquenté par ces personnes s'il n'y a rien de particulier qui les interpellent. (Entretien : Vivre Saint-Michel en santé)

Bien que le parc Jarry soit plus accessible pour une diversité de publics, il demeure que l'accès au parc pour les personnes du quartier de Parc-Extension est restreint.

« Comme plusieurs autres grands parcs de la métropole, le parc Jarry est relativement enclavé. On le sait aussi, autour du parc Jarry, il y a un combat durant plusieurs années pour qu'il y ait plus d'une entrée pour traverser le chemin de fer. Du côté ouest, on a quand même une grande artère et du côté nord, on a également une grande artère. Alors, l'accessibilité pour les personnes marginalisées, c'est aussi l'accessibilité en transport actif pour franchir ces barrières-là. Et ce qu'on se rend compte dans notre étude Pour des parcs accessibles, sur les grands parcs de la métropole, c'est qu'il y a parfois un manque d'arrimage entre les arrondissements qui vont être responsables du réseau autour du parc et les grands parcs qui sont responsables du réseau dans les parcs en tant que tel. (Entretien : Centre d'écologie urbaine)

Le manque d'accessibilité au transport actif est également une limite à considérer quant à la fréquentation des parcs Jarry et Frédéric-Back. Que ce soit à pied, à vélo ou en transport en commun, ces modes de déplacements doivent demeurer disponibles, agréables et sécuritaires pour que la mobilité vers les parcs soit favorisée. Comme mentionné précédemment, les enjeux de mobilité sont notables pour les personnes de la communauté micheloise souhaitant se rendre à Frédéric-Back, notamment en raison de certains obstacles comme l'ancienne carrière Francon, la zone industrielle et la densité de circulation sur les principaux axes routiers. Pour ce qui est de Jarry, la voie ferroviaire limite les zones d'accès pour les résident.es de Parc-Extension, bien qu'un passage piéton existe pour faire le lien avec le quartier. Il est vrai que les enjeux de mobilité et le manque d'accessibilité physique ne relèvent pas des organisations porteuses des initiatives, mais plutôt d'un grand nombre d'organisations, dont les arrondissements et la ville de Montréal. Cela dit, il est nécessaire de souligner leur incidence sur la fréquentation du parc.

Une autre limite concerne l'aménagement et les infrastructures publiques. Dans le cas de Jarry caractérisé par un achalandage élevé, certaines commodités ne suffisent plus à la demande, alors que d'autres sont vétustes, comme les chalets et les salles de toilettes. Pour ce qui est de Frédéric-Back, les limitations sont dues aux puits de captage des biogaz qui restreignent considérablement les usages. L'impossibilité de traverser le parc en son centre en est un autre exemple. Quant à la place Émilie-Gamelin, l'espace central constitué d'une terrasse et d'une scène surveillées par des gardien.nes de sécurité et le pourtour davantage occupé par les personnes en situation de vulnérabilité ou marginalité rendent l'espace public segmenté.

En bref : pratiques porteuses pour l'inclusion sociale dans les quartiers, parcs et initiatives

De manière générale, des savoir-être indispensables favorisent l'inclusion sociale des communautés dans les parcs et au sein des initiatives: une capacité à faire preuve d'ouverture face à des personnes en situation de vulnérabilité ou de marginalité et le respect face à la diversité des personnes qui composent nos villes. À la lumière des constats de cette recherche, des pratiques porteuses ont été identifiées qui peuvent s'appliquer à divers contextes et auprès de multiples acteurs et actrices, que ce soit à l'échelle du quartier, du parc ou des initiatives.

Pratiques porteuses à l'échelle du quartier et du parc

- Offrir un contexte de mobilité active favorable aux déplacements
- Concevoir de nouveaux parcs et des milieux de vie sains pour les communautés environnantes
- Aménager des parcs comptant des zones d'activités variées pouvant répondre à différents besoins
- Soutenir et financer des organismes communautaires qui accompagnent diverses communautés, dont les personnes en situation de précarité sociale
- Assurer la disponibilité d'infrastructures publiques qui répondent aux besoins des usagers.

Pratiques porteuses à l'échelle des initiatives

Accessibilité sociale	Développement de la capacité de participation	Développement de liens sociaux
<ul style="list-style-type: none"> → Adapter les services à certains groupes en offrant diverses langues d'usages ou en créant des espaces en mixité choisie → Offrir des activités et des services gratuits ou à faible coûts → Prioriser la participation des communautés locales dans le déroulement des activités → Communiquer de manière efficace et adaptée aux communautés locales pour diffuser les informations concernant les activités → Proposer plusieurs créneaux horaires pour encourager la participation de divers publics 	<ul style="list-style-type: none"> → Proposer des activités en phase avec le parc et les besoins de la communauté ciblée par l'initiative → Collaborer avec les acteurs implantés et reconnus dans le milieu → Aller à la rencontre des communautés riveraines en organisant des activités à l'extérieur du parc → Proposer des activités et manières d'occuper l'espace public qui permettent aux usagers de développer des apprentissages, savoir-faire et savoir-être → Assurer la présence de personnes facilitatrices ou animatrices dans les parcs → Proposer des activités qui favorisent la fréquentation et l'appréciation des parcs → Valoriser l'autonomisation, le développement et la reconnaissance des compétences des personnes participantes → Mettre en place des politiques d'embauche inclusives visant la communauté locale ou ciblée par l'initiative → Mettre en place plusieurs initiatives dans les parcs urbains pour encourager une diversité d'usage et de participation 	<ul style="list-style-type: none"> → Favoriser une ambiance agréable et positive lors de l'initiative → Créer des activités qui offrent la possibilité d'interagir et de briser l'isolement → Favoriser des initiatives ayant pour but l'entraide, l'amélioration du milieu de vie et le bien-être → Proposer des activités récurrentes qui favorisent les liens sociaux et le développement d'un sentiment de communauté → Créer des occasions d'engagement qui contribuent au sentiment de fierté et d'empuancement des personnes en situation de précarité sociale → Outiller les personnes œuvrant dans les espaces publics pour qu'elles soient en mesure d'interagir auprès de diverses communautés

CONCLUSION L'INCLUSION À CIEL OUVERT : RÉALITÉS DES PARCS URBAINS

L'inclusion sociale dans les parcs urbains doit tenir compte d'une multitude de variables, d'échelles de pouvoir et de capacités d'action. Les mesures à entreprendre pour donner accès aux parcs doivent *être* spécifiques et adaptées aux populations visées et aux contextes dans lesquels elles s'inscrivent.

Ce projet de recherche a permis de mettre en lumière des dimensions, des indicateurs, des leviers et des freins de l'inclusion sociale, ainsi que de proposer des pratiques porteuses pour que les initiatives menées par les organisations communautaires puissent contribuer à l'inclusion des communautés dans les parcs. Ces constats contribuent à faire avancer les discussions et projets pour une ville plus inclusive pour toutes et tous.

Plusieurs réflexions émergent à la suite de ce travail. D'abord, les parcs peuvent jouer un rôle important dans l'inclusion de diverses communautés s'ils sont compris comme faisant partie d'un écosystème : un seul parc ne peut prétendre inclure tout le monde, mais un ensemble de parcs aux diverses fonctions dans un même quartier le peut davantage. Aussi, dans certains cas, les initiatives communautaires sont essentielles pour encourager la fréquentation d'un parc et le sentiment légitime d'occuper l'espace. Cela dit, certains obstacles structurels à l'inclusion ne peuvent reposer uniquement sur les épaules des acteurs et actrices des parcs, et relèvent davantage d'un travail coordonné d'aménagement du territoire, de santé publique et de sécurité. Les organisations communautaires doivent continuer d'obtenir un financement adéquat pour leur permettre de mener à bien leur mission. Ensuite, si l'inclusion sociale est un concept porteur, le processus pour y parvenir doit résister aux pressions néolibérales et ne doit pas s'accompagner d'un idéal à atteindre ou d'un modèle dans lequel les « exclu.es » doivent se conformer à une norme pour être inclus. Enfin, bien que l'inclusion sociale soit une démarche qui s'articule ici à l'échelle des parcs et des quartiers, elle nécessite une implication personnelle où chaque individu est responsable de faire preuve de savoir-être essentiels, basés sur l'ouverture à l'autre et le respect de la différence.

En conclusion, les espaces publics, les parcs et les initiatives communautaires sont essentiels pour favoriser un meilleur vivre-ensemble au sein des villes. Dans le contexte de multicrises qui caractérise notre époque, le travail des personnes qui œuvrent pour le bien commun doit être reconnu à sa juste valeur. En complément, la diversité des communautés qui composent notre société doit être perçue comme une richesse et source de fierté collective.



BIBLIOGRAPHIE

- Atelier Culture Vélo. Bénévolat** : apprendre et redonner à la communauté. Dans Bénévolat : apprendre et redonner à la communauté. <https://atelierculturevelo.ca/benevolat#:~:text=La%20mission%20de%20l'Atelier%20Culture%20V%C3%A9lo%20est%20de%20promouvoir,%2C%20abordable%2C%20C3%A9cologique%20et%20C3%A9mancipatoire.>
- Beaudoin, M. et Levasseur, M.-E.** (2017, mars). *Verdir les villes pour la santé de la population*. Institut national de santé publique du Québec. https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2265_verdir_villes_sante_population.pdf
- Bourdier, M.** (2022). *L'étude des usages et des formes d'appropriation de l'espace public par l'étude de cas de la place de la République à Metz*. Université de Liège. <http://hdl.handle.net/2268.2/16011>
- Cayouette-Remblière, J., Lion, G, Rivière, C.** (2019). Socialisations par l'espace, socialisations à l'espace. Les dimensions spatiales de la (trans)formation des individus. *Sociétés contemporaines*, 2019/3 (115), 5-31. <https://doi.org/10.3917/soco.115.0005>
- CDC Centre-Sud** (2019, février). *Portrait du Village*. https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P97/4.3_portrait_village_web.pdf
- Centraide du Grand Montréal.** *Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Analyse Territoriale 2019-2020*. <https://www.centraide-mtl.org/wp-content/uploads/2021/01/Portrait-Montreal-Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension-2019-2020.pdf>
- Gauvin, N., Hamelin, V.-T., Deguire, M.-È., Perreault, D., Belam, Y., Sahut, C. et Chazal, S.** *Portrait statistique de Saint-Michel 2024*. Vivre Saint-Michel en santé. <https://www.vivre-saint-michel.org/saint-michel/portrait-du-quartier/>
- Gouvernement du Québec** (2024, octobre). *Équité, diversité et inclusion dans la fonction publique*. Dans Accueil, Gouvernement, Travailler au gouvernement, Travailler dans la fonction publique, Équité, diversité et inclusion. <https://www.quebec.ca/gouvernement/travailler-gouvernement/travailler-fonction-publique/equite-diversite-inclusion>
- Grenier, F.** (2025). *5 bonnes raisons d'aménager encore plus de parcs et d'espaces verts*. Dans Cent degrés, Ressources et actualités, Aménagement urbain. <https://centdegres.ca/ressources/5-bonnes-raisons-d-amenager-encore-plus-de-parcs-et-d-espaces-verts>
- Guay, E. et Drago, A. G.** (2023, juin). Liens sociaux, initiatives collectives et processus conflictuels : le cas des mobilisations contre la gentrification à Parc-Extension, Montréal. *Recherches sociographiques*, 64 (1), 119-141. <https://doi.org/10.7202/1100576ar>
- Jardins Gamelin.** À propos. Dans À propos. <https://jardinsgamelin.com/fr/a-propos>
- Kikano, F., Kingsbury, C., Landry-Duval, M.-A., et Fréchette, L.** (2023-A). *Portrait de la gouvernance des parcs à Montréal: les cas du Square Cabot, de la place Émilie-Gamelin et des parcs Jarry et Frédéric-Back*. (Revue de la littérature). Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ). https://cerse.crosemont.qc.ca/wp-content/uploads/2023/08/Livable-1_Revue-de-la-litterature-et-cartographie-de-la-gouvernance-formelle.pdf
- Kikano, F., Landry-Duval, M.-A., Diagne, M., Kingsbury, C., et Corbin-Charland, O.** (2023-B). *Portrait sociodémographique des secteurs environnants au Square Cabot, de la place Émilie-Gamelin et aux parcs Jarry et Frédéric-Back*. Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ). https://cerse.crosemont.qc.ca/wp-content/uploads/2023/08/Livable-2_Portraits-sociodemographiques-des-secteurs-environnants-les-parcs.pdf
- Kikano, F., Sankara, S. O., Bilodeau, C., Benoit-Bovin, S., Fréchette, L.** (2023-C). *Gouvernance et appropriation des parcs à Montréal. Les cas du square Cabot, de la place Émilie-Gamelin et des parcs Jarry et Frédéric-Back (Résultats de recherche-an 1)*. Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté (CÉRSÉ). https://cerse.crosemont.qc.ca/wp-content/uploads/2023/08/Livable-3_Resultats-de-recherche-an1.pdf
- Labesse, M. E. et St-Louis, A.** (2024, novembre). *Des espaces publics plus égalitaires et inclusifs pour les femmes* (OPUS N° 12). Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3592-espaces-publics-egalitaires-inclusifs-femmes-opus-12.pdf>
- Labesse, M. E. et St-Louis, A.** (2024, mars). *Conception et aménagement de l'espace public et iniquités de genre : effets sur la santé des femmes*. Institut national de santé publique du Québec. <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3525-conception-amenagement-espace-public-iniquites-genre.pdf>
- Labonté, Hadi, Kauffmann** (2011, janvier). *Indicators of Social Exclusion and Inclusion: A Critical and Comparative Analysis of the Literature* (812916984). Université d'Ottawa. https://www.researchgate.net/publication/235443128_Indicators_of_Social_Exclusion_and_Inclusion_A_Critical_and_Comparative_Analysis_of_the_Literature
- Lazar, A.** (2001, novembre). *Une nouvelle façon de penser? Vers une vision d'inclusion sociale*. Conférence du Conseil canadien de développement social, Ottawa, Canada, 8-9 novembre 2001.
- Les Jardins Gamelin.** À propos. Dans À propos. <https://jardinsgamelin.com/fr/a-propos>
- Myers, V.** (2015). *How to overcome our biases? Walk boldly toward them*. TED Talk. https://www.ted.com/talks/verna_myers_how_to_overcome_our_biases_walk_boldly_toward_them
- Spectre de rue.** *Mission - Prévention, soutien et action*. Dans À propos. <https://www.spectrederue.org/a-propos/missions-valeurs-engagement-communautaire/>
- TOHU.** *Mission de la TOHU*. Dans Accueil, Mission, Mission de la TOHU. <https://tohu.ca/fr/mission/mission-de-la-tohu>
- Toye et Downing** (2006, août). *L'inclusion sociale et le développement économique communautaire*. Réseau pancanadien d'apprentissage en développement communautaire. <https://ccednet-rcdec.ca/fr/resource/l'inclusion-sociale-et-le-developpement-economique-communautaire-rapport-final/>
- Université Laval** (2017, décembre). *Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion*. <https://www.ulaval.ca/sites/default/files/recherche-creation/documents/equite-diversite-inclusion/plan-action-reviser-edition-crc-ulaval.pdf>
- Ville de Montréal** (2021). *Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025 : Pour ne laisser personne derrière*. Montréal, QC. <https://montreal.ca/articles/plan-solidarite-equite-et-inclusion-pour-ne-laisser-personne-derriere-20662>
- Ville de Montréal** (2023, juin). *Stratégie d'intervention collective pour le village*. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/9063-1_strategie_inter_collective_vf_web.pdf
- Ville de Montréal** (2025, août) Dans Accueil, Articles, Projet. https://montreal.ca/articles/lavenir-du-village-69193?fbclid=IwY2xjawNCZ1JleHRuA2FlbQlxMABicmktETfYnkpUXBLdWVqYm9ycmxpAR5yqu4bfJ5IOD4eMPh9aN0SnNsAvD1v99BEgtVbDKfzpmTR8N1ghxitAP_svQ_aem_aGCbx45PbZlH9V0HWOgwiw
- Ville de Montréal** (2025, septembre). *Projet de réaménagement de la rue Sainte-Catherine Est dans le Village*. Dans Accueil, Articles, Projet. <https://montreal.ca/articles/projet-de-reamenagement-de-la-rue-sainte-catherine-est-dans-le-village-53663>
- Vivre en Ville.** *Mixité sociale*. Dans *Vivre en Ville, Thématiques*. <https://vivreenville.org/thematiques/mixite-sociale/>
- World Health Organization.** (2017). *Urban green spaces: a brief for action*. WHO Regional Office for Europe. <https://iris.who.int/server/api/core/bitstreams/ac6c7614-7840-404f-8b8b-1ce3de666bc1/content>

